



# Martigny Bourg au XIXe siècle : Inventaire des bâtiments et typologie architecturale

SECTION HISTOIRE DE L'ART  
Professeur : CASSINA GAETAN

3222181  
PB 11.366/1

Médiathèque VS Mediathek  
1010427792

ROSSA Geneviève



02/361







# Table des matières

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
METHODOLOGIE.....	3
DELIMITATION DU SUJET .....	5
PRESENTATION DU TRAVAIL .....	6
REMERCIEMENTS .....	6
<b>II. HISTOIRE DE MARTIGNY-BOURG .....</b>	<b>7</b>
LES ORIGINES DE OCTODURUM.....	7
LA CREATION DE MARTIGNY BOURG .....	8
LA GRANDE RECONSTRUCTION .....	10
<b>III. APERÇU VISUEL DE MARTIGNY BOURG A TRAVERS L'HISTOIRE.....</b>	<b>14</b>
<b>IV. INVENTAIRE DES BATIMENTS DU BOURG AU XIX<sup>E</sup> SIECLE : RECONSTRUCTION HISTORIQUE.....</b>	<b>17</b>
RUE DU BOURG, RUELLE DU MONT CHEMIN, PLACE DU BOURG, RUE DU CHEMIN DE FER .....	18
RUE DES FONTAINES ET RUE DES MOULINS .....	48
RUE DE LA GRENETTE ET RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE .....	52
PLACE DU PRE DE FOIRE.....	54
<b>V. TYPOLOGIE DE MARTIGNY-BOURG.....</b>	<b>60</b>
LE QUARTIER DU BOURG.....	60
DATATION DU BOURG ACTUEL .....	60
ORGANISATION SPATIALE .....	61
Village-rue.....	61
Séparation des différents types de bâtiments .....	62
Différentiation sociale .....	62
LE PAVEMENT .....	63
LES BATIMENTS DU BOURG .....	65
LES MATERIAUX .....	65



LES TOITS .....	67
ORGANISATION DES BATIMENTS .....	67
Alignement des bâtiments .....	67
Bâtiments à usage unique .....	68
Imbrication des maisons dans le Mont Chemin.....	69
Décrochements de façades .....	69
Traboules .....	70
DIMENSION DES BATIMENTS .....	70
LES FAÇADES DES RURAUX .....	71
les matériaux.....	71
Les ouvertures .....	72
LES FAÇADES DES MAISONS .....	73
Enfoncement des maisons dans le sol .....	73
Les fenêtres .....	74
<i>Forme et alignement</i> .....	74
<i>Emplacement</i> .....	75
<i>Encadrement</i> .....	76
Les portes .....	77
<i>Forme et alignement</i> .....	77
<i>Emplacement</i> .....	78
<i>Encadrement</i> .....	79
Les éléments de décoration de la façade .....	81
<i>Accentuation des formes architecturales</i> .....	81
<i>Inscriptions</i> .....	82
<i>Balcons</i> .....	82
<i>Colonnades</i> .....	83
ORGANISATION INTERNE .....	83
Organisation verticale.....	83
Accès aux différentes pièces de la maison .....	84
Le niveau inférieur.....	85
Les étages .....	86
<b>VI. CONCLUSION .....</b>	<b>88</b>
<b>VII. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>90</b>
SOURCES .....	90
LITTERATURE GENERALE .....	91
LITTERATURE TECHNIQUE .....	93

# I. Introduction

MARTIGNY, CITE GALLO-ROMAINE.

Voilà l'unique aspect d'étude retenu sur la ville de Martigny. Seul le passé archéologique des lieux semble être digne d'intérêt. Pourtant, la vie ne s'est pas arrêtée avec la fin de l'occupation romaine.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Philippe Farquet, dit "Alpinus" a commencé à s'intéresser à Martigny. Il s'est énormément documenté et a ainsi rédigé de nombreux articles touchant tous les aspects de la Commune. En 1953, ces écrits ont été réunis dans l'ouvrage *Martigny. Chroniques, Sites et Histoires*. Cette monographie constitue l'unique étude consacrée à Martigny. Datant d'un demi-siècle, il est plus que temps de le compléter. Chacun des quartiers formant le noyau historique de Martigny mérite d'être étudié. Une histoire propre caractérise le Bourg, le "Coin de la Ville" et "la Bâtiaz". Ce dernier quartier, aidé par la présence du château qui le surplombe, commence à faire resurgir son passé. Les deux autres quartiers, par contre, restent encore totalement inconnus.

Ce mémoire a donc pour but d'amorcer les recherches concernant ces quartiers, en commençant par le Bourg. Très longtemps considéré comme le noyau de la commune de Martigny, il mérite qu'une certaine attention lui soit accordée. Un éclairage est donc apporté sur ses bâtiments, son organisation spatiale et son architecture, en espérant que suivent des études concernant d'autres aspects du quartier.

## METHODOLOGIE

Dans un premier temps, une recherche de toute littérature susceptible d'apporter des informations sur Martigny a été entreprise. Malheureusement, rares sont les ouvrages et les articles qui s'y intéressent et les allusions au Bourg n'y sont que lacunaires.



Finalement, seul le livre de Philippe Farquet m'a été d'une précieuse aide. Bien que vieux d'un demi-siècle, cette reconstruction historique est très précise et fiable. Le seul manque réside dans l'omission des références de ses informations. Cependant, au gré de mes recherches, une grande partie des documents cités a pu être retrouvée.

Le manque de littérature secondaire a impliqué une recherche considérable dans les archives communales de Martigny. Un dépouillement systématique des archives du Bourg a été nécessaire. Dans un premier temps, les registres des cadastres de 1854-55 et de 1887-90 ont été entièrement relevés. Puis, tous les documents ont été passés en revue afin de trouver des informations relatives aux différents bâtiments et à l'organisation spatiale du quartier. Une fois les renseignements récoltés, des liens ont été établis entre eux. L'établissement de la correspondance entre les deux cadastres a permis une première reconstruction historique. Sur ce premier canevas ont alors été greffées les autres informations. Malheureusement, jamais n'est indiqué l'emplacement du bâtiment dont un document fait allusion. Seul son propriétaire est cité. Il faut donc retrouver, par rapport aux cadastres, où se situe la maison ou la grange dont il est question. Ainsi ont été établies les reconstructions historiques de chaque bâtiment situé au Bourg. Cependant, aucune procédure formelle n'est nécessaire pour la construction d'un bâtiment. Un simple accord oral suffit. Il est donc très difficile de retrouver l'origine ou les dates de rénovation des bâtiments.

Une fois toutes les informations nécessaires récoltées, de nombreuses visites du Bourg ont été effectuées. Chaque bâtiment a alors été photographié et certaines maisons ont pu être examinées sous divers aspects. Le choix de ces maisons a passablement été influencé par le *Recensement architectural de Martigny-Bourg*, établi par Jean-Paul Darbellay en 1982. Dans ce travail, il répertorie tous les bâtiments du quartier et y relève les éléments importants, tels que des datations ou des décorations intéressantes.

L'apport de photographies anciennes a également été précieux. Celles-ci m'ont permis de détecter des changements d'élévation et de décoration de certaines maisons. Grâce à elles, l'apparence de quelques bâtiments actuellement disparus a pu être retrouvée. Cette observation minutieuse du quartier m'a permis de tirer des généralités concernant son architecture et son organisation. Encore une fois, le manque de littérature m'a obligé à

tirer des conclusions que seul l'ouvrage de Roland Flückiger-Seiler, sur les maisons rurales, a pu conforter.

Enfin, des entretiens avec plusieurs bourdillons m'ont apporté de précieux renseignements.

## DELIMITATION DU SUJET

Dans l'esprit des personnes qui ont connu les temps précédents la fusion entre le Bourg et la Ville, le quartier ne se limite pas à l'ancien Bourg. Pour eux, il comprend de nombreuses autres ruelles qui s'éloignent passablement du Bourg historique. C'est pourquoi il a fallu très vite délimiter géographiquement le sujet.

En observant le plan du quartier, une évidence s'impose. Le Bourg historique est compris entre le Mont et la meunière des Artifices. Ce cours d'eau organise une grande partie de la vie économique du quartier. Grâce à cette meunière, il est totalement indépendant des autres quartiers et il bénéficie de toutes les infrastructures nécessaires pour la vie de tout un village. De nombreux bâtiments sont tributaires de son cours, puisqu'ils utilisent la force hydraulique qu'elle produit. Cette meunière a donc été choisie comme la limite de l'espace compris dans ce travail. Celui-ci se borne ainsi à étudier les bâtiments de l'ancien Bourg et ceux du Pré de Foire.

Une délimitation temporelle a également été établie. Le choix du XIX<sup>e</sup> siècle s'est fait en lien avec les archives disponibles. A Martigny, les documents datent principalement de la séparation des différents quartiers. Le XIX<sup>e</sup> siècle y est presque exclusivement représenté. Les documents antérieurs sont, quant à eux, déposés aux archives du *Martigny Mixte* à Sion. Ceux-ci, généralement rédigés en latin, sont trop imprécis pour un travail tel que celui-ci.

De plus, l'aspect du Bourg au XIX<sup>e</sup> siècle semble ne se différencier que très peu de celui siècles passés. Seuls quelques bâtiments viennent compléter l'ensemble.



## PRESENTATION DU TRAVAIL

Cette étude consacrée à l'architecture de Martigny Bourg cherche à lever le voile sur une partie du passé de ce quartier. Dans un premier temps, un historique du quartier est établi. Puis, grâce à différentes sources iconographiques et littéraires, un aperçu de l'apparence du Bourg durant les siècles passés est dressé. L'inventaire qui suit constitue une tentative de reconstruction historique pour chacun des bâtiments du quartier. Il est bien clair que pour certains édifices, très peu d'informations sont disponibles. De plus, les renseignements antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle concernent principalement les bâtiments publics. Mais, les recherches me permettent au moins de prouver la présence au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une grande partie de ces bâtiments. Enfin, un dernier chapitre dresse les caractéristiques architecturales du quartier. Nous verrons alors que de nombreuses données historiques et géographiques se reflètent dans l'organisation des bâtiments. Un dossier annexe complète ce travail. Il présente des textes importants, des plans, ainsi que des illustrations.

## REMERCIEMENTS

Je profite de l'occasion pour remercier les nombreuses personnes qui m'ont aidé tout au long de l'élaboration de ce travail :

- Jean Closuit et Edouard Pict pour leurs précieuses informations ainsi que pour les visites qu'ils m'ont faites de certaines maisons
- Jean-Paul Arlettaz pour les photos datant du début du siècle
- Gaston Moret, Henri Bircher et Georges Vouilloz pour leurs nombreux renseignements
- Mes parents pour la relecture attentive du texte
- Mon frère pour la correction du texte ainsi que pour l'élaboration des pages de couverture des deux dossiers
- Christian Reuse pour l'aide qu'il m'a apportée lors de l'élaboration du dossier annexe, contenant des documents d'archives importants, des plans et les illustrations accompagnant le texte.

## II. Histoire de Martigny-Bourg

Situé au débouché de la voie franchissant les Alpes par le col du Grand-St-Bernard, Martigny a été, de tout temps, une ville stratégique où se rencontraient les grands voyageurs. Point de passage obligé entre des empires d'abord, entre des régions et des pays aujourd'hui, Martigny a toujours tiré son importance de sa position géographique qui fait d'elle un carrefour obligé. Elle a ainsi acquis une renommée d'accueil, doublée d'une indéniable attractivité culturelle et économique.

### LES ORIGINES DE OCTODURUM

Dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.C., Martigny est habité. Les *Veragri* ont installé *Octodurum*<sup>1</sup> sur la crête de St-Jean au-dessus du Brocard<sup>2</sup>. Cet emplacement se situe à la jonction des routes alpestres et fluviales, contrôlant ainsi simultanément les passages vers l'Italie et la France; cette localité constitue un exemple typique de développement de village lié à l'attraction due aux voies de circulation.

Mais de leur promontoire fortifié, les habitants sont, petit à petit, descendus dans la plaine, en direction des quartiers actuels de la Croix et du Bourg. Ils ont ainsi formé ce que César appelle un *vicus*<sup>3</sup>, dont l'emplacement n'a pas encore été repéré par les archéologues, mais qui devrait se situer dans la région de Martigny Bourg au lieu dit *Bourg-Vieux*. Lors de la conquête des Gaules, la proximité des routes alpestres pousse César à envoyer le général Galba et ses troupes en Valais. Cependant les indigènes se révoltent et forcent les romains à quitter les lieux. La romanisation de la ville

<sup>1</sup> Nom celtique qui signifierait "citadelle étroite" et qui indiquerait, selon Blondel, une localité fortifiée, pourvue de portes. Le rapport établit par *l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse* (ISOS) lui donnerait plutôt la signification de "porte des montagnes", ce qui me semblerait plus à propos puisque jamais il n'a pu être établi que Martigny a été entouré de fortifications.

<sup>2</sup> Selon Louis Blondel, l'emplacement de l'ancien oppidum des Vêragres correspond à celui du Vieux Château de St-Jean. Louis Blondel, "Le Vieux château de la Crête de Martigny ou de Saint-Jean" in *Vallesia*, 1950, pp. 185-192.

<sup>3</sup> le *vicus* est un groupe d'habitations établies à proximité d'une forteresse, mais sans lui-même être entouré d'une enceinte. Dans le Livre III des *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, César nous présente la première description de Martigny parvenue jusqu'à nous : "Galba décida de [...] hiverner lui-même avec les autres cohortes de la légion dans un bourg des Vêragres qui s'appelle Octodurus. Ce Bourg, situé au fond d'une vallée qui confine à une plaine de peu d'étendue, est entouré de tous côtés par de très hautes montagnes; il est coupé en deux parties par une rivière." Cité dans Philippe Farquet, *Martigny. Chronique, Sites et Histoire*, Martigny, 1953, p.20.



n'interviendra que sous le règne de Auguste. En 47 après J.-C. l'empereur Claude I<sup>er</sup> confirme la géographie centrale du site, en faisant de Octodurum le *Forum Claudii Valensium*, la place marchande du Valais, le centre administratif, politique et culturel du pays<sup>4</sup>. La ville devient alors un forum impérial et la capitale des Alpes Pennines, avec son forum, ses thermes, ses temples, et son amphithéâtre. Le Bourg reste en retrait de ce quartier neuf de la domination romaine<sup>5</sup>. Cependant, il bénéficiera, tout comme la ville, des matériaux des ruines romaines pour la construction de ses demeures<sup>6</sup>.

La diminution des échanges commerciaux et les incursions des peuples barbares marquent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, le déclin du rayonnement antique de Octodurum. Petit à petit, la localité perd de son importance au profit de Sion. L'arrivée des Lombards durant la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle marque la fin d'Octodurum : la ville est détruite. Pour échapper à différents désastres, tels que les incendies, les inondations ou les invasions, les habitants se réfugient sur l'ancien promontoire des *Véragri* et l'évêque, qui résidait à Octodurum dès 381, émigre à Sion. Après avoir été la première capitale politique et religieuse du Valais, Octodurum tombe dans l'oubli pour près de cinq cents ans.

## LA CREATION DE MARTIGNY BOURG

Le Moyen Age marque la naissance de *Martigny*<sup>7</sup> au détriment de Octodurum au XII<sup>e</sup> siècle. Progressivement, la paix étant revenue, les habitants descendent dans la plaine et développent ainsi les agglomérations de la Croix, du Bourg, puis de la Ville<sup>8</sup>. L'implantation du Bourg au pied du Mont Chemin met la population partiellement à l'abri des débordements de la Drance et l'éloigne de l'insalubrité du milieu de la plaine. Ces terres appartiennent à l'évêque de Sion depuis la donation du comté du Valais par le roi Rodolphe III de Bourgogne en 999. Ses habitants y vivent en communauté libre sous

---

<sup>4</sup> Pour bien comprendre la situation stratégique de Martigny, il suffit de regarder la *Table de Peutinger* (Fig.1). Ce document du XII<sup>e</sup> siècle présente une copie d'une carte routière de l'Antiquité, sur laquelle figure *Octoduro* comme une étape importante du réseau de voies romaines.

<sup>5</sup> Le quartier romain se situe plus bas, au sud-ouest de Martigny-Ville, au niveau de l'actuelle rue du Forum.

<sup>6</sup> Il n'y a pas si longtemps, le Bourg conservait encore une trace de la période romaine. En effet, au rez-de-chaussée de l'actuel restaurant *Le Chapiteau Romain* (maisons n°58 et 59) était encastré sur la façade un chapiteau montrant une tête barbue d'un dieu romain, accompagnée de génies ailés. Farquet, p. 29. Actuellement, ce chapiteau se trouve à la Fondation Gianadda (Fig.2)

<sup>7</sup> Ce nom provient très probablement du patronyme d'une famille *de Martigny* possédant des terres dans cette région.

la direction d'un vidomne<sup>9</sup> représentant l'évêque. A cette époque, le centre de la vie civile se situe encore en hauteur, vers la Combe et plus spécialement aux Rappes.

Martigny-Bourg n'apparaît dans les textes qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, en 1310<sup>10</sup>. L'acte par lequel Charrat entre dans la communauté de Martigny, le 10 avril 1324, dévoile l'importance que connaît déjà le quartier. Cette charte énumère les villages composant la communauté dans cet ordre : le Bourg, la Ville, Ravoire, la Fontaine, les Rappes, le Fays et le Brocard. Bien que dépendant de la Ville pour l'église paroissiale, le Bourg vient en tête de liste, dépossédant ainsi les Rappes du premier rôle. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, Martigny sera principalement représentée par le Bourg, centre de la vie administrative et commerciale. Martigny-Bourg restera le chef-lieu de toute la communauté pendant près de cinq siècles en hébergeant le vidomne et sa curie.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Martigny constitue une enclave épiscopale entre les terres de Savoie et de l'Abbaye de St-Maurice. Ce n'est qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que les notables de Martigny, inquiets des nombreuses querelles entre l'évêque et les grandes familles du Valais, placent la cité sous la protection du comte de Savoie, Amédée VI<sup>11</sup>. Des franchises sont très vite accordées aux bourgeois de la châtelainie<sup>12</sup>. Le 31 juillet 1392, La comtesse Bonne de Bourbon, régente de Savoie, accorde à Martigny la concession de tenir deux foires de trois jours par année, en juin (Saint Barnabé, le 11 juin) et en octobre (Saint Luc, le 18 octobre)<sup>13</sup>. La prééminence du Bourg est confirmée en 1408, lorsque les responsables des différents quartiers décident d'installer ces foires au Bourg<sup>14</sup>. La domination savoyarde dure jusqu'en 1475, lorsque les haut-valaisans, aidés des confédérés, repoussent le comte de Savoie hors du Valais et reprennent Martigny. La châtelainie est alors traitée comme un pays conquis : le châtelain est étranger à la région et les ressources de la ville enrichissent les caisses du Haut Valais.

---

<sup>8</sup> Autrefois, le quartier de la ville était appelé "les Granges de Martigny".

<sup>9</sup> La charge de vidomne, fief noble et héréditaire, remonte à 1163 et est abolie en 1798. Au Moyen Âge, elle est remplie par les *de Martigny*. Cette famille quitte la Combe au XIV<sup>e</sup> siècle pour s'installer au Bourg. Ils acquièrent diverses maisons et y vivent jusqu'à l'extinction de la branche au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Leur succéderont alors les *Exchampéry*, puis les *de Montheis*. Philippe Farquet nous apprend que cette dernière famille aurait construit ou reconstruit la maison vidomnale du Bourg devenue aujourd'hui l'Hôtel des *Trois-Couronnes*.

<sup>10</sup> MM 1015.

<sup>11</sup> Jean Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, Lausanne, 1875-1898, n° 1987

<sup>12</sup> Gremaud, n° 2494

<sup>13</sup> AcMb, le carton D2 contient tous les documents relatifs au droit de foire à Martigny. A consulter également : Gremaud, n° 2425.

<sup>14</sup> Gremaud, n° 2591



Au Moyen Age, la Drance devait couler vers le milieu de la plaine en déployant ses bras un peu partout. Ce n'est qu'après la terrible inondation de 1345, qui dévasta le Bourg, que la rivière a choisi d'installer son lit principal contre le Mont Ravoire<sup>15</sup>. Dès lors, les habitants de Martigny endiguent la Drance<sup>16</sup>. L'ancien lit n'a pas pour autant été abandonné. Il est devenu, au moins sur un tronçon, la *meunière des artifices*, sur les bords de laquelle se sont établis les premiers moulins, martinets et foulons. Le quartier est alors reconstruit. En 1388, une série de reconnaissances constitue une mine d'informations. Les quelques maisons du Bourg-Vieux commencent à être abandonnées au vu des menaces continues de la Drance. Le pied du Mont Chemin lui est préféré; ce nouvel emplacement s'étire de la chapelle jusqu'aux environs de l'Hôtel des *Trois-Couronnes* actuel. Le Bourg, peuplé d'environ 420 habitants, contient principalement la chapelle St-Michel, le four banal et la souste<sup>17</sup>. Durant cette période, le Bourg ne change guère ni du point de vue de la population ni de celui de la construction.

En ce qui concerne le Pré de Foire, il faut attendre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, voire le début du XV<sup>e</sup> siècle, pour qu'il soit déblayé et aménagé. Jusque-là, il ne présente qu'un amas de cailloux inculte et sauvage, boisé de mélèzes, appelé le Larsay.

## LA GRANDE RECONSTRUCTION

La fin du XVI<sup>e</sup> siècle amène une grande catastrophe : la débâcle de 1595 rase presque entièrement le Bourg. Le magistrat Ignace, témoin oculaire de cette débâcle, parle de "submersion de Martigny le bourg"<sup>18</sup>. Ainsi, les siècles qui suivent sont presque exclusivement consacrés à la reconstruction des différents quartiers. De cette période datent de nombreux bâtiments dont l'hôtel des *Trois-Couronnes* construit en 1609, ainsi que l'ancienne maison de commune bâtie en 1645. Cette activité constructrice attire alors de nombreux artisans. A part le cortège d'inondations, aucun événement majeur ne

---

<sup>15</sup> D'autres grandes inondations, telles que celles de 1464, 1595 et 1818 vont aboutir à la destruction complète des constructions antiques du Forum et du Bourg.

<sup>16</sup> Les syndics de Martigny ont alors décidé de fixer la Drance sur son nouveau parcours. Dans la charte du 17 mai 1349, il est exprimé clairement la création de barrières. En 1368, les reconnaissances d'entretien présentent la rivière emprisonnée dans un système de digues qui persistait encore au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> Une seconde souste se trouve en ville. Elle est réservée au trafic en direction du Simplon. A ce sujet, consulter Florent Maret, *La Communauté de Martigny au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle*, Unil, Mémoire de la Section d'Histoire, 1989. Ces deux soustes seront définitivement supprimées au début du XIX<sup>e</sup> siècle par le gouvernement valaisan.

trouble la tranquillité de Martigny aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mis à part un incendie, le 5 mai 1615, qui détruit une partie du Bourg et qui a entravé partiellement les efforts de reconstruction.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par la Révolution française, qui a pour conséquence la venue en masse de réfugiés, doublée de nombreux désagréments pour la localité. Le passage des troupes envoyées pour discipliner le Haut-Valais touche durement Martigny : à chaque fois, chevaux et nourriture sont réquisitionnés et les champs pillés et dévastés. Le calme revient à la chute de l'Empire en 1814. Cette année marque également le début de l'assèchement de la plaine du Rhône.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le Bourg a eu un rôle prépondérant. Les foires qu'il a abritées lui ont assuré son rayonnement et son développement<sup>19</sup>, tout comme la position stratégique qui fait du quartier la clef d'accès au col du Grand-St-Bernard. Cependant, à partir de 1818, Martigny subit des changements importants. Cette année marque la grande débâcle du Giétroz qui, bien que prévue, provoqua de gros dégâts matériels. Bridel décrit la situation :

Au bourg de Martigny, les martinets, moulins, artifices, dans le quartier qu'on appelle le vieux bourg; les granges et greniers tout ce qui est bâti en bois est enlevé, la rue est conservée, mais les bâtiments en pierre sont pleins de vase jusqu'au premier étage, les portes et les fenêtres sont enfoncées ainsi que les boutiques. La plupart des maisons situées sur la route du bourg à la ville, sont ou rasées ou endommagées. La ville a beaucoup moins souffert. [...] On évalue à 80, le nombre des bâtiments ruinés, tant dans le bourg que dans la ville.<sup>20</sup>

Après la débâcle, les bâtiments du Bourg sont "emportés, dégradés, ou encombrés". "Le Bourg a été encore plus maltraité que la ville"<sup>21</sup>, il prendra donc plus de temps pour se reconstruire. Philippe Farquet présente le bilan des dégâts : "quinze maisons rasées, dix-neuf fortement dégradées, un martinet, une tannerie, une scierie et un moulin détruits, dix remises et hangars, cinquante granges et raccards détruits"<sup>22</sup>. Ce sont les constructions en bois qui ont le plus souffert, celles en pierre ont résisté. Mais la plupart

---

<sup>18</sup> Philippe-Sirice Bridel, "Cause à l'écoulement du Glacier de Giétroz et au lac de Mauvoisin", cité dans *16 juin 1818. Débâcle du Giétroz* (exposition du 16.7 au 9.10.1988), Collection du Musée de Bagne, n°1.

<sup>19</sup> Ces foires ont dû être déplacées en ville deux fois dans l'histoire du quartier : à la suite des débâcles de 1595 et de 1818.

<sup>20</sup> Bridel, op.cit.

<sup>21</sup> "Etrennes Helvétiques et patriotiques. Pour l'an de grâce M. DCCCXIX", n° XXXVII, fragments XXXIV, cité dans *16 juin 1818. Débâcle du Giétroz* (exposition du 16.7 au 9.10.1988), Collection du Musée de Bagne, n°1.

<sup>22</sup> Farquet, p. 115.

de celles qui subsistent sont inhabitables, le limon emplit les caves et les premiers étages. Dès lors, le déclin du bourg de Martigny a démarré.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les idées nouvelles d'émancipation se développent largement dans la plaine de Martigny. De plus, le manque d'unité divise la communauté en quartiers qui se gouvernent eux-mêmes.<sup>23</sup>

La question séparatiste se pose pour la première fois en 1808. Une entente est trouvée avec les partages des biens communaux établis en 1814 et en 1827. Mais certains quartiers nourrissent des envies d'indépendance. En 1835, la ville finit par se séparer du reste de la commune, ce malgré les oppositions très vives du Bourg et de la Combe. D'autres dislocations suivent : Charrat en 1836, La Combe en 1841. Mais la bonne entente est encore loin de se réaliser. Les délimitations des terrains suscitent chaque année de nouvelles chicanes et ce n'est qu'en 1878 que l'état fixe les frontières définitives entre la Combe, le Bourg, la Ville, Charrat et la Bâtiáz. Le découpage territorial exprime alors davantage l'influence de compromis politiques que le respect de la morphologie préexistante (Fig.3).

Le Bourg se retrouve bien seul. De plus, la construction d'une nouvelle route reliant Sion à Martigny, avec comme repère visuel le clocher de l'église paroissiale, ainsi que l'arrivée du chemin de fer en 1859, permet à la Ville de s'imposer comme un nœud de communications. Le Bourg, perd de son importance, son développement ralentit. Le quartier tombe très vite dans l'ombre de Martigny-Ville. L'avenue du Grand-Saint-Bernard est construite en 1899 afin de bénéficier d'une liaison directe avec le nouveau centre et avec la gare. Mais, malgré l'implantation de plusieurs usines d'électricité (1904-1908), d'aluminium (1938), la prédominance d'autrefois est définitivement perdue. Après la deuxième Guerre Mondiale, la circulation est même détournée du Bourg par une route de contournement qui délimite clairement le site historique, tout en contribuant à séparer le Pré de Foire de la place du Bourg. Finalement, le quartier réclame sa réunification avec la Ville en 1964<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Les assemblées de quartiers délibèrent sur la police, les gardes-champêtre, la police du feu, les écoles, les bouchers, les fontaines, les criées publiques, les charges militaires. Les quartiers ont une bourse personnelle, et nomment leurs syndics, régents et conseillers. L'administration communale et bourgeoise, gérée par le grand châtelain et les conseillers, n'ont que des compétences d'ordre général; elle représente plutôt la commune dans ses relations avec l'extérieur. Il est très ardu de concilier dans ces conditions les intérêts fort divergents et parfois opposés des différents quartiers. *Notice sur la réunion des communes de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg*. Votations du 1<sup>er</sup> et 2 février 1964.

<sup>24</sup> Déjà en 1874 le Bourg demandait sa réunification avec la ville. Mais cette dernière la refusait.

De nos jours, malgré bien des efforts, ce quartier ne parvient pas à se réaffirmer<sup>25</sup>. Il semble totalement écarté de la vie de Martigny. De sa grandeur d'antan, il ne reste que sa disposition géographique et son aspect architectural.

---

<sup>25</sup> Le relevé des locaux vides établi, en 2000, par la *Société des Arts et Métiers de Martigny* en constitue la preuve formelle.



### III. Aperçu visuel de Martigny Bourg à travers l'histoire

Le premier plan cadastral de Martigny Bourg ne datant que de 1854-5, il est nécessaire de se tourner vers d'autres sources pour se faire une idée plus précise de l'aspect visuel du Bourg au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Grâce à une série de reconnaissances datant de 1388 consultées par Philippe Farquet, il est possible de faire le point sur ce à quoi ressemblait le Bourg de Martigny à la fin du Moyen Age :

Au sommet du Bourg, il y avait la chapelle de Saint-Michel qui n'avait que de lointains points de ressemblance avec l'édifice actuel. [Elle] consistait en une assez chétive bâtisse renfermant tout juste la place de l'autel barré au public par une grille de bois, [...].

D'après ce que nous connaissons, les maisons étaient fort serrées les unes contre les autres, par groupes de trois ou quatre, chaque corps de bâtiment comprenant maison morative et grange. Un chemin supérieur courait le long du mont, tandis qu'un chemin neuf, probablement la Grand-Rue actuelle, courait dans la partie plane; des ruelles étroites, des venelles, des sentiers permettaient de circuler entre ces groupes.

Une nouvelle partie, appelée le Pied-du-Bourg, se trouvait en dessous du chemin inférieur et était probablement occupée par les marchands du lieu ou des industriels divers. Par-ci, par-là, quelques jardins, vergers, etc., rompaient la monotonie de cette agglomération qui se présentait déjà sous la forme massive d'un bourg.

[...] [Certaines] pièces permettent d'entrevoir dans cette place quelques tavernes, le bâtiment de la nouvelle souste du Bourg, puis la maison seigneuriale du vidomne.<sup>26</sup>

Du XVIII<sup>e</sup> siècle datent deux plans importants qui fournissent les premières preuves visuelles de la situation topographique du Bourg. Il s'agit de :

- *Plan géométrique du cours de la Drance depuis le pont du Brocard jusqu'au Rhosne* exécuté en 1723 (Fig.4)
- *Carte géométrique des dixmes de Rossettan et des Costes situées à Martigny* réalisée par Gautier en 1776. (Fig.5)

Ces deux sources<sup>27</sup> présentent le quartier sous la forme d'un village-rue, bordé de chaque côté par des rangées de maisons, plus ou moins serrées.

<sup>26</sup> Farquet, p. 34.

En ce qui concerne le XIX<sup>e</sup> siècle, une des informations les plus intéressantes provient du *Recensement de la population du Valais* de 1798<sup>28</sup>. A cette date, le Bourg de Martigny contient 128 maisons d'habitation, 106 autres édifices et bâtiments, pour 611 habitants. Ce quartier, tout comme celui de la Ville ou de la Combe, comprend autant de maisons que de granges ou d'écuries. Il constitue donc un village encore principalement rural.

M. Schiner, dans sa *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, donne une description littéraire du quartier qu'il trouve "mieux bâti que la ville". Le Bourg est essentiellement formé d'une seule rue pavée qui sillonne le quartier de haut en bas "au milieu de deux rangs de maisons" simples et fonctionnelles. En ce qui concerne l'architecture,

les maisons de ce Bourg sont jolies, bien bâties, et à peu près de même hauteur des deux côtés, dont cependant les maisons bâties contre la ville méritent la préférence, en ce qu'il y a beaucoup de neuves, et en partie assez grandes, et en général bâties avec goût, tandis que celles qui sont bâties contre le mont ou la forêt, sont en général plus humides, et par cette raison aussi moins saines, outre qu'elles sont construites à l'antique.

[...] ce Bourg est rempli de boutiques de marchands à la droite, et à la gauche de la rue, on y tient aussi le marché tous les lundis de l'année.<sup>29</sup>

Quelques années plus tard, Marc Lutz s'inspirera de cette description pour parler de Martigny Bourg dans son dictionnaire géographique<sup>30</sup>. Ceci prouve certainement la véracité du propos de Schiner.

Le premier plan cadastral conservé, établi par le géomètre Joseph Chappex, dévoile un Bourg tout à fait semblable topographiquement à celui que nous découvrons de nos jours, mis à part quelques changements d'affectations de certains bâtiments. La quasi-totalité des constructions actuelles existait déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour imaginer ce à quoi ressemblait le quartier au siècle passé, il suffit de se balader dans le Bourg du XXI<sup>e</sup> siècle :

---

<sup>27</sup> Ces deux plans, mis sous verre, se trouvent actuellement au sous-sol de l'hôtel de Ville de Martigny.

<sup>28</sup> Léo Meyer, *Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900*, Berne, Stämpfli, 1908, p. 17.

<sup>29</sup> M. Schiner, *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, Sion, Antoine Advocat imprimeur de la Préfecture du Département, 1812, pp. 457-8.

<sup>30</sup> Marc Lutz, *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, Lausanne, Librairie de F. Blanchard éditeur, 1861, vol. 2, p. 13.

Etroitement adossé au Mont-Chemin, il est desservi par un réseau principal de trois voies parallèles orientées suivant le pied du coteau, dont la rue du Bourg constitue l'axe central. Cette rue incarne le cœur du site et se distingue par un caractère éminemment urbain. La rigidité du tracé général rectiligne de la voie est contrebalancée par une légère ondulation qui souligne son origine médiévale; de même, des changements d'alignement successifs marquent diverses interventions dans le tissu d'origine. La chaussée pavée s'étend de façade à façade, les trottoirs, également pavés, étant faiblement marqués, ce qui confère à l'espace de la rue une grande homogénéité. Les ruelles perpendiculaires sont peu nombreuses et étroites. La ruelle du Mont-Chemin [...] domine de un à deux niveaux la rue du Bourg [...]

Si la rue de la Grenette court au dos des bâtiments bordant la rue du Bourg et est délimitée au nord-ouest par des constructions plus rurales<sup>31</sup>, encore disposées en ordre contigu, la rue des fontaines qu'elle rejoint au centre de gravité du tissu présente un tracé plus organique, qui se retrouve dans une disposition lâche des constructions. [...]

[...] L'entrée de la rue du Bourg, côté Martigny-Ville, est marquée par un évasement de la voie en place [...] où se concentre la vie du site [...].

Le prolongement sud-ouest du noyau médiéval présente les mêmes caractéristiques générales, avec cependant davantage de constructions d'origine rurale.<sup>32</sup>

Cette mise en lumière de la disposition du quartier au cours des siècles passés, au XIX<sup>e</sup> siècle principalement, est primordiale dans ce travail. Elle démontre que :

- le premier cadastre de 1854-5 ne fait que révéler la disposition topographique originelle du Bourg.
- le Bourg actuel est tout à fait conforme à celui présenté dans les plans du XIX<sup>e</sup> siècle

Il est tout à fait probable que l'aspect actuel des constructions, les rénovations mises à part, reflète celui du siècle passé. C'est donc sur l'apparence qu'ont ces constructions de nos jours que je vais baser la description des bâtiments.

---

<sup>31</sup> La disparition presque totale de toute activité rurale se traduit par un état d'entretien médiocre, qui se retrouve dans le traitement des espaces intermédiaires, largement à l'abandon.

<sup>32</sup> Rapport de l'ISOS sur Martigny-Bourg, 1998.

## IV. Inventaire des bâtiments du Bourg au XIX<sup>e</sup> siècle : reconstruction historique

Dans cet inventaire, une tentative de reconstruction historique est dressée pour chaque bâtiment situé au Bourg et au Pré de Foire. Pour cela, en plus des mentions des diverses propriétés découvertes au fil des archives, j'ai principalement bénéficié de certains documents très importants :

- En 1787, un *Extrait de la reconnaissance pour les Barrières de la Drance*<sup>33</sup> ne me donne malheureusement que très peu d'informations.
- Dans la *Taxe des bâtiments que possèdent chaque particulier dans le Quart du Bourg* et la *Révision de cette taxe* établie en 1799<sup>34</sup>, les propriétaires sont classés selon l'importance de leurs biens. Je n'ai malheureusement pas réussi à définir selon quels critères la différenciation des bâtiments est établie.
- En 1806, la *Recouvre pour la pompe sur les nouveaux édifices*<sup>35</sup> fournit quelques noms de propriétaires avec le genre de bâtiment pour lequel ils sont taxés.
- Les trois feuillets de la *Taxe des bâtiments du Bourg de 1820-30*<sup>36</sup> classent alphabétiquement les différents propriétaires du Bourg. Il est cependant regrettable que le deuxième feuillet soit perdu; il manque ainsi tous les propriétaires de la lettre D à la lettre H y compris.
- Dans la *Maxe de Martigny-Bourg* de 1833<sup>37</sup>, une liste alphabétique de propriétaires est dressée.
- En 1839, la *Taxe sur les nouvelles bâtisses et réparations des bâtiments pour les revenus aux frais de la pompe*<sup>38</sup>, établie le 16 février 1839, donne un aperçu des dégâts occasionnés par la débâcle de 1818. Ce document fournit une liste de propriétaires classés selon l'emplacement de leurs bâtiments. Cependant, lorsque les bâtiments sont cités comme neufs, il est souvent difficile de savoir s'ils ont été détruits en 1818 ou s'ils sont apparus seulement après cette date.

---

<sup>33</sup> AcMb, D1.

<sup>34</sup> AcMb, E1. Annexe 1.

<sup>35</sup> AcMb, D2. Annexe 2.

<sup>36</sup> AcMb, D3. Annexe 3.

<sup>37</sup> AcMb, D6. Annexe 4.

<sup>38</sup> AcMb, D6. Annexe 5.



- La *Taxe des bâtiments de la Commune de Martigny-Bourg*<sup>39</sup> de 1850-51, est constituée d'une liste de propriétaires classés alphabétiquement. Dans celle-ci se retrouvent pratiquement tous les bâtiments répertoriés dans le cadastre de 1854-55. C'est pourquoi, la mention de cette taxe n'intervient que pour les bâtiments qui n'y figurent pas.

A partir des propriétaires cités dans ces documents, j'ai tenté d'établir un lien entre ces bâtiments et ceux présents dans le cadastre de 1854-55<sup>40</sup>.

A côté des mentions historiques, un bref aperçu des bâtiments est donné. De plus, les caves de chaque maison sont indiquées. Elles pourraient en effet dater de l'origine des bâtiments<sup>41</sup>.

## RUE DU BOURG, RUELLE DU MONT CHEMIN, PLACE DU BOURG, RUE DU CHEMIN DE FER

### N°1 : la Chapelle Saint Michel

Dans un document de 1345, est mentionnée une chapelle dédiée à Saint Michel, située près du pont franchissant la Drance. Puis, une chronique nous apprend que, lors de la débâcle de 1595, l'eau est passée par-dessus le toit de la chapelle<sup>42</sup>. A cette occasion, la chapelle primitive a certainement dû être détruite, car une nouvelle chapelle a été édifiée en 1606 par le maître maçon Nycolas Pynellaz (Fig.6). Une convention passée entre la Communauté et le maître d'œuvre définit les dimensions du bâtiment ainsi que d'autres détails d'importance : adossé au cœur, un clocher est élevé. Il est terminé en pointe à huit faces et surmonté d'une croix. A l'intérieur, un grand arc sépare le cœur du reste de l'édifice, ce qui explique certainement la présence de deux autels. Quant aux murs, ils sont blanchis à l'intérieur et crépis à l'extérieur. Tout ce travail est conclu pour le prix de 150 ducats<sup>43</sup>.

<sup>39</sup> AcMb, D4.

<sup>40</sup> Pour chaque taxe un plan de quartier a été établi.

<sup>41</sup> Dans son relevé architectural du Bourg, Jean-Paul Darbellay classe ces caves comme de la maçonnerie médiévale.

<sup>42</sup> Farquet, p. 240.

<sup>43</sup> AcMb, D1, *Convention entre la Communauté & le Mre masson pour ladification ou bâtissage de la Chappelle du Bourg 1606*. Texte 1.

Le portail d'entrée a été offert par Antoine Pellissier et Michaela Eschelley (Fig.7). Ce don est commémoré par la clé saillant gravée des initiales et des armoiries des donateurs (Fig.8). Malheureusement, aucune information n'a permis de dater ce don.

Déjà dans les années 1640, des restaurations sont effectuées, notamment en ce qui concerne le toit, les fenêtres, ainsi que les cloches<sup>44</sup>. Ce seront du reste toujours les mêmes interventions qui ponctueront les siècles à venir. En 1649, une visite pastorale de l'évêque Adrien IV de Riedmatten marque la reconstruction de son clocher<sup>45</sup>. Jusqu'en 1782, la chapelle possédait une horloge qui a été transférée sur la Maison de Commune<sup>46</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle interviennent certains travaux. Les deux vantaux actuels du portail ont été placés en 1785, comme le prouve l'inscription qui y est gravée. Une année plus tard, le clocher subit une transformation comme le confirme l'inscription en fer forgé qui y est installée (Fig.9)<sup>47</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérieur nécessite quelques restaurations. Le cœur est blanchi et le plafond refait<sup>48</sup>. Mais la débâcle de 1818 endommage sérieusement l'édifice<sup>49</sup>. Après avoir dégagé les portes et les ornements de l'autel des décombres, de nombreuses réparations sont entreprises. Il faut arranger le toit, les fenêtres, les portes, le plancher, le clocher et blanchir tout l'intérieur. Ces travaux sont organisés durant les années 1820-30<sup>50</sup>.

Par la suite, la chapelle ne subit que quelques menus travaux assurant plutôt son entretien que son embellissement. Jamais de grands moyens n'ont été accordés pour cet édifice. Une maigre tentative intervient en 1848 lorsque le Conseil bourgeois décréte la perception d'une somme sur les revenus de la chapelle pour pourvoir à son embellissement<sup>51</sup>.

Actuellement, cette chapelle est devenue une crypte. Toute la partie absidiale est ornée de fresques réalisées par Albert Chavaz (Fig.10).

---

<sup>44</sup> MM, 1670 et 1671

<sup>45</sup> Farquet, p. 240. Le rapport de l'ISOS parle plutôt d'une reconstruction de la nef. Jean-Paul Darbellay, dans son *Inventaire architectural de Martigny-Bourg* date de 1650 une reconstruction totale de l'église. Je n'ai malheureusement trouvé aucun papier confirmant l'une ou l'autre de ces affirmations.

<sup>46</sup> MM, 1688.

<sup>47</sup> Le rapport de l'ISOS affirme qu'à cette date le clocher a été relevé. Je n'ai pas trouvé de document le confirmant.

<sup>48</sup> AcMb, E4. Comptes de la Chapelle St-Michel. 1804-5, 1808-9.

<sup>49</sup> Les bourdillons se rappellent d'une marque indiquant la hauteur qu'atteignaient l'eau et les déchets drainés lors de cette catastrophe. Celle-ci se situait sur la façade principale de la chapelle. Cependant, l'édifice a été repeint il y a quelques années et la marque a certainement été recouverte. Je ne l'ai malheureusement pas retrouvée.

<sup>50</sup> AcMb, D1, D8, E4.

<sup>51</sup> AcMb, G1.1, 26 septembre 1846

Sur la place St-Michel, au-devant de la chapelle, se tenaient les assemblées populaires; on y procédait également aux exécutions judiciaires dès 1518, la dernière ayant eu lieu vers 1840<sup>52</sup>. Aujourd'hui, rien ne reste d'un lieu qui réunissait les foules, tant par son côté spirituel que politique.

### **N° 2 : pressoir et grenier**

Ce bâtiment, dont Jean Joseph et Emmanuel Bondaz ont été les propriétaires, est cité pour la première fois dans la taxe pour la pompe de 1839. Au cours de son histoire, il est possible qu'il ait abrité une poudrerie. En effet, un document de 1783, interdisant d'allumer des feux devant la Chapelle, parle d'un dépôt de poudre aménagé à peu de distance. Il s'agit certainement de ce bâtiment ou de celui qui lui est mitoyen (n°3)<sup>53</sup>. Cette poudrerie existait déjà en 1740, année où elle a été vendue avec tout son mobilier aux syndics du Bourg par le tuteur de Jean-Joseph Joyat<sup>54</sup>.

Malheureusement disparu de nos jours, ce bâtiment ne peut pas être décrit.

### **N° 3 : raccard**

Ce raccard, appartenant à la famille de Joseph Hilaire Arlettaz, est cité dans la taxe sur les bâtiments de 1820-30. En 1839, il apparaît comme un édifice neuf. Il date donc vraisemblablement d'après 1818. En 1862, son propriétaire fait réparer le plancher<sup>55</sup>. Dans la deuxième moitié du siècle, il est divisé en trois raccards distincts.

De nos jours, ce bâtiment n'existe plus. Il est donc difficile d'en faire une description. Seule une carte postale de la Chapelle St-Michel présente encore ce bâtiment. C'était un édifice d'un étage, en pierre et bois recouvert d'ardoises (Fig.11).

### **N°4 et n° 5 : raccards**

Jean Baptiste Darbellay et Jaques Joseph Rouiller possédaient ces raccards. La taxe de 1820-30 constitue la première mention de ces deux bâtiments. Ils apparaissent également dans celle de 1850-51.

De nos jours, il ne reste rien de ces raccards. Seule une photo du début du siècle permet d'en donner une description (Fig.11). Il s'agissait de deux bâtiments en bois recouverts d'ardoises, avec soubassement en pierre. Il semble que le raccard n°4 a renfermé des caves.

---

<sup>52</sup> Farquet, pp. 261-2.

<sup>53</sup> MM 558.

<sup>54</sup> MM 686.

<sup>55</sup> AcMb, D12

## N°6 et n° 7: granges

Ces granges appartiennent à Jaques Joseph Rouiller et Jean Maurice Mathey. La grange n°6 est citée pour la première fois en 1820-30 quant à la n° 7 elle apparaît en 1839. Cette dernière subit des réparations en 1846. Son propriétaire reçoit des chevrons pour des travaux dans ses bâtiments. Il est donc probable que le toit de la grange a subit quelques travaux à cette date<sup>56</sup>.

Ces deux granges n'existent plus. Elles sont remplacées par une magnifique demeure du début du XX<sup>e</sup> siècle qui abritait le *café St-Michel* devenu le bar *le 58*. L'illustration de la Chapelle Saint Michel (Fig.11) permet d'entrevoir des bâtiments de pierre et de bois recouverts d'ardoises. Peut-être contenaient-ils déjà les deux caves enterrées actuelles. Il est également possible que les poutres aux inscriptions illisibles et étoiles à six branches, aient été reprises de ces anciens bâtiments.

## N°8 : grange

Cette grange est déjà présente lors de l'inventaire des bâtiments pour la taxe de 1820-30. Elle appartient à Emmanuel Pict. Son plancher est réparé en 1862<sup>57</sup>. Dans le cadastre de 1887-90, le bâtiment est séparé en deux granges distinctes.

Cette grange également a disparu. Il semble qu'elle était de bois et recouverte d'ardoises (Fig. 11). Comme les autres granges, elle ne contenait qu'un seul niveau.

## N°9 : maison

Cette maison appartenant à Emmanuel Pict est présente dans la liste de 1820-30. En 1857, elle subit quelques réparations<sup>58</sup>.

Il s'agit actuellement d'une maison de deux étages avec un rez-de-chaussée qui se trouve au niveau du sol. Elle contient une cave voûtée enterrée, ainsi qu'une cave à plafond plat se trouvant partiellement dans le sol.

## N°10 : maison

La première mention de cette maison concerne l'obtention de bois pour couvrir le toit de sa maison, par Etienne Guex dit fiofia, en 1845<sup>59</sup>. Est-ce que cela signifie que ce bâtiment date de cette époque? Il est difficile de l'affirmer. Des réparations sont

---

<sup>56</sup> AcMb, D10.

<sup>57</sup> AcMb, D12.

<sup>58</sup> AcMb, D10. Le fils d'Emmanuel, François, reçoit une dalle de bois pour effectuer des réparations dans la maison. Malheureusement, aucune information n'est donnée quant aux travaux accomplis.

<sup>59</sup> AcMb, D10.



effectuées en 1853 suite à un dévalement de bois<sup>60</sup>. Ce genre d'incident est très fréquent dans les bâtiments se situant contre le Mont.

Il s'agit d'un édifice de deux étages avec combles. Il comporte une cave à plafond plat en dessous du niveau du sol.

#### **N°11 : maison**

Le bâtiment de Pierre Maurice Mathey est mentionné en 1820-30. Il subit quelques réparations à la suite de la débâcle de 1818. En 1845, son propriétaire, reçoit un mélèze pour la fabrication d'une chenaux<sup>61</sup>.

Cette maison comporte deux étages qui recouvrent deux caves à plafond plat, se situant au sous-sol. Aujourd'hui, sur la façade sont visibles les bouteroues.

#### **N° 12 : maison-grange**

Cette maison-grange appartient à Louis Darbellay. Elle est citée pour la première fois en 1833. La partie "grange" se situait du côté ouest. En ce qui concerne la partie habitable, il est possible de situer son origine à 1715. En effet, une poutre datée et décorée d'un symbole christique et des initiales NR, se trouvait dans la maison<sup>62</sup>.

De nos jours, ce bâtiment est divisé en deux. La grange a été transformée en maison d'habitation il y a quelques années. En ce qui concerne la maison, il s'agit d'une habitation d'un étage sous combles. Le rez-de-chaussée se trouve à un niveau supérieur, Quant à la cave à plafond plat, elle est située au-dessus du sol.

#### **N°13 : bâtiment**

Emmanuel Bondaz possède ce bâtiment qui apparaît déjà en 1820-30. Il s'agit actuellement d'une maison d'un étage avec comble. Elle possède une cave voûtée ainsi que deux caves à plafond plat, toutes trois au-dessus du sol.

#### **N°14 : bâtiment**

Le bâtiment de François Joseph Roux ne figure dans aucun papier avant la taxe de 1850-51. Ayant disparu aujourd'hui il est impossible d'en faire une description.

---

<sup>60</sup> AcMb, D10.

<sup>61</sup> AcMb, D10.

<sup>62</sup> Darbellay, n° 29. Malheureusement, le propriétaire actuel m'a affirmé que la maison a été refaite il y a quelques années et que la poutre n'a pas été retrouvée.

### **N°15 : maison**

La propriété de cette maison est partagée entre divers particuliers, dont Joseph Elie Aubert. Sa première mention remonte à 1820-30, puis, le bâtiment est à nouveau cité en 1833. Malheureusement disparue, la maison ne peut être décrite, mais devait certainement ressembler aux bâtiments bordant l'actuelle ruelle du Mont Chemin.

### **N°16 et n°17 : granges**

Ces deux granges ne sont mentionnées nulle part avant le cadastre de 1854-5. Actuellement, elles ne constituent qu'une seule propriété. Construite de pierre et de planches, il semble qu'elle n'ait pas subi d'importantes rénovations.

### **N°18 : grange**

Cette grange, appartenant à François Mathey fils de Pierre Maurice, est citée en 1820-30. En 1845, Pierre Maurice reçoit du bois pour construire un grenier dans le coin de cette grange<sup>63</sup>. Celle-ci est faite de maçonnerie et de bois.

### **N°19 : maison**

Cette maison est partagée en copropriété entre les hoirs de Jean Maurice Mathey et Jaques Joseph Rouiller. L'inscription figurant sur l'une des poutres de ce bâtiment date sa construction en 1737<sup>64</sup>. En 1839, elle est citée dans la liste des propriétaires taxés. Cette maison a donc subi des dégâts lors de la débâcle de 1818. D'autres réparations sont entreprises en 1848<sup>65</sup>.

Aujourd'hui, cette maison est divisée dans le sens de la longueur. Ces deux maisons d'habitation sont composées d'un rez-de-chaussée supérieur, d'un étage et de combles. Toutes deux surmontent une cave à plafond plat située en dessous du sol.

### **N°20 : maison**

Séparée de la maison précédente par un étroit passage, cette maison appartenait à François Nicolas Gay. Déjà en 1799, sa présence est prouvée. Puis, aucune autre source n'en parle jusqu'en 1850-51.

---

<sup>63</sup> AcMb, D10.

<sup>64</sup> Darbellay, n°32.

<sup>65</sup> AcMb, D10.

Tout comme la majeure partie des bâtiments de ce côté de la rue du Bourg, la maison comporte un rez-de-chaussée à niveau, deux étages et des combles<sup>66</sup>. Elle renferme deux caves à plafond plat partiellement enterrées.

#### **N°21 : maison**

Une poutre située au premier étage nous apprend que cette maison a été construite en 1617 par Jacob Hugon, notaire et bourgeois du Bourg :

HOC OPUS FIERI FECIT. D IACOBUS HUGON NOT:BURGENBURGI MARTI<sup>CI</sup> ANNO 1617<sup>67</sup>

Au début, cet édifice ne comportait qu'un étage. Le deuxième étage et peut-être les combles datent de 1824 comme l'indique la poutre du deuxième étage<sup>68</sup> où sont gravées les initiales de Jean Joseph Bondaz, propriétaire à cette époque. C'est certainement à ce rehaussement que fait référence la taxe imposée au propriétaire, en 1839. Ce bâtiment recouvre deux caves semi-enterrées, une voûtée et une à plafond plat.

#### **N°22 : maison**

Pour cette maison, il ne m'a pas été possible de remonter plus haut que la taxe de 1850-51. Ce bâtiment est actuellement divisé en deux maisons. Les deux caves à plafond plat se trouvent au sous-sol.

#### **N°23 et n°24 : maisons**

En 1799 déjà, la maison n°23 appartient à la famille Eloi Poujet. Par la suite, elle n'est plus citée jusqu'en 1850-51. Cette date constitue également la première mention de la maison n°24, propriété de Joseph Emmanuel Aubert et Joseph Valloton. A la fin du siècle, le bâtiment Poujet menace ruine. Une expertise est lancée pour assurer la sécurité des passants<sup>69</sup>. Finalement est décidée la destruction de la façade<sup>70</sup>. Actuellement, ces deux maisons n'en forment plus qu'une, abritant une cave à plafond plat partiellement enterrée.

---

<sup>66</sup> La plupart des maisons donnant sur la Rue du Bourg comportent une élévation semblable. Dès à présent je vais donc me contenter de ne décrire que les bâtiments qui diffèrent de ce schéma.

<sup>67</sup> Une deuxième poutre contient une autre inscription : SALUBRIA & ESPERA CURAT. ADVERTA VERO & DANOFA CUITAT SAPIES. La suite de l'inscription est illisible.

<sup>68</sup> Les deux poutres datées sont placées si près de la paroi de la pièce commune qu'il est impossible de les photographier correctement.

<sup>69</sup> AcMb, G1.7, 2 avril 1898.

<sup>70</sup> AcMb, G1.8, juin 1899.

### **N°24 et n° 25 : maisons**

Dans les sources, la maison de Joseph Hilaire Arlettaz (n°25) apparaît en 1820-30, puis en 1850-1. Il s'agit d'une maison tout à fait conforme à la majorité des édifices de cette rue. Par contre aucune cave n'y est signalée.

### **N°26 : maisons**

La maison de Pierre Joseph Tavernier est citée en 1820-30, puis en 1833. De nos jours, elle est constituée de deux habitations, une donnant sur la rue et une sur l'arrière. La partie avant s'aligne sur les autres bâtiments de la rue principale avec sa cave à plafond plat au-dessus du sol, ses deux étages et son rez-de-chaussée. La partie arrière par contre ne contient qu'un étage recouvrant une cave partiellement enterrée, à plafond plat.

### **N°27 : maison**

Cette maison fait son apparition en 1798. En 1839, elle réapparaît comme une maison neuve. Elle a donc dû subir d'importants dégâts lors de la débâcle, ce qui a obligé son propriétaire, Pierre Marie Farquet, à la reconstruire entièrement. Dans le cadastre de 1887-90, elle est partagée en deux maisons, dont les façades donnent sur la rue principale. De nos jours, elle se présente à nouveau sous l'aspect d'un bâtiment unique. Elle comporte une cave à voûte enterrée.

### **N°28 : maison**

Ce bâtiment n'apparaît pas avant 1850-51. Il s'agit d'une maison conforme à toutes celles de la rue principale du Bourg, contenant deux caves à plafond plat partiellement enterrées.

### **N°29, n°30, n°31 : maisons**

Le bâtiment n°29, propriété de Maurice Giroud et de Bernardin Guex, n'est présent dans aucun papier avant mi XIX<sup>e</sup>. En 1852, Maurice Giroud reçoit du bois afin que le maçon Joseph Mérioiz puisse y effectuer des réparations<sup>71</sup>. Trois ans plus tard, il reçoit à nouveau du bois pour de nouveaux travaux<sup>72</sup>.

---

<sup>71</sup> AcMb, D10.

<sup>72</sup> AcMb, D10.



En ce qui concerne la maison de la famille Pierroz (n°30), 1806 marque sa première apparition. Puis, en 1845, du bois est accordé pour qu'un plancher y soit construit<sup>73</sup>.

Quant à la maison n°31 de François Simon et Jean Joseph Valloton, presque toutes les sources la citent : 1799, 1806, 1833 et 1839. Ce bâtiment a certainement subi de nombreuses réparations tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup>.

Actuellement, ces trois maisons ne forment plus qu'un bâtiment, contenant un rez-de-chaussée supérieur et deux étages recouvrant une cave voûtée souterraine.

#### **N°32 : maison**

La maison de Pierre Lucien Guigoz et Marie Joseph Michellod est citée en 1833, puis en 1839. En 1861, Jean Ronchi y construit une porte fermant les lieux d'aisance<sup>74</sup>. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment se trouve au niveau inférieur. Au-dessous sont enterrées deux caves, une voûtée et une à plafond plat.

#### **N°33 - n°39 : granges et raccards**

1799 marque l'apparition de plusieurs de ces bâtiments ruraux (n°34-35-37). Par la suite, le document de 1820-30 en cite à nouveau quelques-uns (n°34-37). La seule information supplémentaire intéressante, est la mention de l'écurie n°35 en 1839. Elle y apparaît comme neuve. Plus tard, elle sera divisée en deux parties, telles que les présente le cadastre de 1887-90.

De nos jours, il est à noter que la grange n°33 a disparu; le bâtiment 35 est devenu une maison d'habitation; les granges 36-37 et 38-39 se sont regroupées. La plupart de ces bâtiments comportent un rez-de-chaussée (à niveau ou inférieur) et un ou, plus rarement, deux étages (n°34).

#### **N°40 : maison**

La maison de Pierre Nicolas Aubert ne figure nulle part avant le cadastre de 1854-5. Elle comporte un rez-de-chaussée supérieur, donnant accès à une cave voûtée se trouvant partiellement hors du sol, un étage et des combles.

#### **N°41 - 44: habitations**

Ces quatre bâtiments constituent des habitations sans pour autant être des maisons. En 1799, les n°41 et 44 existent déjà; toutes deux réapparaissent en 1806. La première des

---

<sup>73</sup> AcMb, D10

<sup>74</sup> AcMb, D13

deux est également citée en 1820-30, puis en 1833. Le bâtiment n°43 figure dans la taxe de 1820-30 et dans celle de 1850-1<sup>75</sup>. En 1853, son propriétaire reçoit du bois pour réparer cette habitation, appelée alors "mazot"<sup>76</sup>. Quant au n°42, il ne figure dans aucun papier avant cette dernière taxe. Cette dernière habitation est la seule à posséder des caves.

#### **N°45 : grange**

La grange de Catherine Berguerand existait déjà en 1799. Les sources en parlent également en 1820-30 puis en 1850-1. Comme toute autre grange, elle est constituée d'un rez-de-chaussée à niveau surmonté d'un étage.

#### **N°46 et n°47 : grange et maison-grange**

La maison de Pierre Duret daterait, selon une plaque murale intérieure, de 1764<sup>77</sup>. Les premières sources écrites la citent en 1799. En 1806 elle se manifeste à nouveau tout comme en 1833, puis en 1839. Cette dernière date implique d'importantes réparations suite au débordement de la Drance. Quant à la grange qui y est englobée (n°46), aucune information ne surgit avant 1850-51. Peut-être n'est-elle devenue une entité propre que très tardivement. Était-elle rattachée à la partie grange du n°47?

La maison repose sur trois caves à plafond plat partiellement enterrées.

#### **N°48 : maison**

Cette maison appartient à la Deuxième Laiterie de Martigny-Bourg et à Jean-Joseph et Catherine Rouiller. Elle figure dans les sources de 1820-30 et de 1850-1. Conforme à l'apparence de toutes les maisons de la rue, elle surmonte une cave voûtée souterraine.

#### **N°49, n°50 et n°51 : pressoir, cave-grenier, grange**

Le pressoir de Catherine Rouiller (n°49) figure déjà en 1820-30. Un fait étrange est que ce bâtiment n'apparaît pas dans la taxe de 1850-51. Par contre, la cave de la Deuxième Laiterie n'est pas mentionnée avant ce document (n°50). Quant à la grange (n°51), elle n'existe pas avant la fin du siècle. Seul le cadastre de 1887-90 en parle comme propriété de Henri Darbellay et de la Deuxième Laiterie. Ce dernier bâtiment n'existe plus de nos jours.

---

<sup>75</sup> De nos jours, les habitations 43 et 44 ne forment plus qu'une seule entité.

<sup>76</sup> AcMb, D10.

<sup>77</sup> Darbellay, n°57.

### **N°52 : maison**

Cette maison appartient à Jean Isidore Arlettaz. Aucune preuve ne la date avant 1850-51. Seul un examen approfondi de la maçonnerie de la cave à plafond plat située en dessous du rez-de-chaussée inférieur permettrait peut-être de remonter dans son histoire.

### **N°53 : maison**

Joseph Marie Ronnet, Wolff de Sion, Wouilloz Emmanuel et Pierre Joseph se partagent la propriété de cette maison. La première mention qui en est faite date de 1799. Dès lors, jusqu'au milieu du siècle suivant, plus aucune information ne surgit. Contrairement à la plupart des maisons de la rue, son rez-de-chaussée se situe à un niveau inférieur à celui du sol. Ceci explique alors la présence d'une cave à plafond plat dans le sol.

### **N°54 : maison**

La maison de Jean Pierre Pillet ne se manifeste qu'en 1850-1, mais des poutres apportent de précieuses informations. L'origine du bâtiment remonterait à 1663 selon une poutre gravée<sup>78</sup>. Le bâtiment comprend une deuxième inscription : IHS MAR (rosace avec fleur) MGD 1685<sup>79</sup>. Cette dernière doit certainement dater le deuxième étage. La maison repose sur cinq caves à plafond plat partiellement dans le sol.

### **N°55 : maison**

La première mention de la maison de Jean Pierre Pillet et Victor Turdel remonte à 1833. Cette maison comporte un rez-de-chaussée inférieur recouvrant trois caves dont deux sont voûtées et une à plafond plat.

### **N°56 : maison**

Elie Pict et Félicité Guex née Pict se partagent cette maison. La première mention de celle-ci remonte à 1798. Ensuite, plus aucun document n'en parle jusqu'en 1850-51. Au-dessous de celle-ci se situe une cave voûtée.<sup>80</sup>

---

<sup>78</sup> L'inscription est la suivante : HOGOD H ♥♥ (surmontés d'une croix), 1663

<sup>79</sup> Darbellay, n°60.

<sup>80</sup> Il faut noter que cette maison contient une armoire datée du millésime 1613. S'y trouve-t-elle depuis son origine? Impossible de le savoir.

### **N°57 : maison**

Aucun document ne cite la maison de Patience Cretton, femme de Jean Joseph, et Ambroise Roux avant 1839. Cette source révèle des réparations effectuées suite à la débâcle de la Drance.

### **N°58 et n° 59 : maisons**

Vraisemblablement, la maison de Catherine Berguerand (n°58) a été construite en 1637. Les travaux ont été commandités par Anthoine Saltheri, procureur du Bourg de 1632 à 1633. En effet, une poutre du premier étage contient cette inscription :

ANTHONIUS.SALTHERI BURGEN MARTIS HOC OPUS FIERI FECIT IHS ANNO 1637<sup>81</sup>

Les archives ne permettent pas de remonter au-delà de 1799. Cette maison apparaît également dans les documents de 1820-30, 1833, 1839. Cette dernière date indique que le bâtiment a souffert du débordement de la Drance.

De nos jours, cette maison fait corps avec celle qui lui est mitoyenne. La maison de Jean Marie Wouilloz (n°59), quant à elle, apparaît en 1798 puis en 1820-30. Etrangement, elle n'est pas citée dans la taxe de 1850-51. Ces deux maisons comportent une cave voûtée en dessus du sol.

### **N°60 : grange**

Cette grange, appartenant à Joseph Samuel Gross, n'intervient pas avant 1850-51. Dans le cadastre de 1887-90, elle est partagée en deux granges qui, de nos jours, ont été transformées en maisons renfermant chacune une cave voûtée en dessous du sol.

### **N°61 : maison**

La maison de Bernard Antoine Mugnier est citée pour la première fois en 1833. Elle réapparaît en 1850-51. Quatre caves à plafond plat souterraines sont recouvertes d'un rez-de-chaussée à niveau et de trois étages.

### **N°62 et 63 : hôtel du Lion d'or et maison**

Ces deux maisons sont traitées ensemble puisque dans le cadastre de 1887-90, elles ne forment plus qu'une seule habitation, bien que de nos jours elles soient à nouveau

---

<sup>81</sup> Une autre inscription plus difficile à déchiffrer s'y trouve également. Dans son relevé architectural, Jean Paul Darbellay cite encore deux autres inscriptions que je n'ai pas trouvées.

distinctes l'une de l'autre. Il est possible de dater l'origine de la maison de Auguste Auget et Joseph Elie Moret (n°62), grâce à une inscription se trouvant sur une poutre<sup>82</sup> :

HOC OPUS FF MAURITIUS JOSEPHUS GROZ NOT IHS SUS BM M. CHRISTINA JOYAT 1747

Concernant les documents d'archives, les deux maisons sont citées en 1799. Par contre, les apparitions suivantes n'interviennent pas aux même moments. Dès 1820, la maison 62 intervient dans toutes les taxes. Son propriétaire, Elie Moret doit, en 1861, faire réparer ses escaliers par Jean Ronchi<sup>83</sup>. De plus, cette maison contient un fourneau en pierre daté de 1879. En 1806 uniquement se manifeste la maison de Joseph Girard (n°63). Il ne m'a étrangement pas été possible de la localiser en 1850-51. En 1864, cette maison subit des réparations<sup>84</sup>.

Ces deux édifices renferment des caves. Trois caves voûtées se situent sous la maison 62. Quant à la maison 63, elle en contient deux à plafond plat, l'une est dans le sol, l'autre au-dessus.

#### **N°64 : maison**

Cette maison a été construite en 1634, sous l'impulsion de Claude Piamont, comme l'indique l'inscription gravée sur une poutre du premier étage :

(.....)CLAUDIUS PIAMONT CIVIS SEDNEN<sup>85</sup>  
BURGENSISQUE BURGI MARTIGNIACI ANNO 1634 IHS

Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette maison appartient à Germain Guex et Marie Joseph Querlaz. En 1818, elle subit des dommages qui nécessitent des réparations qui sont citées dans la taxe de 1839. Deux caves voûtées se situent sous le sol.

#### **N°65 : maison**

Cette maison, propriété de Joseph Elie Pict et de Louis Semblanet, apparaît déjà en 1787 lors d'une reconnaissance pour les barrières<sup>86</sup>. Elle est citée ensuite en 1799<sup>87</sup>, en 1820-30<sup>88</sup> et 1850-51. En 1869, son propriétaire Joseph Elie Pict reçoit du bois pour y effectuer des réparations<sup>89</sup>. Aucune cave intéressante n'y est répertoriée.

---

<sup>82</sup> Darbellay, n°70.

<sup>83</sup> AcMb, D13.

<sup>84</sup> AcMb, G1.5., 31 janvier 1864. A cette date, le bâtiment appartient à Olivier Michellod.

<sup>85</sup> Le début de cette inscription est partiellement effacé sur le bas de la poutre. Il est donc difficile d'imaginer ce qui s'y trouve.

<sup>86</sup> Cette reconnaissance parle de la maison et du raccard de Claude Echelley qui passent à Louise et Jeanne Semblanet.

<sup>87</sup> A cette date, sont citées les possessions des Seurs Semblanettes.

<sup>88</sup> La maison apparaît sous le nom de Basately Joseph qui possède la moitié des bâtiments Semblanet.

<sup>89</sup> AcMb, D12.



## N°66 : maison

Vraisemblablement, cette maison contenait un fourneau daté de 1684<sup>90</sup>. Peut-être que le bâtiment tire ses origines de cette période. Il n'est pas possible de l'affirmer. Certaine, par contre, est l'apparition de cette maison dans les documents de 1798, 1820-30 puis de 1850-51. En 1857, Joseph Wouilloz, le propriétaire, reçoit une pièce de bois pour réparer sa maison. Ce bâtiment recouvre deux caves voûtées.

## N°67 : Maison de Commune

L'ancienne maison de commune, plus communément appelée Maison de l'Horloge a été édifiée en 1645 par François Vollux<sup>91</sup>. Cette date est gravée à l'intérieur, sur une poutre du premier étage (Fig.12). A l'origine, cet édifice était un couvent d'Ursulines<sup>92</sup>. En 1685, le procureur de l'ordre à Brigue, Jaques d'Aymo, le vend à la bourgeoisie de Martigny<sup>93</sup>. Le bâtiment devient alors la maison communale. Au cours de son histoire, l'édifice a également abrité une prison ainsi que l'école des garçons puis celle des filles dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Au XX<sup>e</sup> siècle, il a accueilli des militaires, qui ont abandonné l'endroit vu le manque de commodités sanitaires. De nos jours, il héberge des groupes cherchant à loger pour une somme modique.

Malgré quelques rénovations (le toit et les fenêtres en 1723-4<sup>94</sup>), la maison est dans un état de caducité au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est alors remise en état lors de la demande de séparation Combe-Ravoire<sup>95</sup>.

Après la séparation des différentes communes, la maison de Commune appartenant à l'ancienne Bourgeoisie de Martigny, est vendue à la bourgeoisie de Martigny-Bourg, le 8 décembre 1843,

avec les places, dépendances, appartenances joutant la maison et place de Dame Girard au levant, la maison de l'Aveugle Abbet (Sébastien) en partie au couchant, le ban dit du Bourg au midi et le chemin au nord.<sup>96</sup>

L'année suivante, un appartement est vendu à la société de la Première laiterie. Le document attestant la transaction décrit une partie de l'édifice. Il s'agit du quart de la maison consistant en "la chambre et la cuisine au couchant du premier étage, la grande

<sup>90</sup> Cette information a été récoltée par Jean-Paul Darbellay, n°78. Malheureusement il n'a pas pu vérifier les dires de l'actuel propriétaire.

<sup>91</sup> MM 677

<sup>92</sup> Nulle part n'est attesté le fait qu'elles y aient séjourné.

<sup>93</sup> MM 677

<sup>94</sup> MM 1684

<sup>95</sup> AcMb, D1, *Livre des assemblées du Quart du Bourg*, 7 octobre 1827.

<sup>96</sup> AcMb, D6, Acte du 8 décembre 1843.

cave aussi au couchant immédiatement dessous la susdite cuisine, la moitié de la place derrière dite maison"<sup>97</sup>.

Par la suite, quelques réparations y sont effectuées, telles que le toit en 1848<sup>98</sup> ou le premier étage en 1862 lors de l'établissement de l'école primaire des garçons<sup>99</sup>. En 1879, ordre est donné de daller et de blanchir le corridor ainsi que la partie arrière de celui-ci afin d'y établir une salle de police<sup>100</sup>. Enfin, à la fin du siècle, en 1893, il est décidé de réparer sa façade<sup>101</sup>.

Il s'agit d'une maison de deux étages avec combles (Fig.13). Le rez-de-chaussée est surélevé grâce au perron qui précède l'entrée. Ce socle est constitué de six travées d'arcades supportées par des colonnes de marbre de St-Triphon. Sous ces arcades se situent quatre boutiques qui étaient louées à des particuliers (Fig.14). De nos jours, ces pièces carrées sont vides ou servent de réduits. Depuis, 1782, sur la façade au premier étage, une horloge donne l'heure aux bourdillons<sup>102</sup>. Quant aux angles de la façade, ils reproduisent un chaînage d'angle autrefois en trompe l'œil (Fig.107), saillant de nos jours.

Le bâtiment s'ouvre sur un couloir voûté sur croisées d'ogives (Fig.15). A l'arrière de l'espace occupé par les boutiques, se trouvent de chaque côté du corridor deux caves voûtées partiellement enterrées. Au fond du couloir s'élève une colonne de marbre (Fig.16), que l'on retrouve à tous les étages et d'où partent les croisées du plafond<sup>103</sup>. Un escalier voûté sur croisée d'ogive mène dans les étages (Fig.17). La plupart des clés de voûte sont façonnées en forme de fleurs diverses (Fig.18 et Fig.19) et de têtes de femmes (Fig.20)<sup>104</sup>.

### N°68 et n°69 : maisons

Ces deux bâtiments n'en forment plus qu'un de nos jours. Une poutre date la maison n°68 en 1645<sup>105</sup>. Dans les archives, elle n'apparaît pas avant 1799. Plus tard, elle est citée par rapport à la maison de Commune : en 1843, lors de la vente du bâtiment à la

<sup>97</sup> AcMb, D6, Acte du 19 novembre 1844.

<sup>98</sup> AcMb, D10.

<sup>99</sup> AcMb, G1.5, 18 octobre 1862.

<sup>100</sup> AcMb, G1.6, 30 août 1879.

<sup>101</sup> AcMb, G1.7, 9 janvier 1892.

<sup>102</sup> MM 1688. Avant, cette horloge se trouvait sur la Chapelle St-Michel.

<sup>103</sup> Cette colonne a une fonction d'élément porteur puisque l'on retrouve dans les combles un mur qui se situe exactement au-dessus de ces colonnes (Fig.49). Celui-ci soutient la poutre faîtière du bâtiment.

<sup>104</sup> Les clés de voûte représentant une tête de femme sont au nombre de quatre et se situent devant l'entrée qui mène aux combles.

<sup>105</sup> Cette information a été transmise par le propriétaire de la maison questionné par Jean-Paul Darbellay, n°86.

bourgeoisie de Martigny-Bourg<sup>106</sup>, et en 1844, lors de l'acquisition d'un appartement par la Première laiterie du Bourg<sup>107</sup>. Le cadastre de 1854-5 constitue la prochaine mention de ces deux maisons. Le bâtiment actuel contient une cave voûtée et une à plafond plat en dessous du sol.

#### **N°70 : maison**

La maison de Louis Darbellay date de 1671 comme le confirme une poutre<sup>108</sup> :

1671 IHS ENTOLIS TES FAIC DIEU DE REGARDE

Cependant, dans les différentes taxes, il n'a pas été possible de la repérer avant 1850-51. Ce bâtiment renferme un corridor à voûte menant aux deux caves voûtées enterrées.

#### **N°71 : maison**

Cette maison, appartenant à Auguste Auget et Joseph Edouard Sarrasin, se retrouve dans un premier temps dans la reconnaissance pour les barrières de 1787. Puis, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, elle est citée dans toutes les taxes sur les bâtiments retrouvées : 1806, 1820-30, 1833, 1839, 1850-51. Sa mention dans la taxe de 1839 informe des réparations qu'elle a subies suite à 1818. Cette maison de trois étages renferme une cave voûtée en dessous du sol.

#### **N°72 : maisons**

La maison de Fidèle Arlettaz et de sa femme Prudente, n'apparaît pas avant la taxe de 1850-51. Ce bâtiment s'élève sur trois étages et recouvre une cave voûtée en dessous du sol et une à plafond plat partiellement enterrée.

#### **N° 73 : maison**

Le nom de Charles Nicolas Guex, propriétaire de ce bâtiment, est mentionné en 1799. Par la suite, il ne réapparaît pas avant 1850-51. En 1851, une expertise est mise sur pied pour voir si cette maison menace ruine<sup>109</sup>. Aucun résultat quant à cette entreprise ne figure dans les assemblées. Il est donc bien possible qu'aucune décision n'ait été prise, ce qui indique peut-être que l'état de la maison n'était pas si désespéré. Deux caves voûtées sont recouvertes d'un rez-de-chaussée supérieur et de trois étages.

---

<sup>106</sup> AcMb, D6.

<sup>107</sup> AcMb, D6.

<sup>108</sup> Darbellay, n°85. La première partie de l'inscription n'est pas déchiffrable.

<sup>109</sup> AcMb, G1.2, 26 avril 1851. Cette mention cite Charles Amand Guex qui est en fait le fils de Charles Nicolas Guex. Il est donc possible que la maison ait appartenu aux deux hommes et que le cadastre de 1854-5 n'ait mentionné que le nom de Charles Nicolas.

### **N°74 - n°83 : granges**

La plupart de ces granges n'apparaissent pas avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule exception, la grange n°81 qui figure déjà dans les documents de 1799, 1806 et 1820-30. Quant à la grange 76, elle apparaît en 1839, ce qui implique qu'elle a subi des réparations suite à la débâcle. Les granges 74, 75, 77, 79 ne datent que de la deuxième moitié du siècle, puisqu'elles ne surgissent que dans le cadastre de 1887-90. De nos jours, certaines ont été transformées en maisons d'habitation (n°74, 75, 79, 80).

### **N°84 - 96 : maisons et granges**

Pratiquement toutes les maisons (n°84, 86, 88, 89) de cette partie possèdent une grange qui leur est accolée. Aucun de ces bâtiments n'apparaît avant la taxe de 1850-51, exception faite de la maison n°89. En effet, cette dernière figure déjà en 1833 puis en 1839. La date de 1819 gravée sur le linteau d'une de ses fenêtres rappelle les réparations entreprises suite à la débâcle.

Il est de plus possible de dater l'édifice 86 en 1759, grâce à une poutre située au premier étage<sup>110</sup>.

De nos jours, les granges 91, 92 et 93 ont disparu et les maisons 86-88 et 89-94 ont fusionné. Le rez-de-chaussée de ces maisons est soit situé au niveau du sol (n° 86, 88) soit surélevé (n° 89, 94). Les bâtiments comportent trois étages surmontés de combles. De plus chaque maison renferme des caves voûtées situées en dessous du sol.

### **N°97 : maison**

Cette maison apparaît déjà dans la taxe de 1820-30. Nous la retrouvons ensuite en 1833. Il s'agit d'une maison de trois étages sur un rez-de-chaussée à niveau mais ne comportant pas de cave.

### **N°98 : maison**

Il est possible de dater cette maison. Elle a été bâtie en 1626 pour Jean et Guillaume Terraz, comme le confirme une inscription située sur une poutre du premier étage :

HOC OPUS FIERI FECERUNT JOANNES TERRAZ BURGENSIS BURGII  
MARTIG<sup>CIE</sup> ET GUILLIELMUS TERRAZ NOT ET CURIALIS EIUS FILIUS 1626<sup>111</sup>

<sup>110</sup> Cette date est accompagnée de deux inscriptions : MIM 1759 MPDC. Ces initiales représentent sûrement les propriétaires originaux de la maison. Il ne m'a pas été possible de découvrir qui ils étaient. Le propriétaire de 1854-5, Antoine Simonettaz, constitue la seule source d'information relative à cette maison.

<sup>111</sup> Deux autres poutres comportent également des inscriptions: VIA DIFICAI DEOMUMS IN INIUSTICIA ET CONACULA SLIANONINIUDICIO HFR 32C -- VIAE QUI IUSRIFICATIS IMPIUM PRO MUNERIBUS ISAIE V.

Dans les documents, nous la retrouvons déjà en 1799, puis en 1820-30. Son apparition dans la taxe de 1839 indique qu'elle a subi d'importants dégâts puisque qu'elle apparaît comme une bâtisse neuve que possède Maurice Joseph Lugon.

Actuellement, l'accès se fait par un escalier qui mène dans une cour à l'arrière de la maison. De là nous pénétrons dans le rez-de-chaussée qui se trouve à niveau. Au-dessus se situent deux étages surmontés de combles. La situation surélevée de la partie habitable permet l'installation de deux caves à plafond plat au-dessus du sol.

#### **N°99 - n°100 : grange-écurie et maison**

Ces bâtiments appartenant à Jaques Delaquis sont déjà présents en 1799. La maison se manifeste à nouveau en 1833 puis en 1839. A cette dernière date, elle se présente comme une maison neuve. Sur la façade, une inscription confirme les travaux qu'elle a dû subir suite à la débâcle. Une reconstruction a été nécessaire, dont les travaux ont duré jusqu'en 1835, date figurant sur cette inscription<sup>112</sup>. La maison s'élève sur deux étages avec combles recouvrant deux caves voûtées souterraines.

#### **N°101 : maison**

Aucun document ne prouve la présence de cette maison avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1899, Emile Gay y ouvre un débit de vin et de bière<sup>113</sup>. Physiquement, elle ressemble à toutes les autres maisons de la rue. Une cave voûtée se trouve dans le sol.

#### **N°102 et 103 : maison et grange-écurie**

Ces deux bâtiments appartenant à Maurice Joseph Lugon se retrouvent dans les mêmes documents. Tous deux apparaissent en 1799. En 1818, ils subissent des dommages lors de la débâcle. Puis, nous les retrouvons dans la taxe de 1820-30. La maison a énormément souffert suite au débordement puisqu'elle a nécessité une reconstruction complète, ce qui n'est pas le cas de la grange.

Située en retrait de la rue, la maison n'a pas exigé une élévation semblable aux maisons déjà étudiées. Cette dernière ne comprend qu'un étage avec combles. Il faut ajouter que la grange est actuellement devenue une maison.

---

<sup>112</sup> Un détail concernant cette inscription me chicane. En effet, elle comporte les initiales JO et HP, séparées par une croix de malte. Il ne m'a pas été possible de les attribuer au propriétaire de 1854-5. Cette plaque provient-elle d'un autre édifice, ou les bâtiments appartenant à Joseph ou Jaques Delaquis cités dans les différents documents se situent ailleurs? Il me paraît étrange qu'une famille change de lieu d'habitation.

<sup>113</sup> AcMb, G1.8, 3 février 1899.



### **N°104, 105, 106 : maison et grange, grange-écurie**

Ces bâtiments appartenait à Jaques Guex-Crosier. La maison date déjà de 1799. La grange-écurie apparaît comme neuve en 1839. Etrange est le fait qu'aucun de ces bâtiments n'ait pu être repéré en 1850-51, alors que la majorité du Bourg s'y retrouve. En 1855, l'un de ces bâtiments subit des réparations pour lesquelles le propriétaire reçoit du bois<sup>114</sup>. La grange-écurie (106) est partagée en deux ruraux dans la deuxième moitié du siècle. La maison, conforme au critère d'apparence de la rue, renferme trois caves voûtées en dessous du sol

### **N°107 et n° 110 : maison et grange**

La maison et la grange de Joseph Antoine Guex-Crosier figurent dans le document de 1799. En 1818, l'habitation subit d'importants dégâts tout comme les bâtiments des alentours. Il est reconstruit dans les années qui suivent. Ces bâtiments n'interviennent pas dans la taxe sur les bâtiments de 1850-51.

Au rez-de-chaussée de la maison, un passage ouvert, délimité par des arcs, permet d'accéder à une cour intérieure où se situe l'accès à la grange. Dans ce passage se situe l'entrée donnant accès à la maison, ainsi que celle menant à la cave voûtée située sous la maison.

### **N°108 et n° 109: maison et bâtiment**

Ces deux constructions appartiennent à Jaques Piotaz et Julienne Valet, les enfants de Jean Jaques Piotaz. 1799 constituent la première date d'apparition de ces bâtiments. Ils figurent ensuite dans la taxe de 1806 ainsi que dans celle de 1820-30.

Sous cette maison également, un passage donne accès à un escalier aboutissant à un chemin longeant le mont . Au-dessous du bâtiment se situent trois caves voûtées. De nos jours, la maison a été rehaussée d'un étage et l'une des portes situées sur la façade a été bouchée (Fig.21 et Fig.22).

### **N°111 : maison**

Déjà en 1799, Jaques Aubert était propriétaire de cette maison qu'il a léguée à ses héritiers. Malheureusement, malgré les formules de protection qu'il contient<sup>115</sup>, le

---

<sup>114</sup> AcMb, D10. Dans ce cas, les travaux sont effectués au nom de Guy Jaques, sergent. Il arrive parfois que les noms Guex ou Guex-Crosier soient déformés et qu'ils deviennent Guy.

<sup>115</sup> Une poutre intérieure contient une inscription de protection : JESUS MARIE JOSEPH D'ONNEZ LA PAIX DANS SET MAISSONS (rosace) & PRESERVE LE DU FEUX ET DE DO.

bâtiment subit de gros dégâts en 1818, puisqu'il devra être rebâti avant 1839. La taxe de 1820-30 le cite également.

Dans cette maison, le rez-de-chaussée se situe à un niveau inférieur. Il supporte les trois étages et les combles. Les caves se situent au-dessus du sol, certainement au niveau du rez-de-chaussée.

### **N°112 : écurie-grange**

Cette grange, qui appartenait à Amand Clivaz, n'intervient pas avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle n'existe plus actuellement, mais une carte postale du début siècle permet de s'en faire une idée (Fig.21). Il s'agissait d'une construction de pierres, recouverte d'ardoises. Elle se situait légèrement en retrait par rapport à l'alignement des habitations de la place. Elle devait vraisemblablement contenir un rez-de-chaussée à ouverture arquée, surmonté d'un étage et de combles. Cette écurie fermait la place, et ne laissait qu'un accès étroit à l'actuelle Rue du Chemin de Fer.

### **N°113, n°114 et n°115 : maisons**

Ces trois bâtiments constituent les seules maisons se trouvant dans l'ancienne "rue de la chive", surnommée ainsi en raison des nombreuses écuries qui s'y trouvaient<sup>116</sup>. La maison n°113 peut être datée de l'année 1660 grâce à une plaque qui se trouvait sur un four à pain<sup>117</sup> qui sert vraisemblablement de fondations au bâtiment<sup>118</sup>. Les sources n'en parlent pas avant 1820-30. En 1833 la maison est à nouveau citée, tout comme les maisons n°114 et 115. En 1839, les trois bâtiments sont mentionnés comme réparés suite à l'inondation de 1818. La maison de Jean-Maurice Guex-Crosier (n°114) subit également des réparations en 1856<sup>119</sup>.

Les trois bâtiments contiennent un rez-de-chaussée surélevé et deux étages. Seul l'édifice 115 est surmonté de combles. Chacun contient des caves enterrées (n°114 et 115) ou partiellement (n°113).

### **N°116 à n°128 : granges, raccards et hangars**

Mis à part la grange 118 que l'on peut dater de 1774 grâce à une poutre située dans la cave<sup>120</sup>, aucun élément ne permet de donner l'origine de ces ruraux. Une information

<sup>116</sup> Renseignement collecté au cours de mes nombreux entretiens avec les anciens du Bourg.

<sup>117</sup> Cette plaque a été déplacée. Elle est actuellement encastrée dans l'un des murs de la maison.

<sup>118</sup> En effet, les propriétaires actuels m'ont raconté qu'au moment où ils ont rénové la maison, ils désiraient démonter ce four. Cependant ceci fut impossible, car s'ils enlevaient le four, toute la maison s'effondrait.

<sup>119</sup> AcMb, D10. Dans ce cas, les travaux seraient effectués au nom de Guy Jean Maurice. Cf. note 114.

<sup>120</sup> Darbellay, n°110

intéressante concerne la grange n°116. Elle aurait appartenu à l'Evêque et aurait servi de dépôt de sel<sup>121</sup>. Les différents documents citent ces bâtiments d'une façon lacunaire. Dans le relevé de 1799 apparaissent les ruraux n°116, 127, 121 et 128, ces deux derniers se retrouvant en 1806. La taxe de 1820-30 parle des bâtiments 116, 119, 121 et 127. Suite à la débâcle, le hangar n°128 a été réparée, la grange n°116 reconstruite. La grange n°126 date d'après 1818. Quant à la grange 117 seul le cadastre de 1887-90 en fait mention.

### **N°129 : hôtel des trois Couronnes**

Ce bâtiment a une longue histoire (Fig.23). Construit en 1607 comme l'indique une plaque située sur la tourelle d'escalier (Fig.24)<sup>122</sup>, il a abrité le siège du vidomnat. Son aspect actuel date du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, dans une lettre datée du 17 mars 1729, l'évêque exige que des travaux soit effectués dans sa maison<sup>123</sup>. La date de 1731, accompagnée des armoiries de l'évêque François-Joseph Supersaxo<sup>124</sup> sculptées au-dessus de la porte d'entrée de la tour (Fig.25), témoigne actuellement encore de ces travaux. Une question se pose : pourquoi l'appellation de "Trois Couronnes"? La seule explication possible serait qu'un Stockalper ait rempli la charge de vidomne. En effet, seules les armoiries de cette famille contiennent trois couronnes, qui représentent leurs trois titres de baron, ~~compte~~ et marquis.

En 1799, la maison de l'évêque est citée. Après la débâcle, elle subit quelques travaux de réparation. En 1839, ce bâtiment n'apparaît plus sous le nom de l'évêque, mais sous celui de son nouveau propriétaire : Armand Clivaz. En 1861, les escaliers nécessitent une réparation qui est effectuée par Jean Ronchi<sup>125</sup>. La même année, la place qui l'entoure est embellie : elle est nivelée et pavée, un trottoir est construit au levant et au milieu de la place. De plus, le canal qui la traverse est reconstruit<sup>126</sup>. Dans le cadastre de 1887-90, l'hôtel s'est détaché de sa partie septentrionale, qui constitue alors une maison à part.

L'emplacement choisi par les vidomnes est pleinement réfléchi. En effet, ce bâtiment est le premier à recevoir les rayons du soleil le matin. Le soir par contre, il constitue le dernier endroit ensoleillé du Bourg.

---

<sup>121</sup> Darbellay, n°109.

<sup>122</sup> Actuellement, seul l'escalier menant du deuxième étage aux anciennes combles, subsistent. Aux niveaux inférieurs, les escaliers ont été supprimés au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>123</sup> MM 437. Texte 2

<sup>124</sup> Les armoiries sont frappées de trois initiales faisant référence à la devise des Supersaxo : Was Will Gott

<sup>125</sup> AcMb, D13.

<sup>126</sup> AcMb, D11.

Sur la façade, une fresque dévoile le nom de l'hôtel. Au coin occidental, une tourelle d'escalier domine la place. Conforme à l'élévation générale de la Rue du Bourg, l'hôtel comprenait cinq caves voûtées en dessous du sol, dont trois font partie de l'actuel *Trois Couronnes*.

#### **N°130 et 131 : pressoir et maison**

Ces deux bâtiments ne figurent dans aucun document avant la deuxième moitié du siècle. Le cadastre de 1854-5 ne mentionne que la maison qui est agrandie en 1890<sup>127</sup>. Il s'agit d'un bâtiment de trois étages sur rez-de-chaussée avec combles. Il recouvre trois caves voûtées. Le cadran solaire qui figure actuellement sur sa façade est plus tardif. La façade occidentale comprenait originellement trois rangées de trois fenêtres; aujourd'hui cependant, la ligne centrale de fenêtres a été condamnée (Fig.26 et Fig.27). Le pressoir, lui, n'apparaît que lors du deuxième relevé cadastral.

#### **N°132 : grange**

La grange de Jean-Claude Goumand est citée en 1839 comme une grange neuve. Durant la deuxième moitié du siècle, cette grange est transformée en une maison<sup>128</sup> de deux étages contenant trois caves à plafond plat sous le sol, qui datent peut-être du temps où le bâtiment n'était qu'une grange.

#### **N°133 : grange**

Joseph Antoine Guex-Crosier est le propriétaire de cette grange qui figure déjà dans la taxe de 1799. Lors de la débâcle, elle subit de sérieux dommages qui nécessitent une reconstruction du bâtiment. Cette grange renferme une cave voûtée dans son sous-sol.

#### **N°134 : maison**

Jean-Claude Goumand possède cette maison qui intervient dans les taxes de 1833 et de 1839. Ce dernier document affirme que la maison est neuve. Conforme aux critères de la rue principale, elle renferme deux caves voûtées partiellement enterrées.

---

<sup>127</sup> Je n'ai pas retrouvé de document prouvant cette date. Je m'appuie simplement sur le fait que les cent ans de la maison ont été célébrés en 1990.

<sup>128</sup> Je n'ai malheureusement pas trouvé de preuve autre que le cadastre de 1887-90 confirmant cette transformation d'affectation.

### **N°135 : maison**

L'angle sud-ouest de cette maison, présente la date 1718 en fer forgé. Ce bâtiment tire donc son origine du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. 1799 représente la première datation sûre de cette maison appartenant à Joseph-Antoine Guex-Crosier. En 1818, cet édifice est endommagé. Des réparations sont nécessaires comme pour la plupart des bâtiments qui bordent la place. Deux caves sont contenues à l'intérieur de cette maison : une à plafond plat partiellement dans le sol et une voûtée souterraine.

### **N°136, 137 et 138 : maisons**

Les maisons n°136<sup>129</sup> et 138, propriétés de Jaques Cretton et Nicolas Contard, sont citées comme neuves en 1839. En 1861, Contard engage le maçon Jean Ronchi pour percer les murs des lieux d'aisance de son bâtiment et de celui de la Grenette<sup>130</sup>. La maison de Florentin Hugon (n°137) n'apparaît pas dans les documents avant 1850-1. Ces maisons s'élèvent sur trois étages. Seule la maison n°138 comporte des combles. Toutes trois contiennent plusieurs caves en dessous du sol.

### **N°139 : la Grenette**

L'année 1841 est marquée par le projet d'édification d'un nouveau bâtiment : une halle à blé, la Grenette (Fig.28 et Fig.29). Par la suite, cet édifice servira également de salle scolaire et de bureau d'hypothèques et contiendra un appartement. Il deviendra finalement la maison de commune à la place du bâtiment de l'horloge (n°68).

L'emplacement choisi se situe à quelques pas de la place principale. La Commune réclame le concours du Conseil d'Etat pour obtenir l'expropriation des terrains désirés<sup>131</sup>. Trois principaux propriétaires sont touchés : Mme Girard, Catherine et Marie Pict et le Conseiller Joseph Mérioiz qui possèdent tous trois un jardin et un terrain occupé par des bans et des murs<sup>132</sup>. Afin de vivre en bonne harmonie avec les voisins, le Conseil de la Bourgeoisie passe des conventions au sujet du droit de mitoyenneté des murs avec les propriétaires des maisons contiguës : en 1841, avec M. Nicolas Contard qui se trouve au levant<sup>133</sup>, en 1843, avec Jaques Antonin, voisin au couchant<sup>134</sup>.

---

<sup>129</sup> Sur les angles de la façade orientale figure la date 82 en fer forgé. Il n'est malheureusement pas possible de savoir à quel siècle cette date fait référence. Elle n'apparaît pas sur les photographies du début du siècle.

<sup>130</sup> AcMb, D13.

<sup>131</sup> AcMb, D6. "Lettre du 17 juillet 1841 du Département de l'Intérieur au Président de la Commune de Martigny Bourg".

<sup>132</sup> AcMb, D6. "Etablissement de la taxe de la place et des terrains que le Conseil veut acquérir (3 août 1841)"

<sup>133</sup> AcMb, G1.1, 18 septembre 1841 : la Commune abandonne son droit de mitoyenneté du mur occidental de la maison Contard.

<sup>134</sup> AcMb, D6.



La même année, le conseil communal conclut un contrat avec le maître-maçon désigné pour la bâtisse de la Grenette : Joseph Mério<sup>135</sup>. Il doit construire les quatre murs, dont un mitoyen<sup>136</sup>, et les escaliers. Il est également responsable de la fourniture de tous les matériaux nécessaires à la construction. La Commune, quant à elle, se charge des pierres de taille nécessaires pour l'élaboration des colonnes de la halle, des fenêtres, des portes, des cordons et des escaliers<sup>137</sup>, ainsi que des ardoises pour le toit. Tout ce travail est conclu pour 9 francs suisses la toise carrée et 16 francs de rabais sur la totalité.

En 1846, les travaux ne sont toujours pas terminés, et la Commune doit lever un emprunt pour l'achèvement de la bâtisse<sup>138</sup>.

Ce n'est qu'en 1858 qu'est décidée la couleur à donner à la façade de ce bâtiment. Le travail est adjugé à Baptiste Demarchi, gypseur domicilié à Martigny-Bourg. Les deux faces doivent être passées

en couleur vert d'eau ou vert de Vérone, en imitant pour les fenêtres la pierre granitique avec ses ombres, ainsi que les contours formant les arcades et les cordons du bâtiment; les faces en dessous de la voûte seront de la même couleur que la façade. Toute la voûte du bâtiment sera passée en couleur blanche à la chaux, la dernière couche en blanc de Troie. Les contre-vents des fenêtres seront passés en vert Schreinfurt [...] Les angles du bâtiment devront être passés en imitant la pierre de granit.<sup>139</sup>

Dès lors, la Grenette subit quelques réparations sans grande importance, que ce soit en maçonnerie, menuiserie ou serrurerie, au cours desquelles de nombreux ouvriers se succèdent.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, son aspect était totalement différent de ce que nous pouvons voir de nos jours. Le rez-de-chaussée consistait en une vaste halle ouverte sur colonnes. Actuellement, seule la partie centrale du rez-de-chaussée rappelle cet état d'origine (Fig.30). Les espaces latéraux ont été fermés afin d'y installer des bureaux. Sur la façade principale, les colonnes et les arcs en plein cintre qu'elles supportent, ont tout de même été sauvegardés. L'espace qu'ils délimitent a été clos grâce à un vitrage sur un soubassement de pierre. A l'arrière du bâtiment, par contre, un mur a totalement remplacé la structure du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule une colonne y est encore encastrée. Mais le travail de la pierre commence à dévoiler l'aspect premier du bâtiment (Fig.31). De plus, un changement de couleur de la façade et des rajouts d'ordre décoratif (balcon, encadrement des fenêtres, chaînes d'angle) ont transformé l'apparence du bâtiment.

<sup>135</sup> AcMb, D6, 17 septembre 1841. Texte 3.

<sup>136</sup> Le creusement des trois murs de fondement est adjugé à Aubert. AcMb, D9

<sup>137</sup> Une convention est donc passée un jour plus tard, avec Jean Maffioly, piqueur de pierres. AcMb, D9.

<sup>138</sup> G1.1, 28 février 1846.

L'élévation de la maison est restée la même. Le rez-de-chaussée à niveau est surmonté de deux étages et de combles. Quatre caves voûtées se trouvent au sous-sol.

#### **N°140 : maison**

Le bâtiment de Jaques Antonin fait son apparition dans tous les documents retrouvés. La taxe de 1839 fait état d'une maison neuve. Dans la deuxième moitié du siècle, cette maison sera partagée en deux bâtiments, tels que nous les connaissons de nos jours. Sur la façade du bâtiment occidental sont fixés des chiffres en fer forgé présentant la date de 1797. Il est donc probable que le bâtiment date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il devait comporter un rez-de-chaussée à niveau, deux étages et des combles (actuellement, le bâtiment oriental s'élève sur un étage de plus, tel que l'atteste la figure 28). Cinq caves voûtées y sont enterrées.

#### **N°141 : maison**

Pierre Thovex est propriétaire de cette maison qui fait son apparition en 1833. Une plaque de cheminée présente la date 1789<sup>140</sup>, ce qui permet de supposer que le bâtiment remonte à cette période. Cette maison haute de trois étages contient dans son sous-sol trois caves voûtées et une à plafond plat.

#### **N°142, 143 et 144 : maisons**

La maison 143 apparaît en 1799. Elle est à nouveau citée en 1806 puis en 1820-30. Cette dernière date marque la première mention de la maison 142. Celle-ci se retrouve en 1833, tout comme la maison 144. En 1839, seule cette dernière a subi des réparations suite à la débâcle. Dans la deuxième moitié du siècle, les deux bâtiments orientaux fusionnent. De là date peut-être le fourneau marqué du millésime 1877 qui s'y trouve encore de nos jours<sup>141</sup>. La maison actuelle, physiquement conforme à tous les autres bâtiments de la rue, contient, enfouies au sous-sol, quatre caves voûtées.

#### **N°145 : maison**

La maison de Salomon Chevillod est déjà présente en 1799. Elle ne refait pas surface avant 1839. Ce bâtiment de trois étages avec combles recouvre trois caves voûtées.

---

139 AcMb, D4, Adjudication, 17 octobre 1858. Voir également AcMb, D10, *Conseil Bourgeoisial*, 17 octobre 1858.

<sup>140</sup> Darbellay, n°129.

<sup>141</sup> Darbellay, n°130.

### **N°146, 147 et 148 : maisons**

Propriété de Vincent Darioly, la maison n°146 apparaît pour la première fois en 1833, tout comme celle de la famille Montfort (n°147). Cette dernière refait surface en 1839, au côté de la maison de Joseph Emonet (n°148). En 1848, une galerie adossée contre la face postérieure de la maison Monfort est construite<sup>142</sup>. En 1872, le nouveau propriétaire de la maison, Alexandre Ciana, souhaite avancer la façade de sa maison sur la rue<sup>143</sup>. Ces maisons renferment des caves voûtées se situant au sous-sol.

### **N°149, 150 et 151 : maisons**

Les maisons 149 et 151 sont déjà présentes dans le document de 1799, et figurent également dans celui de 1820-30. Quant au bâtiment de Joseph Marin Ducrey (n°150), il fait son apparition en 1806. Les trois bâtiments se côtoient dans la taxe de 1833, alors que seuls les bâtiments 149 et 150 confirment, dans la taxe de 1839, avoir éprouvé des dégâts en 1818. En 1853, Joseph Marin Ducrey installe une boutique au rez-de-chaussée des maisons 150-51, dont il est propriétaire à cette époque. En 1870-71, il les vend à Joseph Emonet qui les reconstruit. A cette occasion, un problème se pose, relatif à une ruelle existant sous cette maison, donnant accès à la maison Vouilloz (n°149). "Cette servitude qui restreint très sensiblement le rez-de-chaussée est un grand obstacle à l'espace nécessaire pour la division du magasin et contrarie beaucoup le plan de construction". Joseph Emonet veut donc racheter soit le droit de passage de Jean Pierre Vouilloz soit la maison tout entière<sup>144</sup>. Finalement, il acquiert la maison entière en 1872<sup>145</sup>. Dans le cadastre de 1887-90 ces trois maisons n'en forment plus qu'une que l'on peut encore admirer actuellement. Elle contient trois caves voûtées en dessous du sol.

### **N°152 : maison**

Cette maison de trois étages avec combles, appartenant à Joseph Couchepin, est mentionnée en 1799, 1820-30 et 1833. Quatre caves voûtées s'y trouvent enterrées.

### **N°153 et 154 : maisons**

La taxe de 1799 présente ces deux bâtiments. Par la suite, seul celui de Joseph Couchepin (n°153) est mentionné en 1820-30, 1833 et 1839. Dans la maison de

<sup>142</sup> AcMb, G1.1, 27 mai 1848 et D10. Peut-être s'agit-il de la passerelle que l'on voit encore actuellement (Fig.32).

<sup>143</sup> AcMb, G1.5, 27 juillet 1872 et D17.

<sup>144</sup> AcMb, D16. "Lettre de Joseph Emonet au Conseil Municipal de Martigny-Bourg".

<sup>145</sup> AcMb, C1, *Grand Registre du plan du Cadastre de la Commune de Martigny-Bourg*, 1854-5. De là date certainement la façade, décorée de marbre, que nous pouvons admirer actuellement (Fig.85, 99, 104, 134).

Ferdinand Deley (n°154) est construit un fournil en 1850<sup>146</sup>. Durant la deuxième moitié du siècle, les deux maisons sont réunies. Ce bâtiment de deux étages sous combles renferme trois caves voûtées en dessous du sol. Inexistant au début du XX<sup>e</sup> siècle, le troisième étage est un ajout (Fig.33).

#### **N°155 et 157 : maison et grange**

Ces bâtiments, appartenant en copropriété à François Claivaz et Caroline Dorsaz se retrouvent en 1799, 1820-30. En 1839, seule la maison est mentionnée comme ayant subi des réparations. En 1848, Caroline Dorsaz y installe un restaurant<sup>147</sup>. De nos jours, ces deux bâtiments sont réunis en une seule habitation recouvrant deux caves voûtées et une à toit plat.

#### **N°156 : maison et forge**

La maison de Jaques Ams renferme également une forge. En 1818, elle est endommagée suite à la débâcle. Dès lors, tous les documents la citent. Elle ne contient pas de cave.

#### **N°158 et 159 : bâtiment et grange**

En 1798 est cité le bâtiment de François Joseph Claivaz et Joseph Marie Wouilloz. Il réapparaît en 1820-30 au côté de la grange de Jaques Ams. En 1862, Joseph Claivaz reçoit du bois pour réparer le plancher de ce bâtiment<sup>148</sup>. Ces deux constructions sont traversées par un passage menant à la rue de la Grenette. Toutes deux possèdent des caves voûtées ou à plafond plat (n°158) en dessous du sol.

#### **N°160 et 161 : maison-grange et grange**

La grange de Joseph Girard apparaît en 1799. Elle se retrouve en 1806. Par la suite, aucune mention n'intervient avant le cadastre de 1854-5. Il n'a pas été possible de la localiser dans la taxe de 1850-51. La maison-grange, appartenant à Bernard Antoine Mugnier, ne se manifeste qu'en 1833. Sa présence dans la taxe de 1839 indique que la débâcle a engendré une détérioration de la maison qui a nécessité quelques travaux. Il est possible de dater la maison au début du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à des inscriptions qui s'y

<sup>146</sup> AcMb, G1.2, 27 juillet 1850. La preuve que ce bâtiment contenait une boulangerie intervient en 1884, lorsque Vernay Joseph (n°153+154) demande "l'autorisation de couvrir et bâtir sur la ruelle qui se trouve entre sa maison et la boulangerie de l'hoirie Couchepin". AcMb G1.6, 19 avril 1884.

<sup>147</sup> AcMb, G1.1, 6 mai 1848 et D10.

<sup>148</sup> AcMb, D12.

trouvaient<sup>149</sup>. Actuellement, ces bâtiments ont fusionné et recouvrent une cave à toit plat.

### **N°162, 163 et 164 : hangar et maisons**

Ces bâtiments ne se manifestent pas avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De nos jours, le hangar a été transformé en maison. Les maisons 163 et 164 possèdent toutes deux des caves en dessous du sol. Il faut noter également que le rez-de-chaussée de la maison 164 se situe à un niveau inférieur.

### **N°165 : maison**

La maison de Joseph Samuel Gross est mentionnée pour la première fois en 1806. Elle refait son apparition en 1839 pour nous informer qu'elle a subi des réparations suite au débordement de la Drance. Au rez-de-chaussée, un passage permet de rejoindre la rue des Fontaines. Au sous-sol, se situent deux caves voûtées et une à plafond plat.

### **N°166 : maison**

Une poutre permet de dater la maison de Joseph Mérioiz. Elle aurait été construite en 1610<sup>150</sup>. Mais les archives ne la répertorient qu'à partir de 1820-30. Suite à la débâcle, des réparations sont entreprises. Au sous-sol sont construites deux caves voûtées.

### **N°167 et 168 : maisons**

Les maisons de Julienne Moret et Jean Joseph Rouiller (n°167) et de Joseph Mérioiz (n°168) ne sont pas citées avant 1820-30. Deux ans plus tôt des dégâts ont été occasionnés lors de la débâcle. Ceux-ci ont engendré des travaux de réparation qui figurent dans la taxe de 1839. La maison 167 fait parler d'elle en 1894. Ordre est donné à son nouveau propriétaire, Etienne Mugnier, de reconstruire la façade qui menace ruine et qui compromet la sécurité publique<sup>151</sup>. Au-dessous de ces maisons sont enfouies quatre caves voûtées. Il est intéressant de noter que la maison 167 contient un escalier en colimaçon.

---

<sup>149</sup> Dans son relevé architectural, Jean Paul Darbellay parle de deux poutres (n°143). L'une d'elles porterait la date de 1618, l'autre se trouvant, selon lui au 2<sup>ème</sup> étage remonterait à 1630. Malheureusement, le propriétaire actuel affirme que ces poutres n'ont pas été retrouvées.

<sup>150</sup> Darbellay, n°146.

<sup>151</sup> AcMb, G1.7, 12 mai 1894.

### **N°169, n°171 - n°181 : grange et grange-écurie**

A part deux exceptions (n°181 et 182), tous ces ruraux n'apparaissent pas avant 1820-30, voire 1850-51. Certains bâtiments ont subi des dégâts en 1818 nécessitant des réparations (n°169, 170, 175, 181). Les granges n°174 et 177 datent d'après la débâcle. Certaines de ces granges sont aujourd'hui transformées en maisons.

### **N°170 et n°182 : maisons-granges**

Ces deux maisons-granges ont été endommagées lors de la débâcle. Une remise en état s'impose donc. En 1833, la maison de Jean Isidore Tavernier (n°182) est citée. Depuis la fin du siècle, cette maison ainsi que celle des hoirs de Michel Giroud (n°170) sont séparées de leur partie grange (170b et 182a). De nos jours, la maison 182b a fusionné avec la grange 183 pour ne former qu'un seul bâtiment de deux étages. Ces maisons comportent des caves en dessous du sol.

### **N°183 : grange**

La première mention de cette grange remonte à 1845 lorsque la commune accorde à Jean Pierre Pillet trois mélèzes pour des réparations<sup>152</sup>. Quant aux taxes, elles ne la citent pas avant 1850-1. Actuellement, ce bâtiment a été transformé en maison en englobant la maison 182b. Jean-Paul Darbellay date le bâtiment actuel aux environs de 1630<sup>153</sup>. Peut-on en conclure que la grange date de cette époque?

### **N°184 : grange**

Cette grange (Fig.34) a certainement servi de souste, si l'on s'en tient à la taxe des bâtiments relevée en 1850-51. En effet, ce document parle de la grange de Jean-Pierre Pillet comme de la souste et place celles de Jean-Isidore Arlettaz derrière celle-ci (n°180 & n°176)<sup>154</sup>. En établissant ce lien, il est possible de remonter dans l'histoire de ce bâtiment.

En 1610, les syndics acquièrent un chesal<sup>155</sup> pour y installer les services de la souste<sup>156</sup>. Construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Michel Rumard maçon et Louis Curson

---

<sup>152</sup> AcMb, D10.

<sup>153</sup> Darbellay, n°162.

<sup>154</sup> De plus, l'acte de vente par lequel Claude Joyat remet la souste à la Communauté de Martigny confirme cet emplacement. MM 681.

<sup>155</sup> Un chesal est un terrain à construire selon le patois valaisan.

<sup>156</sup> MM 651 et 652.



charpentier<sup>157</sup>, ce bâtiment remplace une première souste qui aurait été détruite en 1595 et dont l'emplacement n'a pas été retrouvé<sup>158</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une arche à blé y est construite<sup>159</sup> et une boutique comprenant une forge y est installée<sup>160</sup>. En 1708, le toit doit être refait et les gouttières élevées<sup>161</sup>. En 1809, la place de la souste est délimitée au levant<sup>162</sup>. En 1827, des réparations, dont la nature n'est pas précisée, sont nécessaires<sup>163</sup>.

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment abritait les pompes de la commune de Martigny-Bourg. Fin 1843, il est vendu à divers particuliers et devient alors une grange normale sans aucune fonction particulière<sup>164</sup>. La cave voûtée qui s'y trouve toujours au sous-sol stockait certainement les marchandises.

### **N°185 - n°187 : granges**

La grange 185 mise à part (1820-30 et 1839), ces bâtiments ruraux n'apparaissent pas avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les deux bâtiments situés au couchant (186-7) ont été détruits au début du XX<sup>e</sup> siècle pour faire place à une maison<sup>165</sup>. Celle-ci contient encore trois caves à plafond plat partiellement enterrées.

### **N°188 : maison**

Cette maison n'existe pas dans le cadastre de 1854-5. Mais elle date de cette période puisqu'en 1858, son propriétaire, Jean Baptiste Darbellay, reçoit du bois pour "couvrir un petit bâtiment qu'il construit derrière la maison neuve"<sup>166</sup>.

### **N°189 : grange-écurie**

Dans les sources, la grange-écurie de Pierre Marie Farquet apparaît en 1799. Ensuite, plus aucune mention n'a lieu avant le milieu du siècle. Ce bâtiment rural renferme une cave à plafond plat en dessous du sol.

---

<sup>157</sup> MM 1402. Les archives datent ce document aux environs de 1560. Mais il me semble plus probable de le situer vers 1610 puisque qu'il parle du four et de la souste qui ne peuvent être à proximité qu'à partir de cette date.

<sup>158</sup> En ce qui concerne cette ancienne souste, il faut se référer aux documents MM 1396.

<sup>159</sup> MM 1690.

<sup>160</sup> MM 1691.

<sup>161</sup> MM 1682.

<sup>162</sup> MM 1435.

<sup>163</sup> AcMb, D1.

<sup>164</sup> MM 1436.

<sup>165</sup> Darbellay, n°169.

<sup>166</sup> AcMb, D10.

### **N°190 : maison-grange**

Il est possible de remonter aux origines de la maison de Pierre Joseph Pierroz. Selon une poutre qui s'y trouve, elle aurait été construite en 1738 par Jean Joseph Iobert et Marie Marguerite Darbellay<sup>167</sup>. Malheureusement, aucune source ne la cite avant 1850-51. Deux caves à plafond plat se situent au-dessus du sol.

### **N°191 - 198 : maisons et granges**

Il n'est possible de remonter jusqu'en 1799 que pour la grange 195. La grange 194 apparaît en 1820-30. Quant à la taxe de 1839, elle informe des dommages causés à la grange 195 et à la maison 196. Dès 1846, Maurice Arlettaz installe un bureau de tabac dans cette maison<sup>168</sup>. La Taxe de 1850-51 constitue la première mention des maisons de Joseph Mathey (n°192) et de Jean François Cretton (n°193) ainsi que de la grange n°197. Cependant, elle ne cite pas la maison de Joseph Germain Guex (n°191) qui n'apparaît que dans le cadastre de 1854-5. En 1868 une catastrophe survient : un incendie détruit la maison-grange de Maurice Arlettaz (n°196) et ravage la grange de Jean François Cretton (n°197)<sup>169</sup>. Quant à la grange 198, elle n'existe pas avant le cadastre de 1887-90. De nos jours, elle a disparu. De plus, les maisons 191-192 ont fusionné pour ne faire plus qu'une, ce qui est le cas également pour les bâtiments 195-196-197. Actuellement, ces deux maisons possèdent encore des caves voûtées ou à plafond plat se situant dans le sol ou partiellement.

## **RUE DES FONTAINES ET RUE DES MOULINS**

### **N°199, 200 et 201 : grange-écurie, grange et raccard**

Seule la grange n°200, appartenant à Ambroise Roux, apparaît dans la taxe de 1799 puis celle de 1839. Cette dernière date révèle les travaux nécessaires suite à la débâcle de 1818. Les deux autres bâtiments ruraux ne figurent dans les sources qu'à partir de 1850. De nos jours, la grange-écurie de Elie Pict (n°199) a été transformée en maison contenant deux caves à plafond plat au-dessus du sol. Est-ce que ces dernières existaient

---

<sup>167</sup> Darbellay, n°172. Sur une poutre seraient gravés ces noms et la date 1738.

<sup>168</sup> AcMb, D10.

<sup>169</sup> AcMb, D12

déjà du temps de la grange? Il ne m'est pas possible de l'affirmer, mais Jean-Paul Darbellay les décrit comme ayant une maçonnerie médiévale.

#### **N°202 : four**

Ce bâtiment a très longtemps abrité le four banal. Il a été construit en même temps que la souste, par Michel Rumard maçon et Louis Curson charpentier<sup>170</sup>. Il date donc du début du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1693 le four est cité dans un acte de vente. Jusque-là, il appartenait à Claude Joyat qui le vend à la Communauté de Martigny avec tous les droits qui s'y rattachent<sup>171</sup>. Deux ans plus tard, en 1695, une reconstruction complète du four est entreprise par maître Jaques Bonder, un maçon italien<sup>172</sup>.

Dans le relevé cadastral de 1854-5, le four est toujours situé dans ce bâtiment, mais il semble disparaître durant les années qui suivent. Le cadastre de 1887-90 présente ce bâtiment comme une simple maison. Elle comporte un rez-de-chaussée et deux étages. Au sous-sol se situe une cave à plafond plat.

#### **N°203 : grange**

Cette grange a été construite par Louis Frossard en 1870. Dès le début du projet, des problèmes se posent. Aucune place n'a été prévue pour décharger les chars de foin. Des risques d'obstruction de la rue et d'entrave à la circulation se présentent. De plus, la porte double de cette remise s'ouvre sur la rue et non en dedans. La Municipalité se démène alors afin de faire reculer cette construction<sup>173</sup>. Finalement, seule une interdiction de faire des ouvertures sur la rue est décrétée<sup>174</sup>. De nos jours, ce bâtiment rural a disparu.

#### **N°204 : maison-martinet-grange**

La maison de Joseph Moulin apparaît pour la première fois dans la taxe de 1833. En 1839, elle est citée comme neuve. Curieusement, il ne m'a pas été possible de la localiser dans la taxe de 1850-1. Un trou creusé dans la cave partiellement enterrée,

---

<sup>170</sup> MM 1402.

<sup>171</sup> MM 681.

<sup>172</sup> MM 1680.

<sup>173</sup> AcMb, D16. "Lettre au Département des Ponts et Chaussées, 4 septembre 1870" et "Lettre au Tribunal du Contentieux de l'administration", le 12 septembre 1870.

<sup>174</sup> AcMb, G1.5, 11 septembre 1870 et D16. "Lettre du Canton du Valais, Ponts et Chaussées, Ingénieur Chappex au Département, le 8 septembre 1870".

rejoint l'actuelle forge<sup>175</sup>. Cette maison contient un rez-de-chaussée à niveau, un étage et des combles.

#### **N°205 : maison-grange-moulin**

Le bâtiment de Maurice Voisin n'est pas repérable avant le cadastre de 1854-5. Actuellement désigné sous le nom de "Moulin Semblanet", il a été repris en 1885 par Jean Baptiste Semblanet, d'origine savoyarde. Ce moulin est le dernier vestige intact de toute une industrie de l'eau qui utilisait la force hydraulique de la meunière, telle que moulin, foulon, tannerie, et forge.

Cet ensemble a été classé monument historique et la Commune a entrepris une restauration complète à la fin des années 1980 (Fig.35 et Fig.36). Il comprend encore deux caves voûtées partiellement dans le sol. Dans une salle du premier étage se trouve toujours un pierre ollaire daté du millésime 1880 et frappé des initiales de Jean-Baptiste Semblanet (Fig.37). Construit avant la reprise du bâtiment par Jean-Baptiste Semblanet, ce fourneau a été importé d'une autre maison. Le bâtiment est divisé en trois parties, toutes trois composées de rez-de-chaussée à niveau. Le moulin contient un étage, la grange deux et la maison en a deux avec des combles.

#### **N°206 : maison**

Cette maison a été bâtie dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Seul le cadastre de Delacostre la cite, comme propriété de Jules Pict. Elle est composée d'un rez-de-chaussée inférieur, d'un étage et de combles.

#### **N°207 : maison-tannerie**

Voici un autre exemple d'édifice profitant de la force hydraulique. Le bâtiment de Frédéric Frachebourg, fait son apparition dans les sources en 1833. La taxe de 1839 le mentionne à nouveau, et indique qu'il a subi des réparations suite à l'inondation de 1818. Durant la deuxième moitié du siècle, cette maison est divisée en deux. De nos jours, une troisième division a été entreprise. Chaque partie s'élève sur un rez-de-chaussée, deux étages et des combles. Elles contiennent encore des caves voûtées et à plafond plat. Certaines sont enterrées, d'autres se situent au-dessus du sol.

---

<sup>175</sup> Une légende locale raconte que Farinet, célèbre faussaire, aurait séjourné dans ce bâtiment. Ce trou lui permettrait peut-être d'échapper aux forces de l'ordre.

### **N°208 : maison**

La maison de Marianne Bossoney figure pour la première fois dans la taxe de 1820-30. Elle réapparaît en 1833 et en 1839. Cette dernière mention révèle les travaux nécessaires à la remise en état du bâtiment suite à la débâcle de 1818. Il semblerait que cette maison ait abrité une tannerie. En effet, en 1861, une demande pour prendre de l'eau au tuyau traversant la meunière au sommet du Pré de Foire est déposée par la tannerie Bossonet<sup>176</sup>. Cette maison, au rez-de-chaussée supérieur surmonté de deux étages et de combles, abrite encore trois caves voûtées situées au sous-sol.

### **N°209, 210 et 211 : grange, raccard et grange**

Les deux granges sont mentionnées lors de la taxe de 1839, à cause des réparations subies après 1818. Le raccard n'apparaît pas avant 1850-1. Celui-ci sera partagé en deux granges-écuries dans la deuxième moitié du siècle. De nos jours, elles ont été transformées en habitation. La grange 209 possèdent encore deux caves voûtées souterraines, quant à la °211, elle a disparu.

### **N°212 et 213 : maison et grange**

1799 constitue la première mention de la maison de Anne-Marie Luy. Elle réapparaît en 1833. Haute d'un étage avec combles sur un rez-de-chaussée supérieur, elle contient encore une cave à plafond plat semi-enterrée. Lui était accolée une grange qu'aucun document n'atteste avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci a disparu de nos jours.

### **N°214-n°218 : granges**

De ces cinq granges, seule celle de Emmanuel Chappot (n°217) apparaît en 1799. La taxe de 1839 révèle que les granges n°214, 217 et 218 ont été bâties après la débâcle de 1818. Quant à la grange n°215, elle n'existe pas avant la deuxième moitié du siècle. Au XX<sup>e</sup> siècle, les granges 216-217 et 218 n'en formaient plus qu'une, qui a malheureusement brûlé dans les années 1980. Seule une photographie permet d'en faire une description (Fig.38). La grange principale (216-217-218) était une grande bâtisse de pierre. Elle était traversée par un haut passage voûté. Elle contenait un rez-de-chaussée à niveau et deux étages. La grange n°215, haute d'un étage unique, était également construite de pierres. Quant à la grange n°214, elle était faite de bois, avec des angles maçonnés.

---

<sup>176</sup> AcMb, G1.5, 21 décembre 1861. Seule cette possession de la famille Bossonet peut correspondre avec la demande faite.

### **N°219 : maison**

La maison du boulanger Germain Guex n'est pas citée avant 1850-1. Son rez-de-chaussée est situé à un niveau supérieur. Il supporte un étage et des combles, et recouvre une cave partiellement enterrée.

### **N°220 -n°233 : granges - écuries - remises - foulon à écorces - raccards**

Toute cette partie du quartier est composée de bâtiments ruraux. Certains d'entre eux figurent déjà dans la taxe de 1799 (n°221, 222, 223, 232, 233). La grange 225 fait son apparition en 1806. Seuls les bâtiments n°221 et 222 sont cités en 1820-30. La taxe de 1839 informe que l'écurie 221, la grange 227 et l'écurie 231 ont subi des réparations suite à la débâcle et que la grange-écurie 233 date d'après cette catastrophe. Actuellement, certains de ces ruraux ont disparu (n°220 et n°221), d'autres ont fusionné (n°229, 230 et 231) ou ont été transformés en maisons (n°226, 227, 228-9-30, 232). Quelques-uns renferment des caves voûtées, dans le sol (n°225 et n°226) ou partiellement (n°227).

## **RUE DE LA GRENETTE ET RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE**

### **N°234 - 240 : granges - bûcher - remise - pressoir**

La plupart de ces ruraux n'apparaissent pas avant le milieu du siècle, certains ne figurent que dans le cadastre de 1887-90 (n°239 et n°240). La grange de Joseph Couchepin (n°237) se manifeste déjà en 1799. Elle refait surface en 1820-30. Suite à la débâcle, elle doit être réparée. A cette même occasion, le bûcher de Joseph Couchepin (n°235) est construit tout comme la grange de Caroline Dorsat (n°236). La grange 234 n'apparaît que dans le cadastre de 1854-5. La grange 238, appartenant à François Nicolas Gay, citée en 1850-51, disparaît durant la deuxième moitié du siècle. Durant la même période, la grange 237 a été séparée en deux. De nos jours, une grande porte cintrée donne accès à cette grange voûtée qui contient une cave en dessous du sol.



### **N°241 : grange banale**

En 1867, le conseil décide de construire une grange banale. La construction de la charpente est adjugée à Jean-Baptiste Semblanet après soumission<sup>177</sup>. Dix ans plus tard déjà, des réparations urgentes de la toiture et des fenêtres sont nécessaires<sup>178</sup>.

Au XX<sup>e</sup> siècle, cette grange est devenue un bâtiment abritant la laiterie. De nos jours, le bâtiment contient une vaste pièce utilisée comme salle de spectacle ou de réunion.

### **N°242 - n°244 : bâtiment - bûcher - grange**

La grange Monfort (n°244) existe en 1818, année où elle subit des dégâts qui nécessitent des réparations. D'autres réparations seront exécutées en 1888, selon la demande de la commune<sup>179</sup>. Le bûcher de Marie Marguerite Vouilloz, feu Jean Pierre Roch, n'apparaît pas avant le cadastre de 1854-5. Quant au bâtiment (n°242), qui, dans le cadastre de 1887-90, appartient à Joseph Emonet, il est construit en 1857 par Alphonse Ducrey<sup>180</sup>.

### **N°245 - n°250 : granges-écuries - grange-pressoir - écuries**

Aucun de ces bâtiments ruraux n'apparaît avant 1850-51. Certains sont même construits au cours de la deuxième moitié du siècle (247-248) Il est possible de remonter aux origines probables de la grange 248. Elle a vraisemblablement été construite en 1859 comme l'indique une inscription sur la clé de voûte de la porte d'entrée. Le bâtiment n°247 est traversé par un passage à plafond plat avec poutre et boisage, dont l'entrée est voûtée (Fig.57). Il faut relever que les écuries 249 et 250 n'existent plus de nos jours. Quant aux ruraux 245 et 248, ils ont été transformés en maisons d'habitation.

### **N°251 - n°265 : granges - granges-écuries - raccard**

Tous ces bâtiments ont également une fonction rurale. Dans le "limitage du Pré de Foire" de 1797<sup>181</sup>, deux de ces ruraux apparaissent : la grange 251, appartenant à Charles Nicolas Guex se situe près de la huitième limite. Quant au raccard n°259, il constitue vraisemblablement la neuvième limite<sup>182</sup>. En 1799, seules les granges n°251,

<sup>177</sup> AcMb, D12, *Protocole de Publications 1865-9*, 31 mars 1867.

<sup>178</sup> AcMb, D12, *Protocole brouillon*, 25 janvier 1876, et G1.3, 25 novembre 1876

<sup>179</sup> AcMb, G1.7, 29 juin 1888.

<sup>180</sup> AcMb, D10. Alphonse Ducrey est le propriétaire du terrain sur lequel est bâti le bâtiment. Par la suite, la possession de celui-ci passe à Joseph Emonet, cité dans le cadastre de 1887-90.

<sup>181</sup> MM 691. Texte 5.

<sup>182</sup> Ce raccard appartenant à Charles Amand Guex est certainement celui dont parle le "limitage du Pré de Foire". Sa situation "près du pontet sur la meunière" confirme cette supposition. Il appartenait donc à M. Tavernier qui l'aurait cédé à Antoine Antonin.

258 apparaissent. Cette dernière grange se retrouve dans les taxes de 1820-30 et de 1839, tout comme la grange n°254. Après 1818 ont été construites les granges n°258 et 263. En 1853, le raccard n°51 subit des travaux. Pour cela Charles Amand Guex, fils de Charles Nicolas, obtient du bois de la commune. En 1855, Maurice Antoine Cretton reçoit du bois pour la construction à neuf de sa grange (n°252)<sup>183</sup>. Les bâtiments n°253 et 255 n'existent pas avant le cadastre de Delacostre. A cette date, le bâtiment n°258 est divisé en quatre granges distinctes. De nos jours les raccards n°259, 260 et 261 ont disparu. Quant à une bonne partie des autres ruraux, ils ont été transformés en habitations (n°251, 252, 253, 258, 263, 264, 265).

### **N°266 et n°267 : maison et grange**

Ces deux bâtiments n'apparaissent pas avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La maison appartient en copropriété à Maurice Antoine Cretton, avocat, et Alphonse Ducret, médecin. Durant la deuxième moitié du siècle, la grange de Florentin Hugon est transformée en maison. Actuellement, ces maisons comprennent un rez-de-chaussée (inférieur pour le n°267 et supérieur pour le n°266), trois étages et des combles. Des caves voûtées se situent dans le sol ou partiellement.

### **N°268 : maison**

La maison de Jaques Addy apparaît dans la taxe de 1799. Elle est à nouveau citée en 1806 puis en 1820-30, mais n'a malheureusement pas été retrouvée dans la taxe de 1850-51. Reconstitué au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle renferme encore quatre caves voûtées partiellement enterrées.

## **PLACE DU PRE DE FOIRE**

Grâce à un document intitulé *Limitage du Pré de Foire*, daté de 1797, il est possible de retrouver une grande partie des bâtiments dont il est question dans ce chapitre<sup>184</sup>.

### **N°262 et n°269 : remise de la pompe et hangar du Pré de Foire**

En 1844, un terrain, situé au couchant de la fontaine du Pré de Foire, est cédé pour construire la nouvelle remise des pompes<sup>185</sup> de la Commune de Martigny-Bourg. La

<sup>183</sup> AcMb, G1.3, 14 avril 1855.

<sup>184</sup> MM 691, Texte 5.

construction débute dès l'année suivante. La maçonnerie est confiée à Antonio Mérioiz et la charpente à Jean-François Cretton et Joseph Elie Pict<sup>186</sup>. En 1856 lui est accolé le garde-meuble municipal, construit par Pierre-Maurice Martinal en pierres de taille, avec des pierres travaillées aux portes et fenêtres<sup>187</sup>. Le hangar n'apparaît qu'en 1850-51. Ces bâtiments n'existent plus de nos jours. Ils ont été détruits lors de la construction de la nouvelle route de contournement du Bourg en 1962-3.

#### **N°270 : foulon à écorces**

Le foulon à écorce de Jean Louis Frachebourg, disparu de nos jours, n'apparaît pas avant le cadastre relevé par Joseph Chappex en 1854-55.

#### **N°271 et n°272 : maison et grange et bûcher**

Ces bâtiments appartiennent à Bernard Frossard. Il les construit dans la deuxième moitié du siècle. De nos jours, ils forment une maison d'habitation d'un étage avec combles, qui recouvre quatre caves voûtées partiellement enterrées.

#### **N°273 - n°276 : raccards**

Un de ces raccards est mentionné dans le "limitage du Pré de Foire" de 1797, comme appartenant aux hoirs du Châtelain Jost<sup>188</sup>. Je ne peux malheureusement pas identifier duquel il s'agit. En 1799, tous ces bâtiments sont mentionnés. La taxe de 1820-30 les cite à nouveau. En 1839, seul le raccard n°273 apparaît comme ayant subi des réparations après 1818. Le raccard n°274 est reconstruit en 1852-3. Pour cela, son propriétaire, Pierre Maurice Wouilloz, reçoit du bois<sup>189</sup>. De nos jours, les raccards n°274 et 275 ont fusionné pour former une maison d'habitation.

#### **N°277 : maison-grange-raccard**

Il est possible de dater le premier étage de cette maison à 1733. Une poutre, visible encore de nos jours dans la maison C porte cette inscription :

PIERRE CAPPER      17 IHS 33      MARIE JOSEPH ISERIAIRI

La construction de la maçonnerie de cet étage a été complétée par l'installation d'un fourneau en pierre ollaire dans la pièce commune. Sur celui-ci sont gravées la date 1734

---

<sup>185</sup> En ce qui concerne l'ancienne remise des pompes, il faut se référer au n°185.

<sup>186</sup> AcMb, D6.

<sup>187</sup> AcMb, G1.1, *Convention du 2 novembre 1856* et G1.4, 9 juillet et 1 septembre 1854.

<sup>188</sup> MM 691, sixième limite.

<sup>189</sup> AcMb, G1.3, 1852 et D10.

ainsi que les initiales de Pierre Capper (Fig.39). Une deuxième poutre date le deuxième étage à l'année 1744, et contient une invocation de la Sainte Famille :

IHS MARIE IOSEPH P.K. M.M.M. 1744

En 1787, dans une reconnaissance des barrières, la maison de Nicolas Kappel est mentionnée comme ayant passé aux mains de Emmanuel Abbet. En 1797, lors du "limitage du Pré de Foire", cette maison apparaît derrière la cinquième limite de la place. En 1798, la maison est citée sous le nom de Jean Pierre Abbet, tout comme en 1806. Par la suite, seul Emmanuel Abbet est mentionné<sup>190</sup>. Sous ce nom, la maison se retrouve alors en 1820-30, puis en 1839. Curieusement, il ne m'a pas été possible de la retrouver dans la taxe de 1850-51. Durant la deuxième moitié du siècle, elle est divisée en trois parties : une maison (c), une maison-grange (b) et une grange avec boutique (a). Aujourd'hui, les trois parties sont consacrées à l'habitation. On y retrouve des caves enterrées à plafond plat (b) et voûtées (c). Un trou dans la l'une des caves de la maison C semble communiquer avec la maison contiguë, rappelant ainsi le temps où les bâtiments n'en formaient qu'un (Fig.40). La maison C contient un escalier tournant en pierre qui a été qualifié de royal par Louis Moret<sup>191</sup>. Au deuxième étage de la maison sont toujours visibles trois grosses poutres, de la largeur d'un tronc d'arbre (Fig.41). Il s'agit de la panne faîtière, accompagnée de deux autres intermédiaires (Fig.48), qui supportent toute la charpente du toit. Les deux autres maisons actuelles comportent des combles en plus des deux étages.

### **N°278 : maison-grange**

La maison de Joseph Samuel Delaquis est déjà présente en 1799. En 1848, la maison refait surface lorsque les frères Delaquis, Joseph et Samuel, reçoivent trois mélèzes, un sapin et six chevrons pour la reconstruction du bâtiment acquis au Pré de Foire<sup>192</sup>. Cette maison de deux étages sur un rez-de-chaussée inférieur renferme une cave à plafond plat en dessous du sol.

---

<sup>190</sup> Nicolas Kappel est le fils de Pierre Kappel. Sa maison passe aux mains de Emmanuel Abbet. Il semble que le bâtiment 277 a également abrité la famille de Anne-Marie Kappel femme de Jean-Pierre Abbet, puisque c'est ce nom là qui apparaît dans le "limitage du Pré de Foire". Jean-Pierre Abbet semble avoir été le propriétaire de cette maison jusqu'à ce que Emmanuel prenne le relais. Peut-être Jean-Pierre a-t-il géré les possessions de Emmanuel jusqu'à ce que ce dernier soit capable de le faire lui-même?

<sup>191</sup> Louis Moret était une personne active dans le domaine de l'art. Il a créé une fondation afin d'y organiser des concerts, expositions et autres manifestations. Cette fondation doit contribuer de façon générale à l'essor culturel de Martigny. Edouard Morand, *Martigny 1940-1990*, Martigny, Ed. Pillet, 1993, pp.274-5. Concernant l'escalier de cette maison, il faut se référer aux pages 84-5.

<sup>192</sup> AcMb, G1.1, 22 janvier 1848 et D10. Ces documents parlent d'un bâtiment acquis. Il s'agit certainement d'une maison qu'ils ont rachetée ou reçue de leur père.

### **N°279 : maison-grange**

Cette maison, appartenant à Jean Maurice Cretton, est citée pour la première fois dans la taxe de 1839. Elle y apparaît comme une maison neuve. Haute de trois étages sous combles, elle contient trois caves à plafond plat dans son sous-sol.

### **N°280, 281 et 282 : maisons-granges et granges**

La grange de Pierre Maurice Wouilloz (n°282), se situe, dans le "limitage du Pré de Foire", à proximité de la quatrième limite Puis, seule la maison-grange de Augustin l'Heureux (n°281) apparaît durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les taxes de 1820-30 et de 1839 la citent, mais, contrairement à la maison-grange 280 et à la grange 282, elle ne figure pas dans la liste des propriétaires de 1850-1. Ces trois bâtiments ont malheureusement disparu de nos jours, à cause certainement de la construction de la route de Rossetan dans les années 1950.

### **N°283 : moulin**

Aucune information sur le moulin de Auguste Lugon n'a été retrouvée avant 1850-1. En 1855<sup>193</sup>, il a été détruit pour faire place à une maison-grange. Avant cette reconstruction, le bâtiment avait une orientation nord-sud alors que dans le cadastre de Delacoste, il est orienté d'est en ouest<sup>194</sup>.

### **N°284 : maison-grange**

Actuellement, ce bâtiment est divisé en deux maisons d'habitation. Grâce à leur élévation et aux éléments qui y ont été retrouvés, il est possible d'affirmer que la maison se situait du côté ouest du bâtiment. En effet, dans cette partie se situe un escalier en colimaçon (Fig.117 et 118). La maison date de 1566, comme l'indique une poutre située au premier étage. Dans la même pièce se trouve un fourneau en pierre ollaire portant la date de 1808. Il n'est cependant pas possible de donner une signification à ce millésime. La partie orientale, constituée de la grange, date de 1683, comme l'indique une poutre<sup>195</sup>

DEUS MEUS ET OMNIA MARIA MATTER GRATIAE MATER MSERICORDE  
TUNOS AB HOST PROTEGE 1683 AP

<sup>193</sup> Darbellay, n°273.

<sup>194</sup> Il suffit de comparer les plans cadastraux pour se rendre compte que deux bâtiments totalement différents se sont succédés.

<sup>195</sup> Celle-ci a été déplacée. Elle devait certainement remplir le rôle de poutre faîtière.

Seule la taxe de 1850-51 parle de cette maison. Les deux maisons actuelles<sup>196</sup> contiennent des caves à plafond plat situées sur et sous le sol.

#### **N°285-288 : hangars et grange écuries**

Dans le document du "limitage du Pré de Foire", les granges n°285 et 286 sont situées à côté de la troisième limite. Elles appartiennent aux hoirs de Pierre Kappel (n°286) et à Claude Bertrand (n°285). Cette dernière grange-écurie est également mentionnée en 1799 puis en 1820-30.

#### **N°289 : maison-grange**

La maison de Pierre Maurice Wouilloz figure pour la première fois en 1839. Des réparations ont en effet été nécessaires suite à la débâcle. En 1846, des réparations sont à nouveau effectuées. Pour cela, le propriétaire reçoit deux sapins<sup>197</sup>. Cette maison est actuellement partagée en deux maisons de deux étages.

#### **N°290 : maison-grange**

Ce bâtiment appartenait à François Bertrand. Il est possible de le dater de 1797 grâce à une poutre<sup>198</sup>. Sur celle-ci sont également gravées les initiales CB, qui font référence à Claude Bertrand, père de François. La taxe de 1799 cite cette maison qui se retrouve également en 1806 puis en 1820-30. La débâcle de 1818 a laissé une trace importante sur cette maison. Depuis lors, il est nécessaire de descendre quelques escaliers pour y accéder. Le rez-de-chaussée est quasiment enterré, tout comme la cave à plafond plat qui s'y trouve. En 1855, la maison subit quelques réparations<sup>199</sup>.

#### **N°291 et 292 : maison-grange et maison-tannerie**

Ces deux maisons, appartenant à Virginie Moren née Cretton, femme de Joseph, tanneur, apparaissent en 1799. Puis, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plus aucune mention n'y fait allusion. Elles contiennent toutes deux des caves voûtées en dessous du sol. De nos jours, le bâtiment 292 a été rehaussé d'un étage (Fig.42 et Fig.43).

---

<sup>196</sup> Darbellay, n°271 et n°272. La partie orientale a été rénovée en 1933. Il faut en outre ajouter que cette partie est plus grande de nos jours.

<sup>197</sup> AcMb, D10.

<sup>198</sup> Darbellay, n°266.

<sup>199</sup> AcMb, D10.



### N°293-300 : grange-écurie, maisons, maison-grange, forge, écurie à porcs, bûcher

Le "limitage du Pré de Foire" cite la maison de Zacharie Chevillot (n°295) comme la première limite de la place. En 1799, tous les bâtiments appartenant à lui (n°293, 294 et 295) et à Basile Chevillod (n°296 et 298) sont cités dans la taxe. Puis, chacun réapparaît en 1820-30. La grange-écurie n°293 et la maison n°294 sont également présentes en 1806. En 1818, la débâcle a endommagé les bâtiments de Basile qui entreprend les réparations. Tous ces bâtiments sont ensuite endommagés lors d'un incendie en 1876<sup>200</sup>. C'est certainement lors de leur reconstruction, qu'ont été bâtis la forge (n°297) et les deux bûchers (n°299 et n°300).

Toute cette partie du quartier a disparu de nos jours. Ces bâtiments ont été détruits lors de la construction de la route de contournement du Bourg en 1962. Ils sont remplacés par l'hôtel-restaurant du *Forum*. Une photographie du début du siècle (Fig.43) permet de faire une description des bâtiments 293, 294 et 295. Ils étaient hauts de deux étages sur rez-de-chaussée avec des combles. Une grande rampe d'escaliers donnait accès au premier étage de la maison n°295 (Fig.44). La place du Pré de Foire n'était pas pavée comme le reste du Bourg; elle était faite de terre battue. A la droite de la photo se profile la fontaine du Pré de Foire, située entre le hangar (n°269) et la remise de la pompe (n°262).

---

<sup>200</sup> AcMb, G1.3, 20 février 1877 et D12. A cette époque, les bâtiments qui, en 1854-5, appartenaient à Zacharie Chevillod, sont passés en possession de Jaques et Auguste Piotaz et Auguste Favre. En 1877, il semble également que Cyprien Rouiller en possédait une partie qu'il ne détiendra plus lors du cadastre de 1887-90.

## V. Typologie de Martigny-Bourg

Ce chapitre est principalement constitué de déductions personnelles forgées suite à l'observation minutieuse des bâtiments actuels de Martigny-Bourg ainsi que de ceux d'autres villages de la région, tels que Sembrancher ou Orsières. Les photographies anciennes du quartier m'ont été d'une précieuse aide. Elles m'ont permis de définir si l'apparence actuelle des bâtiments reflète ou non l'état dans lequel ils étaient au début du siècle. Il est ainsi plus facile de se faire une idée de ce à quoi ressemblait le Bourg au XIX<sup>e</sup> siècle.

### LE QUARTIER DU BOURG

#### DATATION DU BOURG ACTUEL

Historiquement, le Bourg de Martigny existe déjà au début du XIV<sup>e</sup> siècle. De cette époque date certainement encore la disposition du quartier. En effet, la principale raison d'être du quartier du Bourg conditionne sa forme. De tout temps, l'emplacement choisi par les bourdillons était traversé par la route menant aux principaux passages en direction de l'Italie et de la France. Le Bourg s'est créé le long de ce chemin. Il a donc vraisemblablement toujours eu cet aspect de village-rue.

Cependant, sa situation géographique près de la Drance amena quelques désagréments au cours de l'histoire. A plusieurs reprises, le Bourg a été dévasté par les débordements de cette rivière, notamment en 1595. A cette occasion, une grande partie des bâtiments semble avoir été ravagée. La majorité des datations retrouvées datent de cette époque, seule une maison remonte au-delà de cette date. Il s'agit de la maison n°284, datée de 1566. La reconstruction du quartier s'est alors étalée sur tout le XVII<sup>e</sup> siècle. Ce siècle constitue "l'époque de construction quantitativement et qualitativement la plus importante" dans toute la région<sup>201</sup>.

---

<sup>201</sup> Roland Flückiger-Seiler, *Les maisons rurales du Valais*, Bâle, Société suisse des traditions populaires, 2000, tome 2, p.42.

Au vu des preuves retrouvées, il n'est donc pas hasardeux de dater le Bourg actuel de ce siècle. Bien sûr, d'autres maisons ont été construites par la suite, au gré des besoins et surtout après la débâcle de 1818. Mais le noyau principal du quartier remonte au XVII<sup>e</sup> siècle.

## ORGANISATION SPATIALE

### Village-rue

L'organisation architecturale de Martigny-Bourg est entièrement liée à la situation stratégique du quartier. La route menant aux cols alpins contournait le centre de la plaine insalubre en longeant le Mont Chemin. Petit à petit, un village s'est développé à cet endroit et a bénéficié des avantages liés au trafic de passage. Les bâtiments se sont donc implantés des deux côtés de cette route, selon le schéma des villages-rue. Accolées les unes aux autres, les maisons délimitent la largeur de la route. Cet emplacement a du reste poussé certains propriétaires à protéger leurs façades des roues de chars. Des bouleroues sont donc placées contre le soubassement de certaines d'entre elles (Fig.45).

Sur la Grande Rue sont concentrées de nombreuses installations qui permettent au Bourg d'être totalement indépendant des autres villages de la commune. Il possède un grenier (n°78), une boucherie<sup>202</sup>, des moulins (n°205 et n°283) qui fournissent la farine aux boulangeries, des tanneries (n°207 et n°292), une église (n°1), ainsi qu'un four (n°202),... La rue renferme également de nombreuses commodités et activités en rapport avec le tourisme de passage : une souste (n°184), deux hôtels (n°62 et n°129), une forge (n°156) et un restaurant (n°155).

---

<sup>202</sup> Il ne m'est pas possible de localiser cette boucherie. Mais au fil du dépouillement des archives, le sujet est abordé lorsque la Commune remet à certains particuliers la charge de s'occuper de la boucherie pendant une année. Chaque année un nouveau contrat est établi.

## Séparation des différents types de bâtiments

L'organisation du quartier du Bourg est assez typique. Elle se retrouve dans d'autres villages bordant la route du Grd-St-Bernard, comme Sembrancher ou Orsières. L'implantation des maisons et des ruraux n'y est pas faite au hasard. Elle suit une certaine logique : celle de la séparation des genres. En effet, si l'on observe le plan de 1854-5 (Plan 2), il est tout à fait possible de différencier le quartier des habitations de celui des ruraux.

La Grande Rue, qui se confond avec la route vers l'Italie ou la France, est principalement bordée de maisons. Plus on s'éloigne de cette rue, plus les bâtiments ruraux sont nombreux. Séparés des rangées d'habitations, ils forment des sortes de quartiers à part faisant toujours partie du Bourg<sup>203</sup>; ils bordent les ruelles secondaires entourant la rue principale (Rue des Fontaines, Ruelle de la Grenette, Ruelle du Mont Chemin, Rue du Chemin de Fer).

L'économie agricole autarcique de la région oblige les paysans à se doter d'un grand nombre de constructions. Si l'on étudie de plus près les cadastres, on se rend compte que pratiquement chaque particulier possède non seulement une maison, mais également des bâtiments ruraux, tels que grange, grange-écurie, raccard, remise, grenier ou pressoir<sup>204</sup>.

Bien que les ruraux bordent les rues secondaires, ils ne sont jamais très éloignés de l'habitation de leur propriétaire. Ce dernier peut ainsi garder un œil sur ses possessions même si elles situent dans une autre rue. Il faut tout de même mentionner que certains bâtiments ruraux sont situés à proximité immédiate de la maison. Dans tous les cas, la vieille tradition terrienne qui consiste à garder sous la main un élément important de son bien, est respectée.

## Différentiation sociale

La concentration des maisons principalement sur une rue implique obligatoirement le côtoiement des différentes couches sociales. Cependant, une certaine hiérarchie se dégage tout de même au fil de la rue. Il semble que les couches sociales les plus aisées

---

<sup>203</sup> Ceci est le cas également pour Sembrancher et Orsières. A Saillon, par contre, le Bourg n'englobe aucun bâtiment rural.

se situent au fond du Bourg, à proximité de la place principale. Sur cette place, s'élève la maison du Vidomne, le représentant de l'évêque. Plus nous montons dans le Bourg, plus les bâtiments ruraux se font nombreux. La partie septentrionale du sommet du Bourg est très rurale. Elle contraste avec la rangée de maisons située de l'autre côté de la rue ainsi qu'avec le fond du Bourg. Ceci est certainement une preuve de différence de couche sociale, les plus riches se situant à proximité des commodités liées au transit des personnes et des marchandises.

Le quartier possède donc un caractère double : citadin et campagnard. Il est de plus totalement autarcique, et indépendant des autres quartiers de Martigny.

## LE PAVEMENT

Il semble que Martigny-Bourg ait été pavé déjà bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, car des citations y faisant référence apparaissent dans divers documents. De plus, les sources du XIX<sup>e</sup> siècle parlent très souvent de "repavage". La plupart de ces travaux débutent principalement dans les années 1840. D'ici la fin du siècle, pratiquement tout le quartier est repavé.

Tout au long du siècle, divers particuliers font paver les alentours de leurs maisons et possessions : l'hoirie Joyat en 1846 (n°150)<sup>205</sup>, Couchepin en 1848 (derrière n° 153-4)<sup>206</sup>, Elie Moret (derrière n° 63) en 1851<sup>207</sup>.

Des travaux plus importants sont commandités par la Municipalité du Quart du Bourg :

- En 1848, le conseil décide de paver la ruelle des Fontaines de la grange de Nicolas Gay (n°238) jusqu'au Pré de Foire. Ce travail est confié aux maîtres-maçons Antoine et Joseph Mérioiz<sup>208</sup>.
- En 1853, des dispositions sont prises pour "réparer le pavé dans l'intérieur du Bourg sur toute sa longueur de manière à lui donner une pente régulière depuis les

---

<sup>204</sup> Les rares personnes ne détenant qu'une maison sans aucun bâtiment rural doivent certainement vivre grâce une activité artisanale qu'ils pratiquent dans leur maison.

<sup>205</sup> AcMb, G1.1, 19 décembre 1846 et D10.

<sup>206</sup> AcMb, G1.1, 6 mai 1848

<sup>207</sup> AcMb, G1.2, 1 mars 1851

<sup>208</sup> AcMb, G1.1, 1 juillet, 24 septembre et 11 octobre 1848

bâtiments jusqu'au centre de la rue, [...], toutes les rigoles, soit gondoles transversales seront effacées"<sup>209</sup>. A ce pavé seront amenées des corrections huit mois plus tard<sup>210</sup>.

- En 1858 est décidée la construction du pavé derrière le Bourg depuis le pont près de la grange de Charles Amand Guex (n° 251) jusque près du four banal (n° 202). Ce travail est adjugé à Pierre Martinal du Bourg et Alexandre Vaddy de la Bâtiaz<sup>211</sup>.
- En 1861, le travail de reconstruction du pavé du fond du Bourg est effectué par Jean Ronchi<sup>212</sup>. L'année suivante, le Conseil décide de mettre à l'enchère la continuation de la construction de ce pavé jusqu'au sommet du quartier. Cette entreprise est remise à Joseph et Etienne Christiano, maîtres-paveurs<sup>213</sup>.

Dès lors, de menues réparations sont exigées dont la plupart sont confiées à Joseph Christiano. En 1872 il est engagé pour réparer le pavé dans la rue derrière le Bourg<sup>214</sup> et en 1874, il construit le pavage autour de la fontaine près de la grange banale (n°241)<sup>215</sup>.

A la fin du siècle, le pavé du parvis de l'entrée principale de la Chapelle Saint Michel est exhaussé par le paveur Mélando<sup>216</sup>. Enfin, en 1898 est décidée la réfection du pavé depuis la Grenette jusqu'à la ruelle Montfort (il s'agit de la Rue de la Grenette du n°234 au n° 266)<sup>217</sup>.

Les travaux de pavage ne sont jamais terminés. Sans cesse les rues doivent être refaites, réparées afin d'assurer la sécurité des chars qui y circulent. De grandes sommes y sont consacrées.

---

<sup>209</sup> AcMb, G1.2, 3 avril 1853

<sup>210</sup> AcMb, G1.2, 2 décembre 1853

<sup>211</sup> AcMb, G1.4, 6 juin 1858

<sup>212</sup> AcMb, G1.5, 30 juin 1861. Texte 4. Cette année-là, de nombreuses décisions prises lors des séances du conseil concernent ce pavé. Tous les détails concernant ce projet se trouvent aux AcMb, D10.

<sup>213</sup> AcMb, G1.5, 30 avril 1862 et D10.

<sup>214</sup> AcMb, G1.5, 20 avril 1872.

<sup>215</sup> AcMb, G1.3, 16 mai 1874.

<sup>216</sup> AcMb, G1.7, 30 août 1897

<sup>217</sup> AcMb, G1.7, 2 avril 1898.



# LES BATIMENTS DU BOURG

## LES MATERIAUX

Aux origines de Martigny-Bourg, au XIV<sup>e</sup> siècle, la construction en bois devait certainement être de rigueur. Malheureusement, de cette époque aucun souvenir ne persiste, mis à part quelques boiseries de la maison n°284. Le manque de témoignages antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle conforte l'idée que les bâtiments étaient faits de bois. Ceux-ci, plus vulnérables, n'ont pas résisté à la débâcle de 1595. Le Bourg a vraisemblablement été détruit à cette occasion. Dès lors, la pierre devient le matériau privilégié pour les diverses constructions du quartier<sup>218</sup>. Petit à petit, cette tendance à construire des maisons en pierre se répand à toute la route du Grd-St-Bernard. La proximité avec l'Italie favorise cette progression. De nombreux artisans arrivent du sud, principalement du Val Sesia. Ils amènent toute une technique de travail de la pierre et de décoration de la maçonnerie. Ces maçons étrangers savent monter des murs de pierres et construire des arcs et des voûtes; ils ont grandement contribué à l'expansion de la construction en pierre à Martigny.

De tout temps, le choix des matériaux est resté limité aux disponibilités locales. Les forêts avoisinantes ont approvisionné les constructions en **bois**. Le chêne, le mélèze et le sapin ont permis de construire dans un premier temps les maisons et les ruraux. Puis, lorsque l'utilisation de la pierre se généralise, le bois reste de rigueur pour certains ruraux; il sert également à confectionner des planchers, des lambris,...

La construction en pierre reste, elle aussi, tributaire des environs. Les murs des bâtiments sont constitués de **moellons**. Il s'agit en fait de pierres de petite dimension que l'on peut porter à la main, non taillées, ou grossièrement. La taille des pierres n'est pas obligatoire, car le mur est lié au mortier. Les pierres peuvent donc être "arrondies, petites et statiquement peu stables"<sup>219</sup>. Pour le Bourg de Martigny, les pierres proviennent du Rhône. Concernant la chaux nécessaire à la fabrication du mortier et du crépi, le Bas-Valais en manque cruellement. Les maçons du quartier doivent donc

---

<sup>218</sup> Peut-être un règlement a-t-il été prescrit imposant des façades de pierres. Je n'ai malheureusement rien trouvé confortant cette supposition.

s'approvisionner en chaux éteinte déjà préparée auprès de la région entre Sion et Loèche.

La construction utilise encore d'autres pierres :

- le **marbre** est employé pour la confection d'encadrements de porte ou de fenêtre. Il est également un matériau de choix pour les tailleurs de pierres et les sculpteurs. Il existe plusieurs carrières de marbre dans les environs. Le marbre de Collombey a servi pour l'encadrement de la porte d'entrée de la Chapelle St-Michel (Fig.7). Les colonnes de l'ancienne Maison de Commune sont taillées dans du marbre de St-Triphon, noir à fines veines blanches (Fig.14). Un gisement de marbre blanc comme de la neige a été exploité au Mont Chemin, pour des encadrements de portes et fenêtres.<sup>220</sup>
- Le **granit** est utilisé pour les escaliers, les revêtements de sol, les encadrements des différentes ouvertures de la façade. Les soubassements des maisons sont très souvent marqués d'une plaque de granit. Très dure, cette pierre ne se prête pas facilement à la taille. Elle est donc employée dans des bâtiments qui n'exigent pas une finition très soignée. Des carrières se situent aux Ecoteaux<sup>221</sup> et aux Grandes Planches<sup>222</sup>.
- Le **tuf** est parfois utilisé pour les cadres décoratifs des portes et des fenêtres. L'encadrement de la porte située sur la tourelle d'escalier de l'Hôtel des Trois Couronnes est confectionné dans cette matière (Fig.97)<sup>223</sup>.

Un dernier matériau est important pour la région. A Martigny-Bourg, les toits sont recouverts d'**ardoises**. Celles-ci proviennent principalement des carrières du Troléroz (Trient)<sup>224</sup>, de St-Maurice<sup>225</sup>, de Tiercelin<sup>226</sup> et d'un gisement situé au-dessus de la Bâtiaz<sup>227</sup>.

---

<sup>219</sup> Flückiger-Seiler, p.125.

<sup>220</sup> Ce marbre a certainement été utilisé pour l'encadrement des portes et vitrines situées au rez-de-chaussée de l'actuelle maison réunissant les bâtiments n°149, 150 et 151.

<sup>221</sup> AcMb, D10.

<sup>222</sup> AcMb, D18

<sup>223</sup> Au Moyen Age, une importante carrière de tuf a été exploitée à Aproz. Flückiger-Seiler, p.122.

<sup>224</sup> MM 1677.

<sup>225</sup> MM 1694.

<sup>226</sup> MM 1688.

<sup>227</sup> Ibidem, et AcMb, D8.

## LES TOITS

Tous les bâtiments du Bourg, qu'il s'agisse des maisons ou des ruraux, possèdent un toit à deux pans, sur pignon, dont l'inclinaison ne dépasse pas les 30 degrés. Une faible pente est nécessaire pour une application stable des ardoises. Celles-ci sont posées plus ou moins en lignes horizontales, les rangs supérieurs chevauchant les rangs inférieurs, avec une alternance des joints (Fig.46).

Les toits de Martigny-Bourg sont des toits à pannes, technique très répandue dans tout l'arc alpin (Fig.47). La charpente de bois, support habituel des toitures inclinées, appuie tout le poids de la couverture sur les murs par l'intermédiaire de poutres, appelées pannes<sup>228</sup> (Fig.48) parallèles à la poutre faîtière (Fig.41). Perpendiculairement au faîte sont alors posés des chevrons sur lesquels sont fixées des lattes dans le sens des pannes (Fig.49). Les ardoises peuvent alors être disposées sur ces lattes.

Une seule maison se différencie par la forme de son toit. Il s'agit du bâtiment n°165. A première vue, il est recouvert d'un toit en demi-croupe. Cependant, la forme irrégulière du bâtiment (Plans 1 à 11) se reflète dans la toiture. La façade donnant sur la Grande Rue présente un bâtiment normal, certes plus élevé que les autres. A l'arrière par contre, la partie occidentale de la maison se prolonge, ce qui donne l'impression que deux bâtiments sont contenus dans cette maison. Cette impression se reflète dans la toiture. Le pan donnant sur la Grande Rue s'étire sur toute la façade. Cependant la moitié de la maison possède un faîte plus élevé que l'autre moitié. Les deux parties forment alors un toit en demi-croupe mais non continu et plus large et plus haut du côté occidental (Fig.50).

## ORGANISATION DES BATIMENTS

### Alignement des bâtiments

Tous les bâtiments de Martigny-Bourg sont alignés sur les différentes rues par leur façade gouttereau. Les maisons ne sont pas les seuls bâtiments à être accolés par leur

façade pignon (Fig.51). Les ruraux aussi suivent cet alignement (Fig.52). "Cette prédominance des façades gouttereaux des maisons dans de longues rangées qui bordent les ruelles des petites villes et des bourgs est un trait dominant de l'architecture de pierre"<sup>229</sup>. Elle se retrouve également à Sembrancher et à Orsières.

### Bâtiments à usage unique

Le quartier de Martigny-Bourg est principalement constitué de constructions à usage unique. En effet, les différentes fonctions d'un édifice ne sont pas mélangées; chacune possède son propre bâtiment : maison, grange, raccard, pressoir. Les seules constructions qui sont parfois regroupées sont la grange et l'écurie.

Cependant, il est possible que le Bourg possédât, au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques exemples de maisons concentrées. En effet, parfois les relevés cadastraux décrivent certaines possessions comme des "maisons et granges". Sur ces parcelles s'élèvent des bâtiments uniques qui englobent plusieurs activités sous un seul toit. Une division de la maison sépare la grange de l'habitation.

Les maisons concentrées de Martigny-Bourg devaient vraisemblablement être organisées selon une division verticale, perpendiculaire au faîte, comme c'est le cas pour d'autres villages de la région (Orsières, Liddes).

Ces maisons se situaient principalement sur la Place du Pré de Foire. En fait, toutes les maisons qui s'y trouvaient étaient concentrées. Cette place était le lieu d'organisation des foires accordées par Bonne de Bourbon. Un accès direct devait donc être établi entre cette place et les ruraux. Ceux-ci devaient certainement s'ouvrir sur la place. Le plan de ces bâtiments était donc probablement à division perpendiculaire au faîte. Mais, il n'est pas sûr que cette organisation s'appliquait à toutes les maisons-granges situées à l'intérieur du Bourg (n°12, n°47, n°160, n°170, n°182, n°204, n°205, n°207). Celles bordant la Grande Rue plaçaient certainement leur partie rurale à l'arrière respectant ainsi la séparation des différents types de bâtiment.

---

<sup>228</sup> La panne est un élément porteur horizontal reprenant les charges des chevrons. La panne supérieure est appelée faîtière; la panne inférieure est appelée sablière. Des pannes intermédiaires peuvent également être parfois présentes. René Vittone, *Bâtir*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaire romandes, 1996, p. 545.

<sup>229</sup> Flückiger-Seiler, p. 42.

### Imbrication des maisons dans le Mont Chemin

Une particularité tout à fait spéciale concerne la rangée de maisons situées sur la Grande Rue, du côté du Mont. Ces bâtiments sont directement construits sur la pente de la montagne. Cette situation est très étrange puisqu'une partie de ces maisons est encastrée dans la roche. Ceci est tout à fait visible dans les pentes reliant la rue principale et la ruelle du Mont Chemin (Fig.53). L'explication de cette implantation des bâtiments est sans doute liée à l'insalubrité de la plaine qui régnait au début de l'histoire du quartier. La route reliant le Lac Léman au Grd-St-Bernard évite les marécages en longeant le Mont Chemin. Le Bourg se développant en liaison avec ce passage doit alors s'adapter aux conditions géomorphologiques bordant le chemin. Celui-ci longeant le mont, les maisons n'ont d'autre choix que de mordre dans la montagne.

De plus, cette disposition des maisons explique très clairement l'organisation des étages : l'habitation proprement dite se trouve au premier étage alors que le rez-de-chaussée englobe les caves et les boutiques. Aucun besoin de creuser des caves profondément dans la terre, celles-ci se situent le plus souvent dans la partie contenue dans la montagne, au-dessus du sol, ou partiellement.

Enfin, une caractéristique des maisons de cette partie du Bourg est expliquée par cette imbrication dans la montagne. L'entrée principale de ces bâtiments donne accès à la rue du Bourg, alors qu'une deuxième ouverture, menant à une ruelle secondaire adossée au Mont Chemin, se situe au premier étage (Fig.54).

### Décrochements de façades

Une particularité touche les maisons bordant le côté septentrional de la moitié inférieure de la Grande Rue. Leurs façades arrières, donnant sur l'actuelle rue de la Grenette, ne forment pas un pâtre de maisons continu. Aucun alignement ne paraît être respecté. Une majorité de ces façades subissent un décrochement. Une partie de la maison semble se retirer vers l'arrière (Plans 1-11). Là se situe généralement une porte donnant accès au bâtiment (Fig.55).

Ces retraits servent probablement à assurer une certaine protection en cas de débordement de la Drance. Les parties saillantes limitent la largeur du flux d'eau et lui

donnent une direction à suivre afin d'épargner les façades situées en retrait. Beaucoup mieux protégées que les portes principales des maisons, celles situées dans ces décrochements servent à garantir un accès aux bâtiments en cas de catastrophe. En effet, cette rue est déjà passablement défendue par les sinuosités et les nombreux prés qui bordent la rue des fontaines. Au cas où ces mesures ne suffiraient pas, les décrochements des maisons assureraient un abri efficace.

### Traboules

Afin d'occuper toute surface bordant la rue principale, très peu de place est accordée aux rues transversales. Souvent, seules de petites ruelles, de la largeur d'un homme, donnent accès aux rues parallèles. Parfois, ces passages sont creusés dans le rez-de-chaussée des maisons. Ces accès, traversant toute la longueur d'un bâtiment, sont appelés traboules. A Martigny-Bourg, ils relient principalement la rue principale aux rues secondaires. Seul la traboule de la maison n°104 donne accès à une cour intérieure. Parfois, lors de la construction d'un nouveau bâtiment, ces passages permettaient de préserver un chemin se trouvant sur la surface à construire.

Ces traboules traversent indifféremment les maisons (Fig.56)<sup>230</sup> et les ruraux (Fig.57)<sup>231</sup>. Ils sont surmontés d'un toit plat, recouvert de planche de bois. Généralement, l'accès à ces traboules se fait par une entrée voûtée, bien que la forme rectangulaire ne soit pas exclue (Fig.58).

### DIMENSION DES BATIMENTS

Si l'on observe les différents plans du Bourg, il est possible de dégager une constante en ce qui concerne la place qu'occupent les bâtiments bordant la Grande Rue. Une largeur type semble être imposée pour la plupart des maisons. Des différences apparaissent tout de même. Néanmoins, la logique est poursuivie puisque les bâtiments les plus larges s'étendent sur le double, voire le triple de la dimension établie, alors que les plus petites maisons occupent la moitié de la largeur définie. Cependant, cette affirmation ne se base que sur une observation de plans. Un relevé métrique des bâtiments permettrait de

<sup>230</sup> Ils traversent les maisons n°104, 108, 160, 165.

<sup>231</sup> Il s'agit des ruraux n°158-59-61, et n°247.



confirmer ces propos. Malheureusement, seul le relevé de l'aire totale des différentes propriétés existe. Celle-ci comprend non seulement la surface du bâtiment relevé mais également celle de la place qui l'entoure. Il est donc difficile de tirer des conclusions d'une telle information. Malgré tout, les chiffres exposés sont proportionnellement proches les uns des autres. Est-ce une preuve? Difficile de l'affirmer.

En règle générale, le plan des maisons du Bourg est assez étroit. Le peu de place accordé aux bâtiments en largeur est compensé par la longueur sur laquelle ils s'étirent. Les maisons de la Grande Rue s'organisent principalement sur la surface contenue entre la façade et l'arrière de la maison (Fig.59). La forme du plan de ces maisons est un rectangle oblong où toutes les pièces s'étalent sur la longueur. Le gain de place se fait également sur la hauteur. La grande majorité des maisons s'élèvent sur un rez-de-chaussée, deux étages et des combles. Cette organisation est la même dans d'autres villages situés sur la route du Grd-St-Bernard où un grand nombre de propriétaires veut profiter de l'afflux de passants drainés par les routes. En restreignant la largeur des maisons, un plus grand nombre de personnes peuvent bénéficier du transit.

Les ruraux s'élèvent sur une hauteur similaire à celle des maisons. Seule la division intérieure change. Ils sont principalement constitués d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, plus rarement de deux. Extérieurement, cette répartition est très peu visible.

## LES FAÇADES DES RURAUX

### les matériaux

Le soubassement de pierres reste de rigueur pour tous les bâtiments ruraux. En effet, cette matière aide à lutter contre l'humidité de la terre, surtout dans un quartier aussi proche d'une rivière comme la Drance. Il constitue également un plan horizontal stable sur lequel est érigé le bâtiment. Au-dessus de l'assise de pierre, les ruraux peuvent être construits de plusieurs manières différentes.

- Le bois domine dans les raccards, bien que ce genre de bâtiment soit assez peu répandu dans le quartier. Ils sont principalement construits en madriers horizontaux

empilés pièce sur pièce et assemblés aux angles (Fig.60). En règle générale, les madriers sont soigneusement équarris.

- Le bois est cependant rarement le seul matériau de construction. Le mélange de bois et de pierre est plus répandu dans l'édification des bâtiments ruraux, principalement pour les granges comme c'est le cas également à Sembrancher ou à Orsières. L'apparence la plus fréquente pour les ruraux consiste en des piliers d'angles maçonnés, les vides étant comblés à l'aide de planches (Fig.61). La quantité de bois utilisé varie selon les bâtiments, mais dans la plupart des cas, la maçonnerie recouvre la majeure partie de la construction (Fig.62).
- Le Bourg contient surtout des ruraux entièrement maçonnés (Fig.63). Tout comme pour les maisons, l'utilisation de moellons liés au mortier constitue le procédé principal de construction du bâtiment rural. Cependant, pour ce genre de bâtiment, les maçons ont souvent économisé le matériau de crépissage. Ils utilisent alors la technique de *pietra rasa* qui jointoie les pierres par une généreuse application de mortier et laisse la pierre partiellement apparente (Fig.64).

En fait, l'utilisation de la pierre est stratégique. Elle permet de lutter contre le danger d'incendie et apporte une plus grande résistance face aux ravages de la nature et du temps. C'est grâce à son utilisation que nous pouvons encore étudier les bâtiments ruraux des siècles passés. La pierre a assuré leur sauvegarde.

### Les ouvertures

Très peu d'ouvertures sont percées dans les murs des bâtiments ruraux. Il s'agit principalement de jours de forme oblongue (Fig.64) ou de croix (Fig.65). Il y a tout de même de plus ou moins grandes fenêtres ouvrant sur le premier étage. Celles-ci servaient à engranger le blé et le foin récolté. Ces portes-fenêtres sont fermées par des planches en bois disposées verticalement (Fig.66). Certains bâtiments ruraux possèdent également de petites ouvertures à la hauteur des combles qui permettaient peut-être l'aération et le séchage de certaines denrées (Fig.66).

Ces bâtiments ruraux s'ouvrent grâce à de grandes portes en plein cintre à deux vantaux. La hauteur de ces ouvertures permet aux chars de pénétrer à l'intérieur des bâtiments.

Les propriétaires accordent parfois une certaine importance à l'entrée de leur grange, qui constitue le centre optique du bâtiment. Les entrées voûtées comportent souvent une clé se détachant visuellement des autres pierres (Fig.67). Ainsi, sur la clé saillante de l'ancienne grange n°248 figure la date de sa construction (Fig.68). De plus, la porte principale de la grange n°237 est encadrée par deux colonnes façonnées dans la maçonnerie (Fig.69)

Les bâtiments ruraux sont caractérisés par leur fonction utilitaire. Chaque élément est pensé pour faciliter le travail quotidien de son propriétaire. Aucune variété, aucune décoration ne vient troubler l'aspect de ces bâtiments. A Martigny-Bourg, seuls les côtés pratiques et sécuritaires comptaient dans l'édification d'un bâtiment rural.

## LES FAÇADES DES MAISONS

### Enfoncement des maisons dans le sol

Certaines maisons de Martigny-Bourg comportent une caractéristique tout à fait spéciale qui aurait très bien pu toucher certains ruraux. Cependant aucun exemple n'a été retrouvé concernant ce type de bâtiment. Il s'agit de l'enfoncement dans le sol de certaines maisons bordant la Grande Rue et le Pré de Foire. Pour pénétrer à l'intérieur de ces maisons, il est nécessaire de descendre quelques marches (Fig.70). Le seuil de la porte d'entrée se situe en dessous du niveau du sol (Fig.71). A cela existe une explication toute simple. Les nombreuses inondations qu'a connues le Bourg ont laissé des traces. A chaque débordement de la Drance ont été drainés des déchets qui se sont accumulés au cours de l'histoire. A chaque fois, les propriétaires débarrassaient leur maison de la boue et des pierres amenées par la rivière. La rue par contre, a gardé le souvenir de ces catastrophes. Philippe Farquet nous apprend que "des fouilles pratiquées à différents endroits ont amené la découverte de huit couches de terre végétale et de gravier"<sup>232</sup>. Ces fouilles prouvent donc que cet enfoncement des maisons n'a jamais été prévu. La maison n°290 a particulièrement été touchée par ce phénomène. Sa porte d'entrée est presque située entièrement dans le sol, et une de ses fenêtres a même dû être condamnée à cause de cet amoncellement de déchets (Fig.72).

---

<sup>232</sup> Farquet, p. 108.

Cette caractéristique témoigne bien de l'ancienneté de ces maisons qui existaient donc en 1818 et déjà peut-être en 1595.

Il est probable que la majorité des maisons bordant la Grande Rue ont connu ces désagréments. En effet, une grande partie de ces bâtiments possèdent des caves partiellement dans la terre. Au vu de l'enfoncement de certaines portes d'entrée, il est possible de supposer que ces caves se situaient originellement au même niveau que le sol. Ce n'est qu'au cours de l'histoire qu'elles se sont retrouvées à demi enterrées. A chaque fois déblayées, elles ont vu petit à petit le niveau de la rue monter. N'ayant rien pu faire pour leur cave, les propriétaires ont alors peut-être réadapté l'entrée de leur maison et caché ainsi les traces du passé.

### Les fenêtres

#### *Forme et alignement*

Il est possible de généraliser l'aspect des fenêtres ouvrant sur les rues du Bourg. La simplicité l'emporte. Les fenêtres ne forment pas des groupes ou des rangées, elles sont indépendantes les unes des autres. Elles sont alignées sur la façade structurée selon un ou plusieurs axes (Fig.73). Une certaine harmonie est respectée. Cette prédisposition à la dissociation des fenêtres et à leur alignement suit une tendance qui s'est imposée dans tout le Valais au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>233</sup>.

De plus, la forme rectangulaire s'impose comme symbole de simplicité et de facilité d'exécution (Fig.74). Très peu de variantes sont visibles, quelques fenêtres présentent un linteau en forme d'arc surbaissé<sup>234</sup>. Mais ce genre de baie n'apporte pas une grande variété de formes. La fenêtre en elle-même reste bien souvent rectangulaire, seule l'embrasure s'incurve légèrement (Fig.75).

Dans son ouvrage sur les maisons rurales en pierre, Roland Flückiger-Seiler nous apprend que la "volonté d'équilibre architectural ou de répartition systématique"<sup>235</sup> ne fait surface qu'après le Moyen Age. "Ce n'est qu'après le XVI<sup>e</sup> siècle qu'on remarque un

---

<sup>233</sup> Fluckiger-Seiler, p. 144.

<sup>234</sup> Il s'agit des maisons n°153-4, 289, 292. Autrefois, les maisons n°111 (Fig.21) et n°160 (Fig.33) présentaient le même genre d'encadrement. Cependant, lors d'une rénovation, l'encadrement des fenêtres a été modifié.

<sup>235</sup> Flückiger-Seiler, p. 137.

désir croissant d'organisation esthétique des façades"<sup>236</sup>. La maison n°53, située sur la Grande Rue, ne respecte pas le principe de symétrie que l'on observe dans toutes les autres maisons du quartier (Fig.76). En effet, les fenêtres du deuxième étage ne s'alignent pas sur celles du niveau inférieur. De plus, leurs formes sont très différentes. Les ouvertures inférieures suivent le modèle rectangulaire, alors que les fenêtres supérieures ont une forme presque carrée. Deux d'entre elles sont placées en contigu ce qui donne une impression de fenêtre unique, très large et traversée en son centre par un trumeau. Ce manque d'harmonie et l'étroitesse des ouvertures supérieures rappellent les fenêtres du Moyen Age, époque où la façade servait de barrière entre deux milieux antagonistes, l'intérieur et l'extérieur dont il fallait se protéger. Peut-être alors cette maison date-t-elle du Bourg primitif?

L'ancienne Maison de Commune comporte des fenêtres de largeur différentes. Chaque fenêtre est formée d'une, deux ou trois ouvertures (Fig.77). La symétrie verticale est respectée, mais sur l'axe horizontal, ces fenêtres n'obéissent à aucune logique (Fig.13).

### *Emplacement*

En général, les fenêtres ne se situent qu'à partir du premier étage. La division du bâtiment est très flagrante dans l'élaboration des ouvertures. Les locaux d'habitation, nous le verrons plus tard, occupent les étages, laissant le rez-de-chaussée à d'autres activités diverses. Les fenêtres s'ouvrent uniquement sur les lieux occupés par les personnes. C'est pourquoi, dans de nombreuses maisons, seule une porte d'entrée est percée dans le rez-de-chaussée. Il s'agit là encore de mesures préventives pour lutter contre les déprédations liées aux inondations. Cette pratique cherche à rendre plus évident le caractère de force attribué au soubassement du bâtiment

Mais cette répartition concerne uniquement les maisons ne comportant aucun magasin dans ses murs. Seuls les bâtiments renfermant des locaux commerciaux possèdent des fenêtres à leur niveau inférieur. Celles-ci sont très vastes et occupent une grande partie de la façade inférieure. Ces vitrines donnent non seulement de la lumière à l'intérieur des boutiques mais permettent aux tenanciers de donner un aperçu de leur travail.

Des fenêtres plus petites s'ouvrent sur les combles d'un grand nombre de bâtiments. Tout comme dans les ruraux, l'utilité de ces fenêtres était probablement liée au séchage

---

<sup>236</sup> Ibidem.

des denrées déposées dans les galetas. Elles permettaient à l'air de circuler en permanence. Aujourd'hui, ces ouvertures sont recouvertes de vitres.

Ces fenêtres varient plus facilement de formes que les autres ouvertures du bâtiment. Elles peuvent être rondes (Fig.78), carrées (Fig.78), ovales (Fig.79) rectangulaires (Fig.80) ou en demi-cercle (Fig.81). Ces fenêtres, en plus de leur fonction utilitaire, apportent une touche de décoration à la façade.

### *Encadrement*

Pour l'encadrement également, le mot d'ordre est la simplicité. Toutes les fenêtres sont soulignées d'une tablette, qui constituent la seule décoration pour beaucoup d'entre elles (Fig.82). Cette partie horizontale de l'encadrement a une utilité assez importante. Elle permet d'écarter les eaux de ruissellement de la menuiserie de la fenêtre. Sa présence dans la majorité des maisons n'est donc absolument pas liée à un désir de décoration<sup>237</sup>. La plupart du temps, cette tablette est constituée d'une simple plaque de granit rectangulaire.

Il y a tout de même quelques exceptions. Elle peut être taillée de diverses formes et dans différentes matières et lui donner ainsi un aspect plus décoratif. La variante la plus fréquente consiste en une tablette suivant une courbe plus sinueuse, dont la partie supérieure est renflée (Fig.83)<sup>238</sup>. Plus rarement, les appuis sont moulurés en forme de doucine ou de cimaise<sup>239</sup> (Fig.84). Quant aux tablettes des fenêtres de la maison n°149-50-51, elles sont taillées en forme de doucine dans du marbre clair et reposent sur des consoles en volutes (Fig.85).

Souvent, la tablette de granit est accompagnée de jambages et d'un linteau plus ou moins marqués. Les jambages sont les parties verticales de la baie qui reprennent la charge du mur situé au-dessus de l'ouverture, transmise par le linteau. Ces fonctions sont remplies par la pierre granitique qui reste visible dans bien des maisons (Fig.86). Cet encadrement constitue la principale décoration de la majorité des bâtiments. De nos jours certains sont recouverts de peinture, accentuant l'importance accordée aux fenêtres.

<sup>237</sup> Roland Flückiger-Seiler nous apprend que ces rebords de fenêtres profilés se répandent depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Flückiger-Seiler, p.147.

<sup>238</sup> Les maisons n°48, 97, 111, 135, 145, 147 (Fig.134), 153-4, 156, 165, 166.

<sup>239</sup> Ce type de tablette se retrouve dans les maisons n°62, 101, 156, 202, 207.

Mis à part la forme d'arc surbaissé que prend parfois le linteau, très peu de décorations sont visibles dans l'encadrement. Les fenêtres de la maison n°155 présentent une certaine variété décorative. Elles sont entourées d'un cadre à crossettes et décorée d'une clé saillante taillée en diamant (Fig.87). Le même genre d'encadrement est visible sur la façade de la Grenette (Fig.29). Il est cependant bien possible que l'encadrement de ce bâtiment ne date que du XX<sup>e</sup> siècle tout comme c'est le cas pour le bâtiment n°268. Sur une photo ancienne, les fenêtres de la Grenette semblent être ornées de simples bandes de granit (Fig.28). Les fenêtres les plus belles du Bourg sont percées dans la maison 140-50-51. Elles sont surmontées de larges bandes de marbre brun décorées d'arabesques et couronnées de corniches de marbre clair (Fig.85) qui rappelle les tablettes. Ces ouvertures donnent un cachet tout à fait particulier à la maison qui se détache ainsi de la simplicité ambiante. Autrefois Les fenêtres de la maison n°165 se démarquaient par leurs linteaux en forme d'entablement (Fig.33) qui ont disparu de nos jours. Enfin, quelques encadrements de vitrines sont décorés de formes géométriques simples gravées dans le granit (Fig.88).

## Les portes

### *Forme et alignement*

Les portes également suivent le principe de la simplicité. Pour la majorité, elles possèdent une forme rectangulaire (Fig.89). Le linteau de quelques-unes s'arrondit en leur partie supérieure, en forme d'arc surbaissé (Fig.90)<sup>240</sup>. Par contre, très peu d'entrées sont surmontées d'un arc en plein cintre. Seules les maisons n°63, 70, 152, ainsi que la chapelle, possèdent une porte entièrement cintrée.

Les portes des maisons de Martigny-Bourg sont rarement placées au centre des bâtiments. Elles se situent plutôt dans l'une des extrémités de la façade. Cette disposition permet un gain de place dans des maisons d'une largeur peu importante. Les couloirs étant disposés contre l'un des deux murs extérieurs, une plus grande surface est laissée libre pour l'installation de caves ou de locaux divers. En plaçant la porte au milieu de la maison, les espaces latéraux auraient été perdus.

Les quelques rares exceptions existent tout de même. Plusieurs cas se présentent :

---

<sup>240</sup> Il s'agit des maisons n°62, 107, 136, 147, 155, 163, 165, 290.



- Certaines portes centrées, donnent accès aux locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de quelques bâtiments. Celles-ci sont très souvent vitrées et ne communiquent absolument pas avec le reste de la maison (Fig.91). Dans quelques bâtiments, cette porte est la seule située sur la façade principale. Afin de différencier les différentes utilités de la maison, la porte menant aux étages d'habitation peut parfois s'ouvrir sur une autre façade.
- La porte d'entrée située au centre d'une maison peut résulter d'une fusion de bâtiments. A l'origine, elle ouvrait sur un couloir latéral, mais la réunion des bâtiments l'a propulsée au centre de la nouvelle bâtisse (Fig.92).
- Dans de rares cas, la centralisation d'une porte souligne la symétrie d'une façade (Fig.115). L'aspect extérieur de la maison dévoile ainsi le statut de son propriétaire (n°152).

### *Emplacement*

De nombreuses habitations de la rue principale ne s'ouvrent pas directement sur la rue. Les propriétaires de ces maisons ont préféré construire leurs portes d'entrée ailleurs que sur la façade principale. Il s'agit tout particulièrement de bâtiments bordant la route du côté du Mont et étant situés à proximité d'une ruelle transversale. L'accès à ces maisons peut alors se situer :

- sur le côté pignon des maisons non accolées à d'autres bâtiments
- à l'arrière du bâtiment et s'ouvrir ainsi sur une ruelle secondaire
- à l'intérieur d'un passage situé au rez-de-chaussée d'une maison

Cet emplacement de certaines portes de la rue principale peut s'expliquer par la peur des inondations. Le fait de placer la porte d'accès à la maison dans une rue transversale permet incontestablement de lutter contre les désagréments liés aux débordements de la Drance. L'eau s'engouffrant principalement dans les rues d'orientation est-ouest, les rues transversales accusent beaucoup moins les coups. De plus, les maisons dont l'accès se fait à l'arrière sont également protégées. La ruelle du Mont Chemin est nettement surélevée en comparaison de la rue principale, les risques sont donc moindres.

Il existe de plus des exemples de maisons dont l'accès se fait grâce à un escalier. Parfois, seules quelques marches sont nécessaires pour rejoindre la porte d'entrée (Fig.93). Avec son escalier à degrés rectangulaires, le propriétaire de la maison n°266

voulait certainement exprimer son rang social et sa richesse matérielle en donnant une importance particulière à la porte d'entrée de son bâtiment situé bien en vue, sur la place principale du Bourg<sup>241</sup>. Par contre, l'élévation de l'entrée des maisons de la Rue du Chemin de Fer sur des degrés droits (Fig.94), est liée à l'insalubrité du sol qui y régnait<sup>242</sup>. Parfois, une rampe plus ou moins longue mène aux étages d'habitation. Celle-ci permet soit d'accéder directement aux locaux de vie commune sans passer par l'étage des caves (Fig.95), soit de différencier les différentes habitations contenues dans une seule maison (Fig.44). Cette dernière raison suit le principe que "chaque appartement a son accès propre; on évite ainsi de passer par une pièce ou un corridor qui ne vous appartient pas"<sup>243</sup>. La maison n°295, dont la façade s'ornait d'une rampe d'escaliers, remplissait tout à fait ce critère. En 1854-5, cette maison appartenait aux hoirs de Zacharie Chevillot. Il est donc tout à fait possible que les deux étages aient été divisés en plusieurs habitations, possédant chacune son propre accès.

### *Encadrement*

Un simple encadrement de granit est de rigueur pour la grande majorité des portes des maisons du Bourg de Martigny. Celui-ci, légèrement saillant, comporte que rarement de la décoration (Fig.96).

Cependant, les exceptions existent. Elles sont plus nombreuses et plus remarquables que pour les fenêtres. Ces portes expriment une plus grande diversité décorative. Elles s'ouvrent principalement sur des bâtiments publics ou des maisons appartenant à des personnes de classes sociales plus élevées.

- Un fronton triangulaire brisé couronne l'encadrement en tuf de la porte située sur la tourelle d'escalier de l'hôtel des *Trois Couronnes* (Fig.97)
- La chapelle St-Michel présente un portail magnifique (Fig.7), qui a été offerte par Antoine Pellissier et Michaella Eschelley. Les initiales et le blason<sup>244</sup> de ces deux donateurs sont gravés dans la clé de voûte saillante (Fig.8) de l'arc en plein cintre. Les montants simulent la forme de colonnes surmontées de chapiteaux. L'encadrement est taillé dans du marbre de Collombey et est décoré de moulures

---

<sup>241</sup> Flückiger-Seiler, p. 138.

<sup>242</sup> En effet, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle encore, cette rue était communément appelée "Rue de la chive". Cette dénomination fait référence aux défécations animales qui recouvraient le sol de cette rue.

<sup>243</sup> Wilhelm et Annemarie Egloff, *Les maisons rurales du Valais. Le pays. La construction en bois, la maison d'habitation*, Bâle, Société suisse des traditions populaires, 1987, p. 147.

occupant la partie centrale de tout le cadre. La porte est constituée de deux vantaux de bois moulurés sur lesquels est gravée la date 1785.

- La porte d'entrée de l'ancienne Maison de Commune (Fig.98) est encadrée de colonnes carrées de granit plus larges et plus saillantes en leurs pieds. Des chapiteaux supportent le linteau décoré d'une clé saillante. Deux vantaux, un fixe et un mobile, constituent la porte. Un cadre de bois, dont la partie inférieure est travaillée, retient des carreaux de vitre protégés par des barreaux de fer forgé.
- L'encadrement de la porte de la maison n°149-50-51 est taillé dans du marbre blanc et repose sur un soubassement de granit. Deux vantaux de bois sont surmontés d'une imposte à deux panneaux vitrés (Fig.99).
- L'un des plus beaux encadrements de porte de Martigny-Bourg donne accès à une cour située entre la maison n°84 et la grange n°85, actuellement transformée en maison. Il est décrit comme un "encadrement Renaissance" par le rapport établi par l'ISOS, qui le classe comme digne d'être sauvegardé. De forme rectiligne, cet encadrement de marbre gris mouluré est surmonté d'un fronton triangulaire brisé, terminé en volutes (Fig.100), signe caractéristique des styles Renaissance et Baroque.
- Certaines portes sont surmontées d'une imposte vitrée éclairant le couloir. Celle-ci est généralement séparée de la porte par du bois. Ce cas se présente principalement dans les ouvertures cintrées, où la porte est de forme rectangulaire et l'imposte remplit l'espace cintré situé au-dessus. Quelquefois, une bande maçonnée sépare l'imposte de la porte (Fig.101)<sup>245</sup>.
- Enfin, une clé saillante orne parfois le linteau. Cette décoration peut prendre diverses apparences : elle peut être simple (Fig.103) ou taillée en forme de diamant (Fig.102).

Quelles que soient les ouvertures, les variétés d'exécutions et de décorations n'ornent que les façades des maisons les plus importantes. Elles se retrouvent donc dans les bâtiments publics commandités par la communauté, ainsi que dans les propriétés de riches bourdillons.

---

<sup>244</sup> Les armoiries de ces donateurs sont constituées d'un cœur recouvrant une fleur. Ce motif est entouré à dextre par une étoile et à senestre par une lune.

<sup>245</sup> Il s'agit des portes ouvrant sur les maisons n°61, 100 et 141.

## Les éléments de décoration de la façade

### *Accentuation des formes architecturales*

Les façades comportent que rarement des éléments de décoration. Seuls quelques bâtiments se détachent de la simplicité caractérisant le quartier. Les décors les plus répandus consistent à souligner les formes architecturales. L'élément d'ornementation le plus fréquent réside dans l'articulation des étages. Des cordons marquent une séparation entre les différents niveaux de la maison (Fig.104). Cette délimitation permet principalement de différencier l'étage commercial de celui de l'habitation (Fig.105). Parfois, cette distinction est accentuée par le changement de revêtement entre les étages (Fig.106).

Le chaînage d'angle constitue une autre décoration privilégiée au XIX<sup>e</sup> siècle. Il souligne le soin particulier accordé aux angles des bâtiments. Souvent son dessin varie. Il peut prendre l'apparence de carrés oblongs superposés mais dont la longueur alterne afin de créer un effet de moellons croisés (Fig.107). Certaines maisons sont délimitées latéralement par des chaînes d'angle rectilignes à refends (Fig.32 et 108). L'angle occidental de la maison n°94 est décoré d'un chaînage constitué d'une bande en trompe-l'œil imitant le revêtement de pierre taillée en diamant (Fig.109). Une dernière variante place des carrés à une certaine distance les uns des autres pour ainsi donner une impression d'alternance de pierres (Fig.108). Le chaînage peut être peint ou réalisé à l'aide de pierres taillées. Malheureusement, une grande majorité de ces décorations ont disparu de nos jours. D'autres par contre sont venues orner des bâtiments tels que la Grenette<sup>246</sup>. Certains chaînages, originellement peints, ont été mis en relief par un crépi légèrement surélevé sur les angles par rapport au reste de la façade, tout comme c'est le cas pour l'ancienne Maison de Commune. L'accès à d'anciennes photographies est donc primordial pour retrouver les décorations supprimées et l'aspect originelle de celles qui subsistent.

Une autre décoration peinte a également pu être retrouvée grâce à une ancienne illustration du Bourg (Fig.109). Une colonne surmontée d'un chapiteau dorique était peinte sur le coin de la façade occidentale de la maison n°100. Celle-ci s'élevait sur

---

<sup>246</sup> La Fig.28 nous apprend que nombre de décoration que nous pouvons observer de nos jours sur la Grenette, ne sont en fait que des ajouts du XX<sup>e</sup> siècle. Ni la corniche séparant le rez-de-chaussée du premier étage, ni le chaînage d'angle ne date du siècle passé.

toute la hauteur du bâtiment. L'esprit néoclassique du XIX<sup>e</sup> a rencontré un accueil favorable dans la décoration de certaines maisons.

### *Inscriptions*

Quelques bâtiments comportent des inscriptions sur leurs façades. Celles-ci peuvent être constituées de la datation du bâtiment ou d'une rénovation importante qu'il a subie. Cette année est parfois accompagnée des initiales et des armoiries du propriétaire ou d'un donateur. Ces inscriptions peuvent prendre différentes formes.

- Elles peuvent être gravées sur une plaque incrustée dans la maçonnerie. Une plaque est située au-dessus de la porte d'accès à la tourelle d'escalier de l'Hôtel des Trois Couronnes. Elle comporte la date de rénovation de la maison, les armoiries et les initiales de la devise de la famille Supersaxo (Was Will Gott) qui a commandité les travaux. Cette plaque surmonte une deuxième qui présente une autre date ainsi que des initiales auxquelles je n'ai pas pu donner de signification (Fig.25). Un autre exemple se situe sur la maison n°100. Deux plaques fournissent des informations concernant des réparations subies par ce bâtiment. La date d'exécution (Fig.110) ainsi que les initiales des commanditaires (Fig.111) y sont gravées.
- Au XIX<sup>e</sup> siècle, les clés de voûte saillantes de certaines ouvertures, portes ou fenêtres, constituent un endroit privilégié pour les datations des bâtiments (Fig.112).
- Les angles des bâtiments reçoivent parfois une datation en fer forgé (Fig.113).

Cependant, les inscriptions sur les façades restent une exception à Martigny-Bourg, et dans l'arc alpin. Les propriétaires préfèrent placer ces diverses inscriptions à l'intérieur de la maison.

### *Balcons*

Les balcons sans fonction pratique sont très rares. De nos jours, au Bourg, quelques rares maisons près de la place principale possèdent un petit balcon en fer forgé. Cependant, en observant d'anciennes photographies, une évidence s'impose. La majorité de ces balcons sont des ajouts du XX<sup>e</sup> siècle. Sur une représentation de la Grenette datant du début du siècle, aucun balcon n'est visible (Fig.28). Il en va de même pour le bâtiment contigu n°140a. Seule la maison 140b en possède un sur cette photographie. Mais il est douteux de penser qu'il date des origines de la maison. Quoi qu'il en soit, originel ou pas, ces balcons, principalement situés au milieu des maisons, marquent la

symétrie des bâtiments les plus importants. Les rares fois où ils ne sont pas centrés, ils abritent une porte d'entrée (Fig.114).

### *Colonnades*

A Martigny-Bourg, trois maisons se différencient grâce à leur rez-de-chaussée qui présentent une suite d'arcades. L'ancienne Maison de la Commune et la Grenette possèdent une arcature réelle, rythmant un espace ouvert. Six arcs en plein cintre décorent la façade de l'ancienne Maison de Commune. Quant à la Grenette, elle repose sur des colonnes soutenant l'arcature porteuse du bâtiment. Cependant, l'espace délimité par l'arcade a été fermé au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>247</sup>. Actuellement, chaque arc de la façade comporte une clé de voûte saillante. La troisième arcature se situe sur un bâtiment privé. Celle-ci est cependant fictive. Elle sert simplement d'encadrement aux ouvertures du rez-de-chaussée de la maison n°152 et ne se prolongent pas sur toute façade (Fig. ). Le premier arc encadre la porte d'entrée du bâtiment. Ses montants, constitués, de pierres carrées superposées, simulent la forme d'une colonne surmontée d'un chapiteau. Cette technique est reprise dans l'arc de la porte suivante. Celle-ci, vitrée, donne accès à un commerce qui est illuminé par une fenêtre située dans le troisième arc. Ces portes et fenêtres sont rectangulaires, mais sont surmontées d'une baie en plein cintre. Ainsi, l'impression d'arcature reste entière.

## ORGANISATION INTERNE

### Organisation verticale

Dans les villages situés en bordure de routes importantes, très peu de place est accordée à la largeur des maisons. Celles-ci doivent trouver un autre moyen pour répartir efficacement les différentes pièces nécessaires à la vie. Ces maisons s'étirent bien sûr en longueur, mais le gain de place se fait principalement en hauteur. Les espaces intérieurs observent ainsi une structure verticale, qui se retrouve dans tout l'arc alpin. "Ce principe est fondamentalement opposé au système du Plateau Suisse où domine la disposition horizontale des locaux [...], les uns à côtés des autres"<sup>248</sup>. La répartition spatiale des maisons de Martigny-Bourg ne diffère pas du schéma alpin. Les bâtiments s'élèvent sur

<sup>247</sup> Des projets de réouverture de l'espace du rez-de-chaussée de la Grenette sont en cours. L'aspect primitif de rez-de-chaussée-halle va éventuellement être rétabli.

plusieurs étages. Sur ceux-ci se répartissent les divers locaux, tels que les caves, la cuisine, les chambres et le galetas.

#### Accès aux différentes pièces de la maison

Une fois franchie la porte d'entrée, un corridor longe l'un des deux murs externes de la maison. En règle générale, ce couloir est surmonté d'un plafond plat<sup>249</sup>. Cependant une voûte en croisée d'ogives coiffe parfois le corridor, comme c'est le cas dans plusieurs bâtiments (Fig.116). Les différentes travées rythmant ces corridors ne comportent généralement pas de séparations marquées. De plus, leurs parois ne sont aucunement compliquées de décoration superflue. Aucune colonne ne supporte le poids de la voûte, les arcs se terminent en écoinçon. Quant à la croisée d'ogives, elle n'est en principe pas ornée d'une clé de voûte. Seule une pointe légèrement saillante marque l'intersection des deux arcs. Un seul corridor comporte quelques éléments de décoration supplémentaires. Il s'agit du couloir d'entrée de l'ancienne Maison de Commune. Des arcs doubleaux séparent les différentes travées de la voûte. De plus, chaque croisée d'ogives est terminée par une clé de voûte (Fig.15). Tous les corridors de ce bâtiment sont exécutés selon le même modèle. Seules les clés de voûte présentent des motifs variés (Fig.18, 19 et 20).

Le corridor traverse généralement tout le bâtiment. Il mène à un escalier en pierre qui donne accès aux différents étages. Situé à l'arrière, le modèle le plus fréquent possède deux volées avec un palier et s'élève sur toute la hauteur de la maison. Souvent, l'escalier est taillé dans du granit. Il est surmonté d'un plafond qui suit généralement la forme de celui du couloir, ce qui crée une continuité entre les étages.

L'escalier reflète la position sociale et financière de son propriétaire. Seules les maisons appartenant à des personnes aisées arborent un escalier particulier. Certains bâtiments, plus cossus, possèdent donc un escalier en colimaçon en pierre (Fig.117). Ce genre d'escalier prend souvent place dans une tourelle placée sur la façade principale des maisons (Fig.23 et 118). L'entrée principale est alors percée dans cette tourelle et

---

<sup>248</sup> Flückiger-Seiler, p. 202.

<sup>249</sup> Il est très difficile de se faire une idée de l'état d'origine de ces plafonds. Dans la plupart des cas, ils sont actuellement recouverts d'un faux plafond qui cache l'état ancien.



aboutit directement à l'escalier. Ainsi, aucun corridor traversant n'est nécessaire et toute la partie arrière de la maison peut être consacrée aux surfaces d'habitation. Un seul escalier en colimaçon a été retrouvé à l'intérieur même du bâtiment (Fig.119). L'escalier de la maison n°167 est indécélable de l'extérieur<sup>250</sup>.

D'autres escaliers particuliers se déclinent sur trois volées, comme dans la maison n°277c. La particularité de cet escalier réside non seulement dans sa forme mais également dans son emplacement. Il ne s'élève pas au fond du couloir comme il est de coutume dans les autres maisons du quartier, mais il est creusé dans le mur intérieur bordant le couloir. L'escalier, dont la première marche déborde sur les parois latérales, se situe alors au centre du bâtiment. De plus, l'importance qui lui est accordée est soulignée par les poutres du couloir. Placées parallèlement à la porte d'entrée, elles changent d'orientation devant l'escalier (Fig.120). Originellement, le plafond le recouvrant devait présenter une voûte simple ou à croisées d'ogives telles que celle, sauvegardée, située sur le premier palier intermédiaire (Fig.121). Dans le relevé de Jean-Paul Darbellay, deux autres "escaliers tournant" sont cités<sup>251</sup>. Ils donnent accès aux étages des maisons n°54 et n°160.

### Le niveau inférieur

Les niveaux inférieurs sont constitués du rez-de-chaussée et du sous-sol. Jamais les pièces servant à l'habitation ne se situent aussi bas. Le rez-de-chaussée est réservé à divers locaux, tels que les ateliers ou les commerces. Il peut également renfermer les caves, mais celles-ci se situent de préférence dans le sol. Cet emplacement leur garantit le niveau d'humidité et la température constante nécessaires à la conservation de certains aliments. Quant aux denrées réclamant une conservation au sec, elles sont entreposées dans les combles. Les caves servent également d'isolation à la partie habitable. Elles créent une barrière contre l'humidité et les différences de températures.

Quasiment toutes les maisons du Bourg possèdent des caves. Ces dernières pourraient se révéler d'une importance primordiale pour la datation d'un grand nombre de bâtiment. Il est en effet probable qu'elles remontent aux origines même des maisons.

---

<sup>250</sup> Dans les années 1980, cette maison a été entièrement rénovée. De toute la maçonnerie intérieure, seul l'escalier en colimaçon a été sauvegardé.

<sup>251</sup> Darbellay, n°61 et n°142.

Jean-Paul Darbellay en parle comme de la maçonnerie médiévale. De plus, il semble que certaines de ces caves communiquent entre elles. Des trous, actuellement bouchés, sont encore visibles (Fig.40)<sup>252</sup>. Une étude de ces caves serait donc intéressante à plusieurs points de vue.

L'aspect physique de ces caves reste le même dans toutes les maisons du Bourg. Une maçonnerie apparente est surmontée d'une voûte (Fig.122) ou d'un plafond plat. Quant au sol, il est sans exception recouvert de terre battue. A l'intérieur de ces caves, un aménagement spécial est prévu pour lutter contre la menace des rongeurs. Des panneaux de bois circulaires fixés autour d'un mât central éloignent les diverses denrées des souris (Fig.123). Parfois, cette installation est remplacée par des crochets ancrés dans le mur (Fig.122 et 124), grâce auxquels sont tenus des montants qui supportent des planches de bois perpendiculaires.

### Les étages

La majorité des édifices du Bourg s'élèvent sur deux étages recouverts de combles. Plus rarement, un troisième étage est construit. Cette situation se présente principalement dans des maisons appartenant à des personnes aisées, généralement des notables. Ajouter un niveau supplémentaire permet de démarquer son bâtiment de celui des autres. Une maison plus haute que le niveau normal frappe l'œil des passants. L'élévation d'un bâtiment indique le statut social de son propriétaire. Actuellement, il est difficile de déterminer si le troisième étage d'un bâtiment est d'origine ou pas. Des certitudes sont amenées par les anciennes photographies de Martigny. Les bâtiments n°165, 152 (Fig.32), 89, 88, 86 (Fig.108) situés sur la Rue principale, les bâtiments n°136, 266, 111 (Fig.108) et 131 (Fig.26) donnant sur la Place du Bourg marquent leur différence grâce à la hauteur qu'ils affichent. Ces maisons de notables se situent majoritairement au fond du Bourg, près de la place principale. C'est du reste sur leurs façades que se dégagent également des particularités décoratives.

Les étages sont exclusivement réservés à l'habitation. La répartition des pièces suit un schéma que l'on retrouve dans de nombreux autres villages du Valais. La partie arrière

---

<sup>252</sup> Philippe Leryen m'a de plus affirmé qu'un cas similaire se présente à Sembrancher.

de la maison est réservée à la cuisine. Ainsi l'évacuation de la fumée est éloignée de la rue principale.

A l'avant, la chambre commune s'ouvre sur la façade principale. Les parois de cette pièce sont généralement revêtues de différents lambris de bois (à panneaux, à beudrons). Au plafond, des poutres apparentes comportent parfois divers éléments de décoration gravés au couteau ou au ciseau.

- Des motifs ornementaux tels que des fleurs (Fig.125), des rosaces (Fig.125 et 126) et des soleils (Fig.127) peuvent orner ces poutres.
- Le plus souvent, une date permet de retrouver l'origine de la maison (Fig.128, 129 et 130). Le nom du propriétaire, et parfois celui de sa femme peuvent compléter la datation (Fig.131, 132 et 133).
- Les références à la Sainte Famille, telles que le monogramme du Christ (IHS)<sup>253</sup> (Fig.134) ou le nom de la Vierge, accompagnent généralement une date. Parfois ces invocations sont suivies de qualificatifs comme dans la maison n°284.

Ce genre d'inscription se trouve également sur les fourneaux qui chauffent la pièce commune. La pierre ollaire est suffisamment tendre pour y graver des inscriptions. Cependant, les datations gravées sur ces fourneaux ne coïncident pas avec l'origine des maisons. Elles n'indiquent que l'année de construction du fourneau lui-même (Fig.37).

---

<sup>253</sup> Souvent, le H est surmonté ou divisé par une croix.

## VI. Conclusion

Ce travail a permis de démontrer que le Bourg du XIX<sup>e</sup> siècle était quasiment conforme au quartier que l'on peut admirer actuellement. La grande majorité des bâtiments actuels existaient déjà au siècle passé. En ce qui concerne les façades, il est vrai que de nombreuses décorations de bâtiments ont disparu lors de différentes rénovations. Cependant, des photographies datant du début du siècle dévoilent l'aspect ancien de ces bâtiments. Elles démontrent ainsi que de nombreux encadrements actuels de portes et de fenêtres étaient déjà présents au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui implique qu'ils datent probablement déjà du siècle passé (Fig.135).

La typologie du quartier a dressé un aperçu architectural du Bourg. La simplicité est le mot d'ordre qui a prévalu lors de la construction des différents bâtiments. Néanmoins, quelques maisons se détachent. Plus hautes et possédant des façades plus élaborées que les autres bâtiments, elles contrastent avec le reste du quartier (n°149-150-151, n°152, n°165, n°266). Elles appartiennent à des notables, tels que Joseph Emonet, Joseph Couchepin, Joseph Samuel Gros, Maurice Antoine Cretton, avocat, et Alphonse Ducret, médecin. Ces maisons possèdent peut-être une histoire plus fournie que les autres bâtiments. Elles pourraient alors constituer le point de départ pour de nouvelles recherches. Il est également intéressant de relever que ces maisons longent principalement le côté septentrional de la moitié inférieure du Bourg. Peut-être est-ce un indice prouvant la véracité des propos de Schiner, qui décrit cette partie du quartier comme plus neuve<sup>254</sup>?

Quant à l'historique des bâtiments, il était difficile de remonter au-delà du XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls les bâtiments publics bénéficient d'informations remontant à leurs origines. Par contre, les données concernant l'architecture des bâtiments privés n'apparaissent nulle part. Le conseil de la municipalité ne s'en préoccupe pas. Une liberté totale de construire est accordée; il suffit de posséder un chesal. Aucun acte écrit n'est nécessaire, il est donc rare de pouvoir retrouver la date de construction de ces bâtiments sans une poutre ou une inscription. Quelques actes de vente de propriétés constituent les seules

---

<sup>254</sup> Cf. p.15.

informations retrouvées. Cependant, il est souvent difficile de localiser les bâtiments qui y sont cités.

Le seul moyen de prouver l'existence de ces bâtiments au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire avant, serait d'étudier les reconnaissances en faveur de la mense épiscopale ainsi que les différentes maxes<sup>255</sup> des habitants du Bourg. Quelques documents pourraient se révéler d'une importance primordiale :

- MM 1500 Maxe de tous les biens immeubles de Martigny (1624-5)
- MM 1516 et 1517 Maxe de 1668 environs
- MM 1550 et 1551 Reconnaissances en faveur de la mense épiscopale (1708-1717)
- MM 1576 Liste des propriétaires de Martigny avec taxation de leurs biens (1750)
- MM 1583 Maxe des habitants du Bourg (1761)
- MM 1584 Livre des recouvres des redevances de la mense épiscopale (1765-1807)
- MM 1588 Reconnaissances dressées par P-N Chevillot et F.I de Rivaz
- MM 1611 Maxe des habitants de Martigny (1764-80)

J'ai consulté ces sources. Malheureusement, la plupart sont rédigées dans une écriture qui rend l'accès difficile à un non-latiniste. Les étudier constituait un travail trop considérable pour l'étendue de ce mémoire. De nombreux noms de propriétaires sont donnés, mais dans ces documents, jamais ne sont indiqués les biens pour lesquels ils sont taxés. Seule *la reconnaissance en faveur de la mense épiscopale* de 1708-1717 peut vraisemblablement donner des informations plus précises. L'examen de ce document permettra sûrement d'établir un plan des constructions présentes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès lors, des liens pourront être établis avec les propriétaires cités dans les autres maxes. Ainsi une continuité entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> sera possible.

Finalement, ce mémoire a permis de débroussailler le sujet. Un bref aperçu de l'histoire et de l'apparence des bâtiments situés dans le quartier de Martigny-Bourg a pu être dressé. Mais que de chemin encore à parcourir pour remonter à leurs origines!

---

<sup>255</sup> La maxe est une taxe portant sur les biens d'une personne.

## VII. Bibliographie

### SOURCES

#### 1. Archives

Archives communales, Martigny-Bourg, Martigny

Archives du Mixte de Martigny, Sion

#### 2. Ouvrages

*16 Juin 1818 : débâcle du Gietroz*, Collection du Musée de Bagnes n°1, 1988

**Boccard**, Francois, *Histoire du Vallais, avant et sous l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Genève, Berthier-Guers, 1844.

**Gremaud**, Jean, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, recueillis et publiés par l'Abbé J. Gremaud, 8 volumes, Lausanne, 1880.

**Lutz**, Marc, *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, tome 2, Lausanne, Librairie de f. Blanchard éditeur, 1861.

**Meyer**, Léo, *Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900*, Berne, Stämpfli, 1908.

**Schiner**, M.r, *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, Sion, Antoine Advocat, Imprimeur de la Préfecture du Département, 1812.